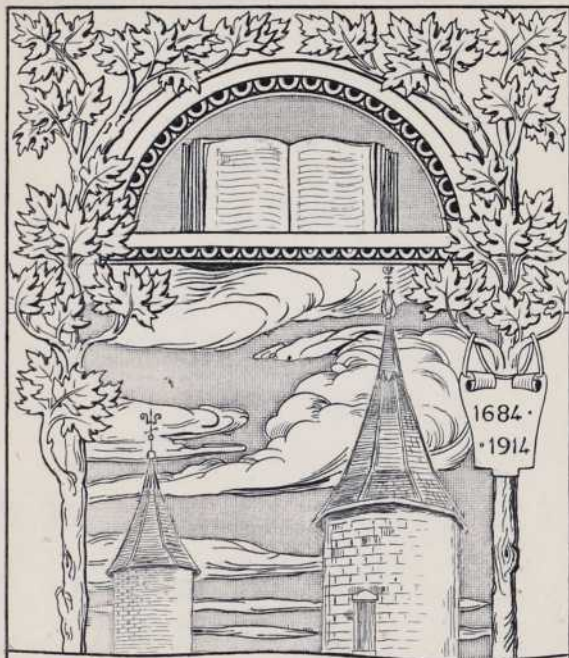


PIERRE DAVIAULT

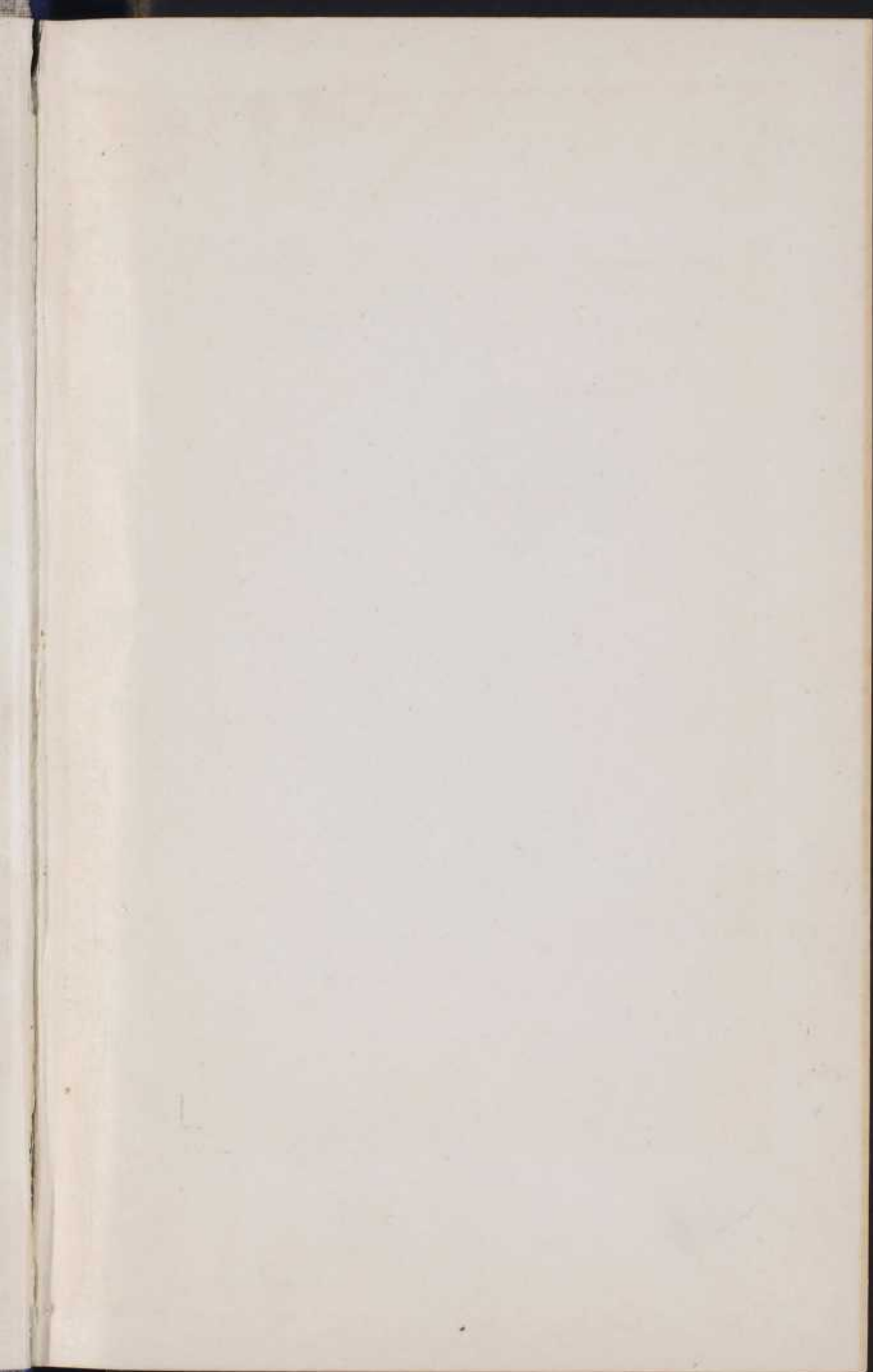
QUESTIONS
DE LANGAGE

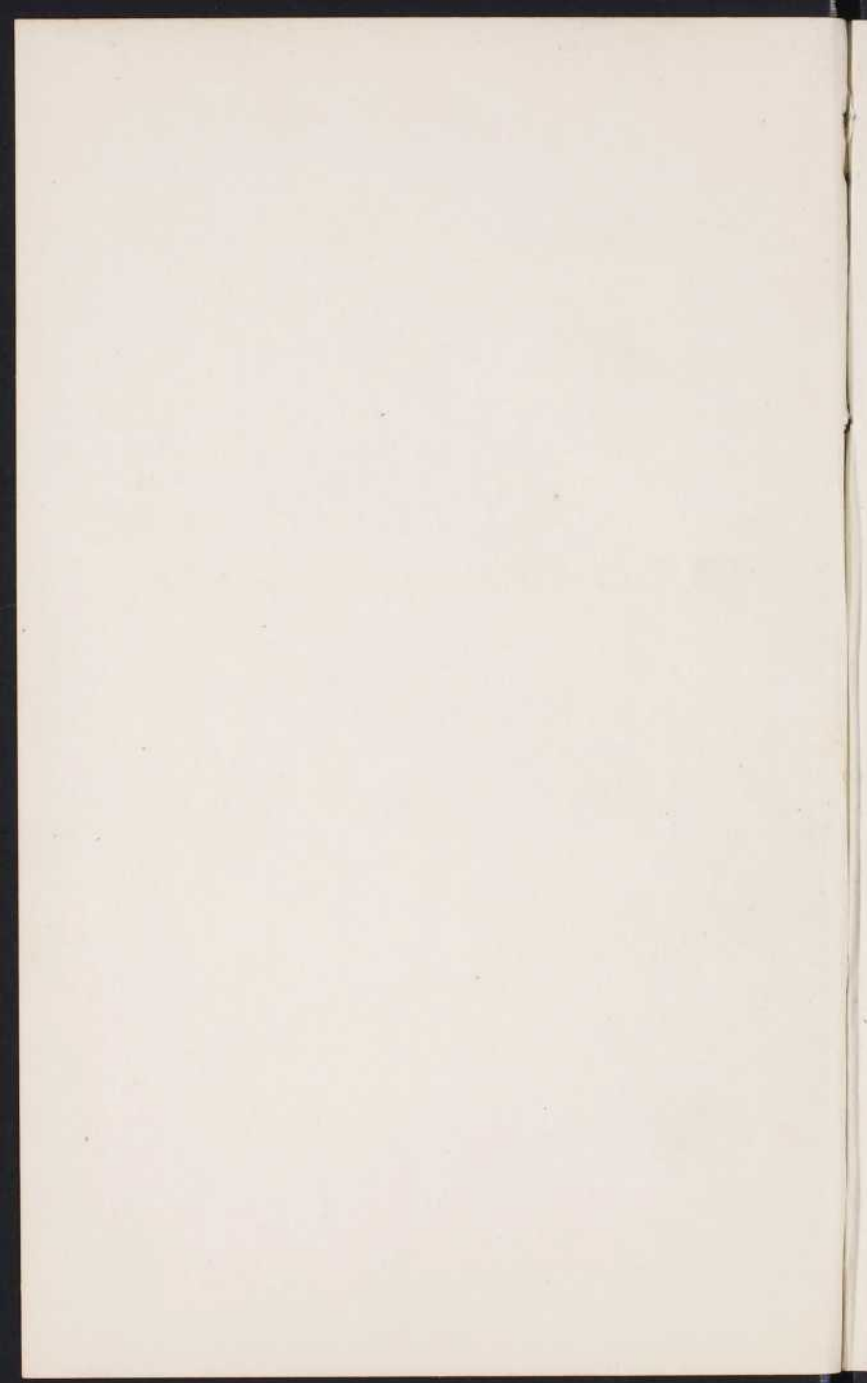
41
2g



BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL







QUESTIONS DE LANGAGE

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET
OUVRAGE CENT EXEMPLAIRES
SUR PAPIER COQUILLE TEINTÉ
NUMÉROTÉS DE UN À CENT.

PIERRE DAVIAULT

QUESTIONS DE LANGAGE

NOTES DE TRADUCTION

DEUXIÈME SÉRIE

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SUBASCE



ÉDITIONS ALBERT LÉVESQUE
MONTREAL, 1933

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

L'Expression juste en traduction, Notes de traduction, Première série (Albert Lévesque).

Le Mystère des Mille-Iles, roman (Edouard Garand).

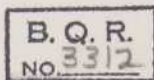
EN PRÉPARATION

Notes de traduction, Troisième série;

Le roman au Canada.

PC
2498
D3911

Tous droits réservés, Ottawa, 1933.



Les questions de langage sont d'abord, au Canada français, des questions de traduction. Notre parler évolue moins par la création originale que par la transposition de vocables anglais. Nos fautes viennent des pièges de la traduction qu'on ne sait pas éviter.

Innombrables sont ces pièges. Penché sur un texte à traduire, qui n'en a découvert d'insidieux? Nous en avons signalé un certain nombre dans le premier volume de ces « Notes ». La faveur avec laquelle le public a accueilli ce livre nous porte à poursuivre ces modestes études de critique linguistique.

On a voulu reconnaître du mérite à notre méthode. Nous la gardons, ne modifiant que la présentation matérielle. Nous nous proposons d'étudier des termes anglais dont la signification est obscure ou qui expriment des nuances d'idée difficiles à saisir. « Notre méthode, avons-nous écrit en tête de l'Expression juste en traduction, consistera à déterminer exactement la chose, l'idée ou le sentiment que veut rendre l'expression anglaise, puis à chercher le vocable français correspondant, non pas dans un dictionnaire, puisque nous examinerons des locutions qu'aucun dictionnaire ne traduit d'une manière satisfaisante... Nous procéderons par déduction, analogie et référence aux auteurs. Nos traductions ne satisferont pas tout le

monde; en tous cas, elles mettront sur la voie ».

Qu'on ne cherche dans cet ouvrage ni un dictionnaire, ni un lexique : nous ne livrons au lecteur que des notes. Notre but est d'aider le traducteur (tout le monde est plus ou moins traducteur au Canada). L'ouvrage est donc technique par son objet, encore que l'auteur s'efforce de lui épargner l'aspect rébarbatif, habituel à ce genre de livres.

Notre objet n'est pas d'exposer des théories linguistiques, ni d'épurer la langue. Pas davantage de faire la chasse à l'anglicisme, sauf dans la mesure où il le faut pour signaler des traquenards de la traduction.

Nous nous efforçons d'expliquer, de révéler le sens des expressions étudiées. On trouvera ici quelques équivalents, mais non pas tous. Ce serait impossible : il faudrait relever toutes les tournures où peut se présenter un mot. Nous ne signalons pas toujours les manières les plus élégantes de traduire un vocable, mais plutôt celles qui divulgueront le mieux l'essence de ce terme. Le traducteur armé de la connaissance du texte, de l'idée, pourra trouver l'expression propre à rendre la pensée de l'auteur avec ses nuances. Libre à lui de choisir la formule qui s'harmonisera avec l'esprit de l'oeuvre.

S'il fallait éviter la sécheresse dans un tel livre, on devait se garder aussi de l'imprécision où pouvait mener le désir de la simplicité à tout

prix. Nous n'écrivons pas pour fournir aux écrivains de belles tournures toutes faites, mais pour les aider à comprendre le sens de certains vocables.

La nature de notre travail nous a conduit à l'examen de termes techniques. Ce sont ceux qu'on connaît le moins. On les ignore même totalement, on forge des traductions, quand on n'emploie pas le mot anglais en désespoir de cause. Nous citons les équivalents exacts parce que la précision est essentielle en ce domaine. Ils feraient très mal dans un poème lyrique ou une prose littéraire; mais, quand il aura bien saisi le sens, le traducteur en emploiera d'autres, si le contexte le permet.

Nous ne prétendons pas rendre des arrêts sans appel. Nous apportons notre contribution à l'étude de certains mots. D'autres trouveront peut-être de meilleures solutions. Nous nous en réjouirons. Laissons les décisions catégoriques et l'assurance béate aux auteurs de Dites... Ne dites pas... qui, sans rien expliquer, tranchent les questions les plus complexes de façon sommaire et définitive.

L'auteur se contente d'un rôle plus modeste. Mais il pense que son travail en sera plus utile. Il est plus important d'éclaircir les idées que de dresser des listes d'expressions mal comprises.

Comme le parler de tous souffre de la traduc-

tion mal faite, chacun peut trouver son profit à un tel livre, nous semble-t-il. Aux personnes qui ne font pas de traduction ou qui même ne connaissent pas l'anglais, il servira à dépister les anglicismes si répandus chez nous.

Avons-nous besoin d'ajouter que nous ne nous faisons l'interprète de personne ni d'aucun groupe ?

QUESTIONS DE LANGAGE

A

ABATEMENT.—A tous les sens du français *abattement*, mais aussi celui de *diminution*, *réduction*, *remise*, *rabais*, *retenue* (retenue sur un traitement). En comptabilité on donne parfois à *abattement* ces dernières acceptions : « Certains *abattements* sur le rendement des taxes », (*Rapport de la Cour des comptes*, 1928, p. XVIII). Mais le sens ordinaire d'abattement c'est *prostration*.

ACCADIAN.—Aucun rapport, même lointain, avec nos Acadiens. Ce mot désigne l'idiome peu connu, que les savants retrouvent dans certaines inscriptions en caractères cunéiformes de l'ancienne Chaldée, et que parlaient les Akkads, populations fort antiques dont on sait peu de chose. En français, *akkadien*, (Larousse).

L'anglais, du moins l'anglais courant, semble confondre les Akkads avec Accad, ville dont il est question dans la Bible. Du reste notre science, à nous, ne va pas loin sur ce sujet. Nous ne mentionnons le mot qu'à titre de curiosité.

Un traducteur a déjà commis la bourde de traduire « Accadian » par acadien. Ce dernier

mot se rend en anglais par « Acadian » (avec un seul *c*), que le *Concise Oxford Dictionary* donne comme synonyme de « Nova-Scotian »!

ACCOUNTING. — *Comptabilité* (on dit aussi *tenue des livres*). — Peut donner lieu aux expressions suivantes : Redressement d'un compte; ajustement, apurement d'un compte; jugement d'un compte (de Margé). — La comptabilité peut être insuffisante (insuffisance de comptabilité), exacte, tenue à jour; on peut y voir des désordres, des lacunes dans la justification (Cour des comptes). Un compte peut être spécial, en bonne forme, budgétaire, alimenté par..., présenté dans une forme n'en permettant pas le jugement, (Ib.).

(Voir aussi *l'Expression juste en traduction*, à l'article *Account*.)

ACTIVITIES. — Ce mot désigne tous les actes, toutes les oeuvres, toutes *les formes de l'activité* d'une personne ou d'un groupe, tous *les domaines où s'exerce l'activité*. On dira donc « The activities of a society. » Mais le français, ne s'employant guère qu'au singulier, garde son sens strictement abstrait de *puissance d'agir* ou de *vivacité dans l'action, de sentiment*. On ne peut dire: les activités d'une société de secours mutuels. C'est *les affaires* ou *les oeuvres* qu'il faut mettre. Ou bien encore: *le domaine où*

s'exerce l'activité de la société. Le contexte fournira des expressions variées.

ADDRESS.—L'anglais nous a pris ce mot, mais lui a donné des sens que ne connaît pas ou qu'a perdus le français.

Il veut dire *discours*, acception qu'il n'a que rarement en français. « Address to the jury » doit se dire *réquisitoire du juge, résumé des débats*. (Voir *l'Expression juste en traduction*, p. 165). « To address an audience » c'est *prononcer un discours*.

Il signifie encore *faire sa cour, diriger la conversation avec habileté*.—« Your sister is in no sense entertaining my addresses », (Bernard Shaw, *You Never Can Tell*, Act III); votre soeur n'encourage aucunement mon *assiduité*, mes *attentions*. De là, on passe au sens de *courtoisie, abord agréable*, etc.

« To address oneself to » c'est se *préparer à exécuter une besogne*, c'est *entreprendre une tâche*, se *disposer à, s'évertuer à*.

ADEQUATE.—Le français *adéquat* est surtout un terme de philosophie, qui n'a pas toujours les acceptions de l'anglais. *Adéquat* signifie *entier, complet*, ou encore *équivalent*. Mais « adequate » veut dire *qui suffit amplement à, qui convient, qui s'adapte, qui est à la*

hauteur de. On peut le rendre plus brièvement par *suffisant*, *raisonnable*. Il est rare que l'équivalent français rende le sens de l'anglais.

Le terme anglais prête souvent à l'ambiguïté. Prenons cette phrase: « It must never be forgotten that they were based on the idea of *adequate* protection to Canadian industry », (*Debates of the House of Commons*, 16 mars 1931, p. 49). L'orateur veut-il dire une protection raisonnable ou une protection suffisante? Les deux expressions n'ont pas la même signification. Seul le contexte peut nous renseigner. On a traduit ainsi cette phrase: « On ne doit pas oublier que le projet est fondé sur le désir d'accorder à l'industrie canadienne une protection *suffisante*, » (*Débats*, 16 mars 1931, p. 48).

ADMINISTRATION.—Employé seul, ce mot désigne, en anglais, le *Gouvernement*, c'est-à-dire le ministère aux affaires. En français, il s'applique aux services de l'Etat. C'est alors l'abréviation de *administration de l'Etat*. C'est aussi le sens de *service administratif*. On peut dire encore *département de l'administration*, pour désigner un ministère (ministère signifiant ici service administratif et non ensemble des ministres). (Voir au mot *Department*.) Les journaux canadiens-français ont la mau-

vaie habitude de donner à *administration* le sens de l'anglais. C'est-à-dire qu'ils l'emploient pour désigner le Gouvernement au pouvoir. C'est une faute inexcusable.

Il est une autre acception de l'anglais *administration* qui constitue un piège pour le traducteur. Ainsi, dans cette expression : « the administration of a law », *administration* doit se rendre par *exécution*, *application* d'une loi. (Voir *l'Expression juste en traduction*, p. 255.)

AFFIRMATIVE, in the.—Ajouter, aux équivalents cités dans *l'Expression juste en traduction* (p. 83) : dans le cas de l'affirmative.

AGENDA.—Voir à l'article *Tentative*.

AIDS TO NAVIGATION.—*Balisage* traduit parfaitement cette expression, car il désigne les bouées, balises, etc, employées pour indiquer les dangers que doit éviter le navigateur. C'est donc un anglicisme de mettre : « aides à la navigation », (*la Presse*).

On pourrait se servir d'une périphrase comme : « appareils destinés à faciliter la navigation ». C'est bien long. Mais on a maintenant des stations radiogonométriques (*direction finding stations*) qu'on ne saurait guère appeler des balises.

ALIBI.—En anglais comme en français, ce mot désigne l'excuse qu'on trouve dans le fait de s'être trouvé à un autre endroit au moment où se passait un incident. Il appartient surtout au vocabulaire juridique.

Mais en anglais, — aux Etats-Unis et au Canada en particulier,—on l'emploie beaucoup au figuré pour exprimer une excuse quelconque.

Le même emploi figuré est permis en français. Seulement, il était bien rare autrefois, tandis qu'il semble se généraliser maintenant. On le verra par quelques exemples.

« Il avait toujours une excuse. C'était toujours une bonne excuse. Et il était profondément sincère en se créant ainsi ces espèces d'*alibis* moraux », (traduction française du roman de Ludwig Lewisohn *le Cas de M. Crump*, p. 24). « Le désœuvrement de Phili compromettait l'avenir du ménage. Phili commençait à se déranger. Je lui ai répondu que pour un garçon tel que son gendre, son « quart d'agent de change » ne servirait jamais qu'à lui fournir des *alibis* », (François Mauriac, *le Noeud de Vipères*, p. 82). « Le divin n'est plus guère qu'une sorte d'*alibi* à sa paresse », (Georges Bernanos, *la Grande peur des bien-pensants*, p. 131). « L'ardente minorité juive... qui voit dans la lutte des idées, menée à coups de billets de banque, un magistral *alibi* », (Ibid., p. 136).

« La presse... ne cherche dans le scandale parlementaire qu'un *alibi* à son propre déshonneur », (Ib., p. 276).

ALIENATION.—Comme en français, ce mot peut signifier l'aversion qu'ont des personnes les unes pour les autres. Il peut aussi vouloir dire l'action de provoquer l'aversion des autres, sens qu'a le verbe *aliéner* en français, mais non le substantif *aliénation*. Enfin, il désigne l'état de la personne qui a perdu l'affection de quelqu'un, acception ignorée du français. — « He cared no longer about his alienation », (D.-H. Lawrence, *Sons and Lovers*); il ne s'inquiétait plus de la perte de l'affection des siens (ou: de l'aversion où le tenait sa famille).

ALL FOURS.—Expression usitée pour dire que deux choses se valent: « to be on all fours with », *les deux projets se valent*. « It is not on all fours with », *le cas n'est pas le même*. « Observations on all fours with », *observations qui cadrent parfaitement avec*.

ALONENESS.—Voir au mot *Oneness*.

A.M., P.M.—La première de ces abréviations, a.m. (*ante meridiem*), désigne la *matinée*; l'autre, p.m. (*post meridiem*), l'*après-midi*.

et la soirée. Elles sont inconnues en français. « 10 h. A.M. » se dira *dix heures du matin*. « 10 P. M. », *dix heures du soir*. Notez que le mot *avant-midi*, ne s'emploie guère en France, sinon pas du tout. Quant à *après-midi*, on n'en fait pas un abus non plus. « 3 P.M. » se dira là-bas *trois heures du soir*. Mais, au Canada, nous répugnons à employer « le soir » pour désigner une période précédant six heures du soir. Je ne vois pas pourquoi. — Différence d'habitudes : nous ne nous habillerions pas avant six heures du soir, mais les Français portent l'habit à dix heures du matin pour un mariage ou une cérémonie officielle. De même, nos *élégants* des faubourgs mettent un smoking pour se marier le matin !

En France, on évite souvent la distinction entre matin et soir en désignant les heures de 1 à 24. Ainsi *quinze heures* correspond à *trois heures du soir*. C'est bien commode.

AMENITIES. — *Agrément* (d'un lieu), *avantages, commodités*. — « Amenities of life », *commodités, agréments de la vie*. « Amenities of Parliament », *bons usages, prérogatives du Parlement*.

ANNOUNCER.—Voir à l'article *Speaker*.

APARTMENT.—En anglais, ce mot dési-

gne d'abord une *chambre*, une *pièce*, (*Concise Oxford Dictionary*). Au Canada français, on donne ce sens à l'équivalent français *appartement* (qui s'écrit avec deux *p*). C'est du langage populaire, inspiré moins de l'anglais que du parler normand peut-être. Félix Boillot écrit en effet: « En Normandie, on appelle appartement ce que nous appelons une pièce en français. » Il ajoute: « La mode commence à s'introduire en France dans certains hôtels d'appeler une simple chambre un appartement. Cet *anglicisme* entraîne généralement une sérieuse majoration de la note. » Ceux qui cherchent toujours des excuses à leur mauvais langage ont donc trois détestables prétextes pour persister dans leur faute: anglais, parisien, normand. Ils continueront à dire: « Un logis de six appartements. »

Dans *la Chair décevante*, Jovette Bernier a commis cette faute: « mes appartements », (p. 24). Les apôtres du parler canadien (ou plutôt *canayen*) s'en réjouiront.

(Pour *Apartment House*, voir *l'Expression juste en traduction*.)

APPREHEND, to.— Le français *appréhender* signifie « considérer quelque chose comme étant à craindre ». Il a d'autres sens, mais vieillis, ceux de prendre: *appréhender au corps*, et de saisir par l'esprit.

L'anglais a gardé toutes ces acceptions et il y a ajouté celle de *croire, supposer, imaginer*.

Il est couramment employé pour dire *saisir avec l'esprit, concevoir*, comme dans ces exemples: « Young children *apprehend* men and things without any intermediary », (Ernest Dimnet, *The Art of Thinking*, p. 52), les jeunes enfants *comprennent* les hommes et les choses sans le secours d'un intermédiaire. « The judicious reader will *apprehend* me », (Charles Lamb, *The Essays of Elia*, éd. Everyman's Library, p. 110); le lecteur sagace me *comprendra*. « There was one thing, I seem to *apprehend*, that had always particularly moved him », (R. L. Stevenson, *Familiar Studies of Men and Books*, éd. Nelson, p. 208); je crois *saisir* qu'une chose en particulier l'émouvait.

Mais voici un exemple de l'emploi de « to *apprehend* » dans un sens qui se rapproche du français: « Danger may be *apprehended* when next they meet », (R. L. Stevenson, *Ib.*, p. 66); un danger est à *craindre* pour la prochaine fois qu'ils se rencontreront.

L'adjectif « apprehensive » et le substantif « apprehension » ont les mêmes acceptions que le verbe. — « The fearful Alan was acutely *apprehensive* of drama », (Arnold Bennett, *Accident*, p. 104); Alan, devenu craintif, *sentait* nettement venir le drame.

Il ne faut pas oublier que « to apprehend » n'a jamais la signification de *comprendre*, au sens strict du mot, lequel se rend en anglais par « to understand » ou par « to comprehend ». « To apprehend », ce n'est que *concevoir l'existence, saisir par l'esprit*. Mais, « to comprehend » c'est pénétrer jusqu'à l'essence des choses, en avoir une vue profonde et complète. Ainsi, dans cette phrase : « Francis I cannot be *comprehended* unless one portrays his epoch », (Francis Hackett, *Henry the VIIIth*, p. X) ; on ne peut *comprendre parfaitement* François Ier, si on ne se transporte pas par la pensée à son époque.

Trench a fort bien exposé cette différence entre « to apprehend » et « to comprehend » : « How important is it to keep in mind the difference, of which the existence is asserted by the fact that we possess the two words, *to apprehend* and *to comprehend*, with their substantives, *apprehension* and *comprehension*. For indeed we *apprehend* many truths which we do not *comprehend*. The great mysteries of our faith, the doctrine for instance of the Holy Trinity we lay hold upon it (*ad prehendo*), we hang on it, our souls live by it ; but we do not *comprehend* it, that is, we do not take it all in ; for it is a necessary attribute of God that He is *incomprehensible* ; if He were not so, either

He would not be God, or the being that *comprehended* Him would be God, also. But it also belongs to the idea of God that He may be *apprehended*, though not *comprehended*, by his reasonable creatures », (R. C. Trench, *On the Study of Words*).

ARGUMENT.—Se rend d'abord par *argument* (raison invoquée à l'appui d'une opinion). Ensuite, par *raisonnement*, *argumentation*. De là, on passe au sens de *plaidoyer*, *discours*, *débat*, *discussion* et même de *querelle*. — « The council's argument », le *plaidoyer* de l'avocat. « The hon. members' argument is not clear », le *raisonnement* de l'hon. député n'est pas très clair. « We had an argument », nous nous sommes *querellés*.

« Argument » peut signifier encore *preuve*, *indice*, *marque*. Mais ce sens est vieilli. — « To know you, sir, and not love your goodness, would be an *argument* of total want of sense or goodness in any one », (Henry Fielding, *Tom Jones*, I, VII), quiconque vous connaissant, monsieur, n'apprécierait pas votre bonté *ferait preuve* d'un manque absolu d'intelligence et de bonté.

ARTIST, ARTISTE.—Les Anglais font une distinction entre ces deux mots, dont l'un s'écrit à la française.

« Artist » désigne surtout un peintre, mais on l'applique aussi au sculpteur, à l'architecte. On s'en sert encore comme nous faisons de notre *artiste*, pour exprimer qu'une personne excelle dans son métier, ou sa profession.

« Artiste » désigne le musicien ou le comédien, et ne comporte pas l'idée d'une habileté remarquable. Ainsi, l'on comprend cette phrase relative à un comédien: « He might be all narrow ambition and conceit; but he was an artist — not merely an *artiste*, but an *artist* », (J. B. Priestly, *The Good Companions*, I, p. 290).

Le *Standard Dictionary* (américain) de Funk et Wagnall embrouille cette question comme à plaisir. Mais le *Concise Oxford Dictionary* l'explique bien clairement.

Dans *Mots anglais perfides*, M. Derocquigny n'a pas très bien saisi la différence entre *artist* et *artiste*.

AS...—Adverbe, conjonction, préposition ou pronom relatif (n'en jetez plus!), ce petit mot cause bien des ennuis au traducteur. Il y faudrait consacrer des pages et des pages. Mais nous n'écrivons pas une étude grammaticale. Bornons-nous à signaler deux ou trois des pièges que tend souvent *as*.

« As a matter of fact » ne doit pas se traduire par « comme question de fait » mais par *en réalité, en fait, de fait, dans le fait* (pour les

archaïstes!), *par le fait, effectivement, en effet.*

« *As far as* » peut se rendre par *si loin que, dans la mesure de, autant que, pour autant que*. Evitez avec soin l'anglicisme si répandu : « en autant que ». M. Léon Lorrain ne manquerait pas, si vous le commettiez, d'exercer à vos dépens son ironie si bien connue : il a été l'un des premiers à souligner cette faute. Et vous n'auriez pas la ressource de vous fâcher, parce que, connaissant le ridicule de se mettre en colère pour une question de langage, le spirituel M. Lorrain ne perd jamais le sourire. — Il est impossible d'indiquer toutes les façons de traduire « *as far as* », puisque cette tournure se présente dans des phrases d'une variété infinie. Il faut s'inspirer du contexte. Voici deux ou trois équivalents : « *Si loin qu'elle remontât d'année en année, elle ne se souvenait pas de s'être révoltée contre quoi que ce fût* », (Georges Bernanos, *la Joie*, p. 113). « *Autant que l'on en pouvait juger (as far as could be seen), elle était jolie* », (Prosper Mérimée, *Chronique du règne de Charles IX*, p. 58). « *Dans la mesure de leur pouvoir* » (*as far as they can*).

« *As far as I am concerned* » peut se rendre par *pour ma part, quant à moi* (tournures parfaitement françaises, quoi qu'en disent certains), et même par *en ce qui me concerne*,

(André Thérive, *l'Expatrié*, p. 42). On sait que M. Thérive est un puriste, qui professe le mépris le plus absolu pour le parler des Canadiens-français.

« As you were » est un commandement militaire auquel on a recours pour faire recommencer un mouvement, ou plutôt pour annuler le commandement précédent. Tous ceux qui sont passés dans l'armée (ou la milice) savent comme il est agaçant! En français, il se dit « *Au temps* », c'est-à-dire: « Revenez au temps no 1 », (*Larousse mensuel*, janvier 1932). Nous citons cette traduction à titre documentaire. Il serait de la dernière extravagance de songer à introduire un mot de français dans l'armée canadienne. Même les officiers canadiens-français en seraient outrés. Et pourtant!.....

Ne confondez pas « as you were » avec « as it were ». Cette dernière expression signifie *pour ainsi dire*.

ASSESSMENT.—*Assiette de l'impôt.* — Pour asseoir la taxe foncière, on fixe arbitrairement la valeur des immeubles. C'est ce qu'on appelle chez nous *l'évaluation municipale*. En réalité, c'est *l'assiette de la taxe foncière*, c'est-à-dire l'action de déterminer la base sur laquelle repose l'impôt. On peut dire aussi: *valeur imposable* de la propriété.

AUDIT.—*Vérification, jugement, contrôle.*—La vérification peut être étroite, serrée, insuffisante, courante *paripassu*, (Cour des comptes).

« Board of Audit », *conseil de vérification*.
« Audit Office », *bureau de l'auditeur général* (correspond à peu près à la Cour des comptes de France). Cette expression peut signifier, en langage commercial, *conseil de vérification*.

« Pre-audit », *vérification préalable, contrôle préventif*.

AUDITOR GENERAL.—*Auditeur général.*—L'étymologie du mot *auditeur* remonte à l'époque où les comptes étaient d'une pratique si compliquée qu'il y avait à la Cour des comptes de jeunes membres nommés spécialement pour écouter les nombres et chiffres énoncés, puis les répéter en disant *Audivi*. D'où le nom d'auditeur qui leur est resté et est devenu synonyme de vérificateur en France aussi bien qu'en Angleterre. La Cour des comptes comprend aujourd'hui 27 auditeurs.

Ajoutons à ces notes que le mot *auditeur* ne s'emploie que pour les administrations de l'Etat, et, au Canada, seulement pour rendre « Auditor general ». Dans le vocabulaire commercial, « auditor » se traduit par *vérificateur*. Dans certains cas, on peut dire *apurateur, contrôleur, censeur*.

En France, il n'existe pas de poste correspondant à celui de notre auditeur général. Les fonctions que remplit ce dernier relèvent d'un tribunal spécial appelé la Cour des comptes, qui connaît des faits de comptabilité de la même manière que les tribunaux ordinaires instruisent les causes du genre habituel. Le premier président de la Cour des comptes occupe, dans la hiérarchie administrative, à peu près la place de l'auditeur général chez nous, mais ses fonctions ne sont pas les mêmes.

M. Edouard Montpetit (*Sous le signe de l'or*, p. 77) met en italiques le mot auditeur dans « auditeur général ». Pourquoi? Sans doute pour ses lecteurs de France. C'est un scrupule peut-être excessif, car, si la France n'a pas d'auditeur général, elle a des auditeurs : nous venons de le voir.

Sous le signe de l'or, soit dit en passant, est écrit dans une langue correcte et fort élégante. Excellente leçon de style pour les économistes et les journalistes *financiers*.

B

BACK COUNTRY.—*Régions éloignées de tout centre.* — « *L'arrière-pays* des états de New-York, de New-Jersey, de Massachusetts

leur échappe (aux démocrates) », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, p. 266).

BALLERINE.—Voir à l'article *Classified Advertisements*.

BIGOT, BIGOTED.—Le français *bigot*, adjectif ou substantif, s'applique à une personne à la dévotion étroite et mal entendue. L'anglais « *bigot* » et « *bigoted* » indique un attachement irraisonné à une croyance ou à une opinion quelconque. Il a le sens d'*entêté*, de *fanatique*, d'*esprit étroit*. Saisissez-vous la nuance entre les deux langues?—« *I am not a bigoted or prejudiced man* », (Bernard Shaw, *Man and Superman*, Act I), je ne suis pas un homme à *entêtements* ni à préjugés. « *I am not bigoted about it* », (Shaw, *Misalliance*); je n'y tiens pas outre-mesure.

Le substantif « *bigotry* » se rendra par *fanatisme*, *étroitesse d'esprit*, *entêtement*, *attachement aveugle à une idée*.

BOYCOTT, to.—Ce verbe a été francisé en *boycotter*, et le substantif, en *boycottage*. Voici quelle serait l'origine du mot : « La Ligue agraire d'Irlande recourut contre les propriétaires à la pratique du « *boycottage* » (du nom du capitaine Boycott, qui en fut la première victime) », (*Larousse mensuel*, juillet 1930).

C

CARPENTER.—*Charpentier*, mais aussi et plus souvent *menuisier*. Ce dernier mot se rend aussi par « joiner ». Mais un « joiner » est un menuisier qui ne fait que des travaux fins.

CARPET.—Dans les réclames des journaux canadiens-français, les tapis se nomment toujours *carpettes*. Ce mot a le don de me tomber sur les nerfs, je l'avoue humblement. Il est français, mais avec l'acception de *petit tapis*. Un tapis ordinaire se dit tapis. L'anglais *carpet* désigne un tapis quelconque mais un petit se dit « rug » quand on veut faire la distinction.

La *carpette* de nos journaux me paraît une survivance du temps où les tapis se vendaient surtout à la pièce, ou à la verge. Les tapis de dimensions déterminées et comportant un dessin particulier étaient rares. En anglais du Canada, on les appelait « rugs » et, en français, aussi du Canada, « carpettes ». Ce temps n'est plus; il reviendra peut-être, comme dans l'épigramme de Piron! En attendant, puisqu'il ne se vend plus guère de tapis à la mesure depuis que nous avons partout de bons parquets, abandonnons la distinction d'autrefois et disons tapis pour désigner les... tapis.

« Oriental rug » se traduit par *tapis*

d'Orient, et non par tapis oriental. Ainsi le veut l'usage.

CARRIAGE.—Un des sens de ce mot : *maintien, port, tenue, démarche*.— « She recognized him in the gloom by his self-possessed (some would have said self-complacent), slightly perky carriage », (Arnold Bennett, *The Strange Vanguard*, p. 84) ; elle le reconnut dans l'ombre à sa *démarche* légèrement arrogante, la démarche de l'homme sûr de soi (d'aucuns diraient content de soi).

CASUAL EXPENSES.—Voir à *Expenses*.

CHAIR.—En langage parlementaire, désigne le *fauteuil présidentiel*, évidemment, mais surtout la *fonction du président* de la Chambre. « The Speaker takes the chair » signifie *le président ouvre la séance*. « The Speaker leaves the chair » veut dire que *la Chambre se forme en comité*, parce que le président abandonne alors son fauteuil pour être remplacé, non pas au fauteuil mais au Bureau, par le président du comité (« deputy speaker »). — « The motion before the chair », *proposition* ou *motion dont la Chambre est saisie*.

CHANT.—Ce mot français est employé par les Anglais en des sens tout à fait particuliers.

Il désigne, d'abord, une courte mélodie composée surtout d'une longue note de récitatif et dont on se sert pour les psaumes ou les cantiques. Il s'applique encore à une façon de parler sur un ton de chant monocorde. Ce que nous appelons *récitatifs* de certaines cérémonies religieuses sont des « chants » en anglais. Le « chant » est parfois aussi notre *plain-chant* ou une *mélopée*. « To chant » c'est *psalmodier*, *chanter en traînant sur les sons*.

Carlyle donne ce nom aux *Edda* nordiques, « poems or *chants* of a mythic, prophetic, mostly all of a religious character », *Hero-Worship*, I) A propos du Coran, il écrit : « Much of it is rhythmic; a kind of wild *chanting* song, in the original », (*Ibid*, II).

CHARGE ACCOUNT.—*Ventes sur comptes*, (*Mon Bureau*, janvier 1931) ; ou *ventes à crédit*.

CHICANE.—Le français *chicane* signifie « difficulté qu'on suscite pour embrouiller une affaire en justice, ou querelle, difficulté mal fondée qu'on suscite ».

L'anglais nous a emprunté le mot, mais en lui donnant des acceptions plus nombreuses. Il veut alors dire : a) *échappatoire*, *faux-fuyant*, *subterfuge*, *argument captieux*; *abus des ressources de la procédure*, (sens qui se rapproche

du français) ; b) *raisonnement de mauvaise foi* ; c) *ruse, artifice, stratagème*, (Clifton et Grimaux).

Voici des exemples de l'emploi de *chicane* avec les acceptions de c) : « In the night Lord Furber's cleverness, his *chicane*, seemed to grow more and more diabolic and irresistible. » (Arnold Bennett, *The Strange Vanguard*, p. 208) ; avec la nuit, l'habileté de lord Furber, sa *ruse*, semblaient devenir de plus en plus diaboliques et irrésistibles. « Maidie had got the better of him—he knew not by what *chicane* and conspiracy and deceit, » (Ib., p. 300) ; Maidie l'avait emporté sur lui, il ne savait par quel *stratagème*, par quelles machinations ou quelle supercherie.

CHORINE.—Voir à l'article *Classified Advertisements*.

CIVIL SERVICE.—Désigne le *personnel des services administratifs*, le *personnel de l'Etat*, les *fonctionnaires*. Nous traduisons habituellement par *service civil*. C'est un anglicisme. Mais pourrait-on le déraciner ? Il a pour lui un si long usage, qu'il est entré dans la langue parlée au Canada pour n'en plus sortir, sans doute. On peut se demander, du reste, s'il ne se recommande pas par la nuance qu'il comporte, c'est-à-dire par le rapprochement qu'il marque

avec les serviteurs militaires de l'Etat. Il est vrai que les Français expriment la même nuance par l'expression *fonctionnaire civil*.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire une note de M. Fauteux à ce sujet : « D'aucuns prétendent, avec raison il est vrai, que nous devrions renoncer à l'emploi de *service civil* dans le sens de *personnel des services administratifs*. Cependant l'expression figure depuis tant d'années dans nos documents publics et même dans notre code de lois, qu'il faut en prendre notre parti et le subir comme dans le cas de maints autres anglicismes impossibles à déraciner. Dans tous les ouvrages français consultés, nulle part nous ne rencontrerons l'expression au sens indiqué plus haut. Il y est parfois question de *fonctionnaires civils*, par opposition aux fonctionnaires militaires, mais jamais de service civil.

« Tout en ne bannissant pas complètement l'expression *service civil* qui nous est ainsi imposée par la force des choses, nous pouvons cependant n'y avoir recours que le plus sobrement possible. Les quelques termes suivants, empruntés à des auteurs français, sont à noter : « civil servant », *employé de l'administration, fonctionnaire public*; « civil service », ou « civil servants », *le personnel administratif, le personnel des services publics*; « civil service reform », *la réforme des fonctions publiques*; « civil servi-

ce list », *l'Annuaire*; « civil service classification », *classement* ou *organisation hiérarchique des fonctionnaires, classement des fonctions publiques*.

« Ce que l'on désigne ici sous le nom de *service intérieur* (Inside Service) se nomme *administration centrale*, par opposition aux *services extérieurs* (outside service), (*le Matin*, de Paris, janvier 1907).

« Dans le budget des dépenses, « civil government list » veut dire également *administration centrale*, c'est-à-dire les frais du personnel administratif, ou le traitement du personnel permanent des administrations centrales à Ottawa. » (E. Fauteux, *Termes administratifs et parlementaires*.)

CLARET.—Les Anglais appellent ainsi le *vin de Bordeaux rouge* et même tout vin rouge. Ici, nous donnons ce nom au *vin blanc*. Erreur dans les deux cas. En France, le *claret* (ou plutôt *clairet*) est un vin rouge *de couleur peu foncée*. Le mot y est peu employé.

Les Canadiens-français qui se croient fort avertis appellent plutôt les vins blancs : *sauterne*. Ils commettent deux fautes. *Sauternes* s'écrit avec une *s* à la fin et il ne désigne que les vins blancs du pays de Sauternes, dont le Château-Yquem est le plus renommé.

Que dire? Tout simplement *vin rouge* pour

les vins rouges et *vin blanc* pour les vins blancs. M. de la Palice aurait trouvé cela tout seul.

Mais il vaudrait mieux apprendre à connaître un peu les vins. On distinguerait ainsi entre un Bordeaux, un Bourgogne, un vin d'Alsace, un vin de Provence. On ne confondrait pas un Médoc avec un Chateauneuf-du-Pape; ni un Pouilly avec un Moulin-à-vent. Les vins de France, l'une des joies de la vie, méritent ce petit effort qui les fera mieux goûter.

CLASSIFIED ADVERTISEMENTS. — En Amérique, on abrège cette expression en « *classified ads* ».

Au sujet de l'équivalent français, nous livrons sans commentaires aux administrateurs de nos journaux ces lignes de M. Hanet-Archambault sur l'américanisation de la presse française : « Voyez l'encre rouge. Voyez les dessins naïvement humoristiques. Voyez les photographies fournies par les agences américaines, — des *girls*, la pomme de terre la plus grosse du monde, la vache la meilleure laitière du monde. Voyez à la sixième page : « petites annonces classées » (*classified advertisements*) ; il y a dix ans, on les appelait seulement « petites annonces » et pourtant elles étaient déjà « classées », (*Mercury de France*, 1-XI-31, p. 555).

Certains journaux canadiens-français croient

élégant d'appeler *petites affiches* les « petites annonces ». Pourquoi ?

Relevons dans notre citation un exemple curieux de l'anglais tel qu'on le parle en français. *Girls* désigne à Paris les petites femmes, anglaises pour la plupart, qui dansent dans les music-halls (autre expression bien parisienne) ou les opérettes à la mode, nommées « comédies musicales » (*musical comedies*) et dont les couplets s'intitulent « lyrics ». Les Anglo-saxons donnent le nom de « chorus-girls », et non de « girls » tout court, à ces jolies et médiocres danseuses. Mais « chorus-girl » devient péjoratif ; on ne l'emploie plus guère que dans le récit des affaires de mœurs où sont compromises bien souvent ces aimables personnes. Pour rendre leur politesse aux Français sans doute, les Américains se sont mis à nommer *ballerines* les demoiselles court vêtues que les Français appellent « girls ». Un petit nombre (100% *Americans*) ont créé le néologisme « chorine ». En français, une ballerine, c'est bien autre chose.

CLEAR, CLEARANCE.—Le verbe « to clear » signifie d'abord *débarrasser*. Il a tous les sens qui se rapprochent de cette idée. « To clear a table » c'est *desservir*, ou *débarrasser une table*. « To clear land », *défricher un lopin de terre* (c'est-à-dire le *débarrasser* des arbres, des souches, des ronces, de tout ce qui met obs-

tacle à la culture). « To clear a debt », *acquitter, payer une dette* et « to clear a mortgage », *purger une hypothèque* (s'en débarrasser) « To clear a road », *établir une route* (ou bien : *la rendre libre de tout obstacle*).

« To clear » veut encore dire *éclaircir, élucider, expliquer*. « To clear the meaning of a sentence », *éclaircir, expliquer le sens d'une phrase*. « To clear a mystery », *éclaircir, résoudre un mystère*.

Autre sens : *justifier, affirmer ou démontrer l'innocence de quelqu'un*. « To clear oneself », *se laver d'une accusation*.

Et encore : *réaliser un bénéfice*. « I cleared \$100 on this transaction », *cette affaire m'a rapporté \$100*.

L'adjectif « clear » a les mêmes sens. — « I am clear that », *je suis certain que*. « He is clear », *il est débarrassé de soucis*, (J. Derocquigny, *Mots anglais perfides*). — « Clear », peut-on dire d'une façon générale, a tous les sens de *clair* et plusieurs de ceux de *libre*.

« Clearance », substantif, a les sens du verbe et de l'adjectif. Il désigne aussi le *congé*, c'est-à-dire l'autorisation de partir donnée à un navire par le service des douanes. Ce n'est pas le *dédouanement*, comme certains le pensent, car le *dédouanement* (ou *dédouanage*) est l'action de retirer des marchandises de la douane. « Clearance » signifie encore *patente*, ou cer-

tificat délivré à un navire en partance et qui n'est pas la même chose que le congé.

« A clearance », c'est parfois un *acquit-à-caution*, pièce permettant de faire circuler des marchandises dont les droits ne sont acquittés qu'après livraison.

Enfin, « clearing house » veut dire *chambre de compensation*.

CLIMAX. — Désigne une *gradation*, mais surtout le *point culminant*, l'*apogée*, le *comble*, le *moment psychologique*, la *crise finale* précédant le dénouement.

COLD SHOULDER.—« To give the cold shoulder » c'est *battre froid à quelqu'un*, *lui faire grise mine*.

Il paraît que l'expression vient d'une vieille coutume française. Quand on avait chez soi une personne dont on voulait se débarrasser, on lui servait à table de l'épaule de mouton froid. L'invité comprenait, s'il n'était pas sot, et il s'en allait.

COMMODITY.—Ce mot s'emploie, comme le français *commodité*, pour désigner la qualité de ce qui est commode, la faculté de disposer librement d'une chose, ou l'ensemble des aises, des agréments, des comforts. De là, l'anglais (mais non le français) passe au sens d'objet

commode, utile. Il désigne aussi tout article nécessaire, toute *marchandise*, toute *denrée*. C'est cette dernière acception qu'il a dans le langage économique. Depuis le début de la fameuse crise, on parle beaucoup de « falling off of commodity prices » On veut dire : la chute du prix des *denrées*. Eviter avec soin d'écrire *le prix des commodités*, comme l'a fait un quotidien de Montréal.

(Voir aussi *l'Expression juste en traduction* à l'article *Accommodation*.)

COMMUNITY.—L'anglais a des sens que n'a pas le français. Il désigne, par exemple, un corps organisé, (politique, municipal ou social). Le sens de *communauté* qui se rapproche le plus de celui-là est « ensemble des personnes qui ont des intérêts communs ». Mais le français s'emploie toujours dans un sens général et strictement abstrait. Si l'anglais peut fort bien dire: « He is mayor of his community », on devra dire en français: « Il est maire de sa ville » (ou de la ville où il demeure). Il est impossible de mettre: « Il est maire de sa communauté », sans éveiller l'idée d'une communauté religieuse, parce que « communauté » est trop déterminé dans cette phrase. Mais rien n'empêcherait d'écrire: « Il est dévoué aux intérêts de la communauté », puisque communauté aurait alors son acception abstraite et générale.

« Community » a encore le sens de *public*, c'est-à-dire d'ensemble indéterminé. Il serait légitime de prendre l'équivalent français dans cette acception, pour une raison fort bien exposée dans cette citation : « Les sujets se sont dressés de nouveau contre l'Etat ; contribuables, ils revendiquent pour eux-mêmes une partie des impôts, non pas en tant qu'individus, mais en tant que masse inorganisée. Cette masse, l'ensemble d'une nation, qu'on ne peut guère appeler la société, serait mieux désignée par le mot de *communauté*, dont les équivalents sont employés en ce sens dans plusieurs langues... L'Etat a lui-même de grands besoins et des défenseurs qui prétendent que ces besoins doivent passer avant les devoirs à remplir envers la *communauté*. » (P.-C. Solberg et Guy-Charles Cros, *Mercure de France*, 25-II-32, p. 12).

Communauté sociale peut rendre certaines acceptions particulières à l'anglais. C'est un pléonasme, mais parfois nécessaire à cause du sens restreint que prend *communauté*. *Collectivité* peut s'employer avec avantage dans bien des cas. *Société* aussi.

COMPANIONATE MARRIAGE. — Les Anglo-saxons, c'est un fait connu, ont la peur des mots. Nous les comprenons d'autant mieux que nous, Canadiens-français, leurs ressemblons

assez à cet égard. N'en soyons pas trop fiers : c'est une des formes de l'hypocrisie.

Cette tournure d'esprit a porté un brave Américain à inventer une expression nouvelle pour désigner *l'union libre* qu'il voulait prêcher en son pays. Cette expression, c'est *companionate marriage*. Le juge Lindsay, qui en est l'auteur et qui l'a choisie pour titre d'un ouvrage dont on a beaucoup parlé, a enveloppé sa théorie de considérations nuageuses et grandiloquentes pour lui donner un air philosophico-pédagogique. Il n'a pu cacher qu'il exposait tout bêtement la doctrine de l'union libre, vieille comme le monde. Ne cherchons pas midi à quatorze heures pour rendre cette expression. *Union libre* suffit.

L'anglais avait déjà trouvé l'expression *free love*, fort claire, et l'euphémisme *common law marriage*, pour désigner la même chose. Tout cela se rend par *union libre*.

Une remarque s'impose toutefois. « Common law marriage » comporte souvent une nuance, que le français *concubinage* rend à merveille.

La « common law wife » est la *concubine*. Mais, comme la loi a dû s'en occuper dans certains cas, en particulier à propos des pensions militaires dont la guerre de 1914 nous a laissé le triste héritage, on lui a trouvé un titre plus digne, c'est-à-dire *épouse de fait*, ou *épouse se-*

lon le droit coutumier. (Voir aussi sur ce sujet à l'article *Law.*)

COMPLEMENT, to.—Un de nos confrères écrivait, dans le *Soleil* du 11 mars 1932: « Pour *complémenter* la législation... » C'était une négligence, excusable sans doute quand on songe à la hâte inhumaine avec laquelle les journalistes sont forcés d'écrire. Mais ils ont des chefs qui devraient bien donner un petit coup de crayon dans la *copie*...

L'auteur pensait à l'anglais *to complement* qui veut dire *ajouter à, compléter*.

Si nous avons complément et complémentai-
re, en français, nous ne possédons pas le verbe
complémenter.

COMPOSITE.—L'anglais a d'abord le sens de *mêlé, composé, formé d'éléments divers*. En français, composite n'a cette acception qu'au figuré, le sens propre étant réservé au langage de l'architecture. Par conséquent, s'il n'est pas fautif de le prendre pour équivalent de l'anglais, on doit éviter autant que possible cet emploi que l'usage ne ratifie guère, si ce n'est au Canada.

COMPREHEND, to. — Voir *Apprehend*.

CONDUCTOR.—En langage américain de chemin de fer, c'est le *chef de train*. (Les Anglais disent *guard*.) « Sleeping car conductor », *contrôleur des wagons-lits*. (Rappelez-vous le vaudeville de Bisson.)

Le personnage que nous appelons vulgairement « conducteur de tramway » est en réalité un *receveur*.

Enfin, vous pouvez dire que Wilfrid Peltier est *chef d'orchestre* au *Metropolitan*, mais non pas qu'il y est « conducteur ».

CONGESTION.—Veut souvent dire *encombrement, grande affluence, embouteillage* de la circulation. L'équivalent français n'a pas ces acceptions.

CONGREGATION.—Les Anglais ou Irlandais, catholiques ou protestants, appellent « congregation » *l'ensemble des fidèles qui fréquentent habituellement une église*, ou encore la *réunion des fidèles* dans une église. Le premier de ces sens est celui que nous donnons à *paroisse*.

Eviter de traduire par *congrégation*, mot qui, en français, désigne un ordre religieux.

CONSIDERATION.—« A matter under consideration », une question *mise à l'étude, en*

délibération, en discussion dans une assemblée délibérante. Ou bien : une affaire à l'étude.

« Consideration » peut signifier *rémunération, paiement, somme versée*. « For a small consideration they will do the work », ils feront cette besogne pour une faible *rétribution*.

Il veut dire aussi *indulgence, égards, attentions*. — « He had all kinds of consideration for her », il était plein d'*attentions* pour elle. En anglais, on pourrait dire : « He was very *considerate* to her ».

« Consideration » a aussi les sens de l'équivalent français, il va sans dire.

CONTROL.—On n'en finirait plus de noter toutes les manières de traduire « control », l'un de ces mots *passé-partout* de la langue anglaise qui donnent tant de tablature au traducteur. (Voilà au moins un mot qui fera plaisir à nos chers archaisants.)

A notre long article de *l'Expression juste en traduction*, nous ajoutons des remarques inspirées de l'actualité économique.

Depuis le début de la fameuse crise, les économistes ont cherché fébrilement des théories nouvelles, ou de vieilles théories à rajeunir. D'aucuns, doutant de l'efficacité des lois économiques, voient le salut dans l'intervention des pouvoirs constitués, intervention qu'on appelle « control » en anglais. On aura « a controlled

currency ». Les économistes français ont appelé ce système *la monnaie dirigée*. Dans son beau livre, *Sous le signe de l'or*, M. Edouard Montpetit l'explique fort bien : « Il suffira de *diriger* la monnaie et de se passer de l'or... Renoncer à l'or, *manoeuvrer* la monnaie... » (pp. 240 et 241). Plus loin il écrit : « On contrôlera, on « *dirigera* » cette monnaie que l'or... ne contraindra plus à ses limites métalliques », (p. 256). Admirons au passage comme un esprit clair peut simplifier ces théories si nuageuses chez d'autres. Doit-on voir dans cette clarté la marque d'un cerveau latin ?

Puis « a controlled (ou : managed) economy », *économie dirigée ou interventionnisme*, (Colson, *l'Economiste français*, septembre 1932). Ces deux dernières expressions peuvent rendre aussi « conscious corporative planning », autre nom de la « controlled economy ». *Economie dirigée*, (*Revue pol, et parl.* oct. 1932).

« Controlled inflation » (c'est encore la « controlled currency », ou à peu près) se dira *inflation dirigée*, (Jean Decrais, *Je suis partout*, 16 juillet 1932).

Puisque nous y sommes, relevons, dans la même livraison de *Je suis partout*, deux autres équivalents de « control » : « Un des attributs essentiels de la souveraineté des Etats, c'est précisément la *maîtrise* de leurs tarifs douaniers », (Pierre Gaxotte). « Les Etats-Unis ont pu

exercer une *action prépondérante* sur les prix », (Marcel Chaminade).

Enfin, sur « birth control » : « C'est la *limitation volontaire de la natalité* », (Félix Boillot, *le Vrai ami du traducteur*).

Mais ne laissons pas M. Boillot sans reproduire tout l'essentiel de son article sur « contrôle ». On y pourra puiser d'utiles enseignements : « Le *speaker* d'un poste d'émission français commentant un accident d'automobile survenu en Amérique nous dit : « Le coureur perdit le *contrôle* de sa voiture; son concurrent fut des premiers à arriver sur la *scène*. » C'est exagérer le côté théâtral de la situation : il faut dire « sur les lieux ». Quant à « *perdre le contrôle de sa voiture* », j'ignore le sens de cette expression, aucune des voitures que j'ai conduites n'était pourvue de cet accessoire... Le traducteur ineffable de l'*Efficiencie* nous parle (...) de gens qui devraient « contrôler leur humeur ». Il veut dire *maîtriser, réprimer leur mauvaise humeur* ».

COOPERAGE.—Désigne d'abord le travail ou l'industrie du *tonnelier*, puis le produit de cette industrie.

Le mot signifie encore le commerce qui s'occupe des *ustensiles de bois*. En ce sens, il se traduit par *boissellerie*, (Répertoire analytique des fabrications, *Annuaire France-Amérique*

1929-1930, art. 6-r). Pour faire la distinction, on dit souvent, en anglais, « white cooperage ».

COST-PLUS BASIS (WORK ON A). —

Cette expression, « work on a cost plus basis », désigne les travaux confiés à un entrepreneur aux risques de l'Etat et moyennant une indemnité proportionnelle aux dépenses. Elle se traduit par *travaux en régie intéressée*. On peut dire aussi, si l'on craint de n'être pas compris, *travaux à prix coûtant plus pourcentage*. Mais c'est d'une syntaxe barbare.

COTTAGE.—Ce mot désigne la maison d'un villageois, et encore ! une maison bien pauvre, bien petite. C'est ainsi que Thomas Hardy écrit de son modeste héros : « He bore the two brimming house-buckets of water to the *cottage* without resting », (*Jude the Obscure*). Par extension, on appelle *cottage* une villa construite légèrement pour y passer à peine quelques semaines, en été.

Tels sont les sens, et les seuls, que le mot ait en Angleterre. En Amérique, on s'en sert pour désigner une maison de ville détachée de ses voisines et ne constituant qu'un logis.

Les Canadiens-français (mais à Montréal uniquement, sauf erreur) ont adopté ce dernier sens. Et c'est ridicule. Pourquoi ne pas se con-

tenter de maison, ou de *maison détachée* quand on veut préciser ?

D'aucuns ont proposé d'appeler *hôtel* ou *hôtel particulier* ce que les Montréalais désignent par *cottage*. Mais *hôtel* est bien prétentieux, car il évoque l'idée d'une maison vaste et somptueuse. Peut-être pourrait-on risquer *petit hôtel*, dans certains cas.

COUNTERVAIL, to.—*Compenser, contrebalancer*. — « Can I countervail the burden I shall be ? » (George Meredith, *Diana of the Crossways*, XXV) ; puis-je compenser l'ennui que je vous cause (ou simplement : pourrai-je vous payer de retour?) .

S'emploie surtout en langage de douane dans l'expression « countervailing duties » (*Concise Oxford Dictionary*), *droits compensateurs*. — « On se contentait naguère de *droits compensateurs*, permettant à la production locale de lutter au moins à armes égales sur le marché intérieur », (André Siegfried, *la Crise britannique au XXe siècle*, p. 36).

CUMULATIVE INTEREST. — Note qu'on fera bien de lire avec attention : « *cumulative interest* se rend par *intérêts cumulés* et non pas *accumulés* », (M.-A. Méliot, *Dictionnaire explicatif*). — Remarquez qu'*intérêts* se met au pluriel en ce sens.

CURIOSITY.—Voir *Land*.

D

DANCE.—En anglais, ce mot ne s'applique pas seulement à un genre de danse, comme le fox-trot, le tango, la valse ou la rumba, mais aussi à une *soirée où l'on danse*, à une *sauterie*, à une *soirée dansante* qui n'a pas l'importance d'un bal. Nos gentilles compatriotes ont malheureusement adopté l'expression anglaise, ne se doutant pas de la faute qu'elles commettent. On leur en pardonnerait volontiers de plus fortes !

DATE.—Voir *Gigolo*.

DEDICATE, to.—Un journal de Montréal publiait naguère une dépêche d'une agence anglaise annonçant que le président des Etats-Unis avait *dédicacé* un monument. Ahuri, le lecteur se demandait en quoi consiste l'action de dédicacer un monument; puis il se disait que le traducteur avait sans doute rendu par ce terme le verbe *to dedicate*, lequel n'a pas toujours les mêmes acceptions que le français *dédicacer*, mais peut signifier *dédier*, *inaugurer* (un monument), *consacrer*, etc.

DEGREE, to a.—Nous ne nous occupons guère, dans ces *Notes de traduction*, de questions grammaticales. Mais voici une particula-

rité de la syntaxe anglaise qui tend un piège au traducteur négligent. *To a degree* ne veut pas dire à un degré quelconque, mais à *un degré élevé*.

Il n'en est pas toujours de même, bien entendu. Le contexte renseignera sur ce point. « *The symptoms are unusual to a degree* », (Arnold Bennett, *The Grand Babylon Hotel*) ; les symptômes sont *tout à fait* inusités. « *She would only be able to see him at limited times, the rules of the establishment she found herself in being strict to a degree* », (Thomas Hardy, *Jude the Obscure*, III, 1) ; elle ne pourrait le voir qu'à de rares intervalles, le règlement de la maison où elle se trouvait étant d'une sévérité *exceptionnelle*.

Voit-on le ridicule qu'il y aurait à traduire « *to a degree* » par *à un degré*? Ça n'aurait plus aucune signification.

(Voir aussi l'article: *Measure, in a.*)

DEMONSTRATION.—Le français *démonstration* désigne ce qui sert à prouver d'une manière certaine, ou bien à enseigner par une déduction logique. Par extension, le mot s'applique à la manifestation extérieure des sentiments et, dans l'art militaire, aux sorties ou escarmouches destinées à intimider l'ennemi. Voilà les principales acceptions de notre mot, lequel sert surtout en géométrie.

L'anglais a les mêmes sens. Il y ajoute celui d'*explication* quelconque, puis de *manifestation publique*. — « The unemployed have made a demonstration » doit se traduire par : *les sans-travail* (ou *les chômeurs*) *ont manifesté* (ou *ont fait une manifestation*). « The demonstration of a vacuum cleaner » se dira à peu près : *l'explication du fonctionnement d'un aspirateur*.

DEMONSTRATE, to.—Dans le commerce, on emploie ce verbe pour indiquer que le vendeur *fera connaître le fonctionnement d'un appareil, d'une machine*; qu'il *fera voir les qualités d'un produit*; qu'il *expliquera les caractéristiques d'un objet quelconque*. — « I will demonstrate this vacuum cleaner », je *vais vous faire voir comment* fonctionne cet aspirateur.

Démontrer, c'est prouver, par voie de démonstration, d'une manière certaine; ou bien enseigner par voie de démonstration. Ce mot appartient surtout au vocabulaire philosophique. Si l'on peut s'en servir dans le langage courant, il faut lui garder son sens abstrait et absolu. *Démontrer*, ce n'est jamais *expliquer*, mais *prouver* hors de tout doute.

DEPARTMENT.—En français, comme en anglais, on peut désigner un ministère par le mot *département*. Mais l'usage le réserve pour indiquer une division de l'administration con-

sidérée dans son ensemble. On dira fort bien : un département de l'administration, ou : les ministres représentent leurs départements. Mais il vaut mieux dire *ministère* de l'Agriculture, quand on considère cette administration comme entité distincte.

A Québec, les ministères s'appellent tous *départements*. A-t-on raison?

Je ne résiste pas à la tentation de citer ce passage où Voltaire joue sur les sens de *départir* et *département* : « Il m'appelle aussi commissaire départi par le roi auprès des fermiers généraux, pendant que je suis opprimé, départi par ces messieurs... Mon département est l'âme éternel, où je vais bientôt entrer », (Lettre à la marquise du Deffand, 26 nov. 1775).

DEPUTY SPEAKER.—Voir *Speaker*.

DESINTERESTEDNESS. — Voir *Oneness*.

DETERMINE, to.—Déterminer, mais aussi terminer, mettre fin à, conclure, résilier, venir à expiration, arriver à l'échéance. — « The lease determined in 1601 », (Samuel Pepys' *Diary*, 14 juillet 1664); le bail expirait en 1601.

DEVELOPMENT.—Voici des acceptions de l'anglais que n'a pas l'équivalent français :

1° *Exploitation, mise en valeur, aménagement*, etc. — « *L'aménagement des ports* », (G. de Raulin, *Revue politique et parlementaire*, 10 avril 1926, p. 83), « *La mise en état de nos ports* », (Ibid., p. 80). « *L'aménagement de la prospérité nationale* », (R. de Jouvenel, *Feu l'Etat*, p. 9). — « *Development or exploration syndicate* », syndicat d'exploration ou de *recherches*, (*Débats*, 1er mars 1926). « *Development of natural resources* », *mise en valeur* (ou *exploitation*) des matières premières (ou du domaine national).

2° *Amélioration, extension, progrès, perfectionnement, évolution*. — « *The development of the internal combustion engine* », le *perfectionnement* du moteur à combustion interne, (*Débats*, 1er avril 1930). « *L'essor industriel et commercial* », (F. Duval). « *L'évolution et l'expansion des banques allemandes* », (F. Duval, *les Livres qui s'imposent*). « *L'expansion économique de la France* », (Ib.).

3° *Encouragement*. — « *Development tarif* », *tarif d'encouragement*.

4° *Événement, fait nouveau, incident*. — « *A new development in the case* », un nouvel *aspect* de l'affaire, un *fait nouveau* s'est révélé. « *A newer development of farm mechanization* », une *nouvelle forme* (ou phase) de l'industrialisation de la ferme, (*Débats*, 1er avril 1930).

Certains auteurs français emploient *dévelop-*

pement pour rendre de ces acceptions.— « Le développement de la production », (R. de Jouvenel, op. cit., p. 19). Ce n'est pas très bon.

Le verbe « to develop » a les mêmes acceptions : exploiter, mettre en valeur, améliorer, etc.

« To develop a tendency », c'est tout simplement *manifester un penchant à*. L'*Oxford Dictionary* donne en effet « to develop » comme synonyme de « to exhibit » dans ce cas.

« To develop a sickness » c'est *contracter une maladie*, (F. Boillot).

DEVOIR.—Les Anglais nous ont emprunté ce mot, auquel ils donnent le sens de *marque de respect*, de *politesse*, acception qu'il a en français, mais au pluriel seulement : *Aller rendre ses devoirs à quelqu'un*. — « Aguecheek, my dear knight, let me pay my *devoir* to you », (Charles Lamb, *The Essays of Elia*, éd. Dent. p. 50) ; Aguecheek, mon cher chevalier, permettez-moi de vous rendre mes *devoirs*.

Mais l'anglais emploie aussi *devoir* avec le sens d'obligation morale : « He had been taken while loyally doing his *devoir* », (R. L. Stevenson, *Familiar Studies of Men and Books*, Chap. Charles of Orleans, V) ; il avait été fait prisonnier alors qu'il remplissait loyalement son *devoir*.

DICTION.—La *diction*, en français, c'est le choix ou l'arrangement des mots. Mais l'usage réserve surtout ce terme pour désigner l'art de lire ou de réciter. L'anglais a ces deux acceptions.

Le français employait autrefois *diction* pour désigner un *mot*, une *expression*. C'est pourquoi Larousse (à ce nom, voilez-vous la face, ô littérateurs purs ou purs littérateurs) Larousse, ai-je l'audace de répéter, cite cette phrase de La Bruyère : « Les synonymes sont plusieurs *dictions* qui signifient une même chose. » L'anglais a gardé ce sens, disparu du français. De là, en anglais toujours, on passe à celui de *vocabulaire*.

DIET.—Signifie *régime alimentaire*, *nourriture* habituelle. Le français *diète* s'applique, au contraire, à un régime exceptionnel, comportant surtout des restrictions et que les Anglais appellent « regimen », mais aussi « diet ».

« A child's diet » c'est le *régime* (alimentaire) *d'un enfant*.

DIFFERENT.—On emploie beaucoup ce mot dans la réclame américaine pour indiquer qu'un produit *n'est pas comme les autres* produits de même espèce : « The razor that is different ». Ne traduisez pas par : le rasoir qui

est différent. Le lecteur ajouterait : différent de quoi ?

L'imagination du traducteur peut donner une foule d'expressions : le rasoir unique, le rasoir aux qualités uniques, le rasoir original, le rasoir qui sort de l'ordinaire, le rasoir exceptionnel, etc.

Si la phrase à traduire est au pluriel, l'emploi de différent, en français, offrirait encore de plus grands inconvénients. Par exemple : « The preserves that are different ». Traduire par « les conserves qui sont différentes » serait indiquer qu'il n'y a pas deux boîtes de conserves qui se ressemblent. Ce serait d'autant plus faux que les procédés de fabrication en grandes séries tendent à uniformiser strictement les produits.

DINGO.—Terme de slang qui désigne le *vagabond*, le *chemineau mendiant*. — « Dingoos are those who wander around and live off the country without labouring », (*Ottawa Citizen*, 29 septembre 1928).

En argot français il existe un mot à l'orthographe identique, mais dont le sens n'a aucun rapport avec celui de l'anglais. Un *dingo*, pour un Parisien, est un *fou*; un *homme qui perd la tête, la raison, qui est piqué*.

DIRECTION FINDING.—*Radio-gonométrie.* (Voir à *Aids to navigation.*)

DISCHARGE, to.—Ce verbe et le substantif correspondant « font allusion à l'allègement qu'on éprouve à accomplir son devoir ou à exercer sa fonction; ils expriment de façon imagée et pittoresque la disparition de ce poids qu'on avait sur le coeur ou la conscience; traduisez donc pas *exercice, accomplissement; remplir, exercer, s'acquitter de*, etc., etc. (H. Veslot & J. Banchet, *l'Art de traduire*, I, 151). « The discharge of one's duty », *l'accomplissement* de son devoir. « To discharge an office », *s'acquitter* d'une fonction, d'un devoir. — On peut dire encore *s'acquitter* d'une obligation, *régler* une dette.

Dans l'armée, « to discharge » veut dire *démobiliser, licencier*. Ailleurs, « to discharge somebody », c'est *congédier* quelqu'un, le *mettre à la porte*. A cause de l'analogie entre « to discharge a gun » et « to fire a gun », *to fire* signifie *congédier, mettre à pied*, en slang.

DISTRACTION.—Ce mot n'a pas toujours le sens du français. Il signifie parfois *folie, inquiétude, égarement extrême*. — « It bores me to distraction », (Bernard Shaw, *The Philanderer*, I), *cela m'ennuie à l'extrême* (ou mieux : *cela me rendra fou*). « I was a captive and a

slave. I loved Dora Spenlow to distraction », (Dickens, *David Copperfield*, XXVI) ; *j'étais prisonnier, esclave. J'aimais Dora Spenlow à la folie.* « The distraction of the ministry is extreme », (Arthur Young, *Travels in France and Italy*, 25 juin 1789) ; *l'inquiétude* des ministres est extrême.

DIVISION.—En langage parlementaire, désigne *l'action d'aller aux voix, le vote, le scrutin.* — A la Chambre des députés de France, l'équivalent *division* s'emploie pour une façon particulière de voter, comme on le voit dans cette citation : « M. Jean : Nous demandons la *division*. — M. le président : On demande le *vote par division*... Il y a une demande de *scrutin* », (*Journal officiel de la République française*, 18 mars 1926, p. 1334). L'exemple démontre du reste que *scrutin* peut s'employer même dans ce cas.

« A motion agreed to on division » est une motion dont l'adoption n'a pas rallié l'unanimité des voix. On traduit par : *motion adoptée à la majorité des voix*, (*Débats de la C. des c.*, 5 juin 1928) ; ou par : *motion adoptée sur division*, (*Débats*, 30 mars 1927). La première de ces formules nous paraît bien préférable à l'autre.

DOCTOR.—Les Anglo-saxons, comme les Allemands, n'omettent jamais ce titre devant le

nom d'un docteur en une matière quelconque. En français, l'usage réserve cet emploi aux docteurs en médecine. Ce n'est pas, à vrai dire, que ce doctorat revête une importance particulière. La coutume s'est établie simplement pour faciliter certains rapports sociaux. C'est aussi, doit-on penser, un signe de ce respect que le pauvre troupeau humain manifeste, pour se les rendre favorables, à l'égard de ceux qui pourraient alléger ses maux : sorte d'offrande propitiatoire aux êtres que le vulgaire croit en possession de secrets magiques.

On ne doit dire « le docteur Untel » que si M. Untel est docteur en médecine. Rien n'empêche, dans la conversion de tous les jours, de donner ce titre à un docteur en une autre matière, si on veut lui faire plaisir. Mais qu'on ne l'écrive pas, si ce n'est après le nom : M. Untel, docteur ès-sciences.

Il importe, d'un autre côté, de ne pas abuser de l'abréviation « Dr ». Elle appartient exclusivement à l'anglais, et à l'allemand, sauf erreur. Son emploi est inconnu en France, sauf chez quelques personnes trop frottées d'anglais. N'écrivons pas « Dr Paul Ixe », mais *le docteur Paul Ixe*.

On ne me croira pas sur parole, sans doute. J'y vais donc d'une citation, mais d'une seule : « En français, ce titre (*docteur avant le nom*) est réservé aux médecins. Pour un Français,

le docteur X, c'est un médecin. Bien entendu, lorsqu'ils parlent d'un Allemand, nos journalistes disent d'un docteur en philosophie, le docteur Hun Tel, mais ce n'est pas du français », (F. Boillot, *le Vrai ami du traducteur*, — oh ! ce titre !). On peut en dire autant des journalistes canadiens-français qui se servent de cette formule pour un *docteur* non médecin anglais, américain ou canadien.

L'abus des titres honorifiques a une saveur fortement provinciale, notons-le en passant au risque de nous attirer des inimitiés éternelles. Ainsi ce n'est sans doute que dans certains coins de la province de Québec qu'on donne du *M. le chevalier X* ou *M. le commandeur Y* gros comme le bras à un brave homme décoré d'un ordre quelconque par un Etat étranger ou par le pape.

On en arrive à des horreurs comme celles qu'Harry Bernard, non seulement met dans la bouche de ses personnages, mais adopte pour sa propre consommation: « Mme Dr Normand », (*l'Homme tombé*, p. 169) et « Madame notaire Melançon », (*la Terre vivante*, p. 69).

Note de la fin : « L'abréviation D-ès-L se réfère exclusivement aux titulaires du doctorat-ès-lettres, diplôme d'Etat. Le doctorat d'Université, qui est une tout autre affaire, ne donne pas droit à ces initiales. Les seules initiales autorisées pour les docteurs de l'Université de

Paris, sont D. U. P. », (F. Boillot, Ibid., p. 105). Comme beaucoup de Canadiens prennent le doctorat à Paris, cette note n'est pas dénuée de tout intérêt pour nous.

DOING BUSINESS.—Voici une expression fort utile que nous avons relevée dans la revue française *Mon Bureau* : « *La Société X opérant en France* ». C'est l'équivalent de l'anglais : « the company is doing business in France ». Traduction excellente qui peut nous éviter cette gaucherie : une compagnie faisant affaires en France.

DOWN PAYMENT SALES. — Peut se dire *ventes sur arrhes*, (*Mon Bureau*, janvier 1931). C'est la tournure la plus exacte et la plus concise, même si les puristes à la manque ne l'aiment pas.

DUMPING.—En langage économique, ce mot désigne *l'action de vendre au rabais, au-dessous du prix moyen ou juste, de sacrifier une marchandise*. Le français a adopté le terme anglais, tel quel. Mais il y a intérêt, parfois, à se servir d'une périphrase, quand ce ne serait que pour varier le vocabulaire ou se faire mieux comprendre du profane. Les expressions que nous avons soulignées au début de ce paragraphe peuvent servir. En voici une autre : « Un

envahissement du marché par des produits étrangers établis à meilleur compte », (Henri Béraud, *Ce que j'ai vu à Rome*, p. 138).

Il existe dans notre loi douanière un chapitre que les Anglais appellent « Dumping clause ». On la nomme en « français » *clause du dumping* ou *clause anti-dumping*. Et les aimables personnes qui ne ratent pas une occasion de *tomber* les pauvres traducteurs pourront s'épargner la peine de critiquer cette façon de traduire (si l'on peut dire) en se donnant celle (la peine) de vérifier que les Français (de France, ma chère!) emploient les mêmes expressions.

DUTY PAID VALUE.—Dans l'administration des douanes, on appelle ainsi la somme que représente le prix d'achat d'une marchandise importée auquel s'ajoutent les droits de douane et qui sert d'assiette à la taxe de vente. On dit en français : *valeur, droits compris*, ou mieux *valeur à l'acquitté*, (Larousse).

E

EFFICIENCY.—Le français ne manque pas d'équivalents pour rendre ce terme. On peut dire, d'abord, *efficacité*. — « L'*efficacité* dans l'action apparut comme une vertu chrétienne », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*).

d'hui, p. 36). On retrouve dans cette phrase le sens que les Américains (ou plutôt les *Etat-suniens*) donnent à « efficiency » pour désigner la valeur de rendement d'un individu, sens qu'on a pris l'habitude, bien à tort, de rendre par *efficience* dans la France actuelle. — « Rien mieux que cette énumération de bateaux coulés ne montre la terrifiante *efficacité* de destruction du sous-marin », (Raymond Lestonant, *le Journal de Paris*, 8 janvier 1922). « La notion d'*efficacité* dans le rendement », (A. Siegfried, *Ibid.*, p. 348). Ici encore, on note l'acception que les Français à la page croient nécessaire de marquer par le néologisme (néologisme dans cet emploi) *efficience*. On voit comme cette nouveauté est inutile, puisque la langue peut déjà exprimer la même nuance.

« Efficiency » se rend encore par *excellence*. — « The efficiency of our system », *l'excellence de notre méthode*.

Par *rendement*. — « Ford, ce prince du *rendement* industriel », (A. Siegfried, *Ibid.*, p. 171).

Par *valeur*, ou *valeur pratique* (H. Chevrillon, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1927, p. 814). — « *Valeur* des troupes », (G. Macé, *Un joli monde*, p. 65). « To create efficiency in the public service », augmenter la *valeur technique* du personnel (*Débats de la C. des c.*, 22 janvier 1923). « To bring about efficiency in

the administration of the various departments », donner une plus grande *valeur pratique* au personnel des divers départements de l'administration. — « Donner à l'effort de chacun son maximum d'*efficacité* », (Siegfried, *Ibid.*, p. 346).

Il est encore possible de traduire par *puissance effective, effet utile* (« actual efficiency »), *bon travail*, etc., (cf E. Fauteux, *Termes administratifs et parlementaires*, 3e partie).

(Voir aussi : *efficiency expert* et *efficient*.)

EFFICIENCY EXPERT.—Cette expression désigne celui qui s'occupe de l'organisation de bureaux, d'industries, etc, selon des méthodes logiques et fondées sur l'expérience en vue d'obtenir du personnel le rendement le plus élevé. L'Association technologique du Canada l'a rendue par *ingénieur d'organisation*. Je donne cette traduction pour ce qu'elle vaut. Il serait mieux de dire *spécialiste de l'organisation*, ou *organisateur spécialiste*.

L' « *efficiency expert* » est surtout employé dans les usines, où on le connaît aussi sous le nom de « *time-study man* », en vue de déterminer avec exactitude le temps pendant lequel un ouvrier peut exécuter une opération quelconque. Un auteur français, qui a fait une étude particulière des milieux ouvriers des Etats-

Unis, en donne une bonne description dans ces lignes : « Les time-study men... c'est-à-dire des spécialistes occupés seulement, sous la direction d'un ingénieur, à l'étude méthodique de tout le travail effectué dans l'usine... Ce qu'on a appelé en France des *chronomètres*. On les appelle aussi en Amérique des *efficiency experts* », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 125). M. Dubreuil ajoute, plus loin : « *Time-study men... hommes faisant l'étude des temps*. A ma connaissance il n'existe pas en français d'autre traduction usuelle que l'appellation très imparfaite de *chronomètreur* », (Ib., p. 276).

Ces « *efficiency experts* » travaillent sous la direction d'un ingénieur qui porte le nom d'« *efficiency engineer* ». En français, on pourrait dire *directeur des chronomètres*.

EFFICIENT.—*Habile, compétent, utile, apte, d'aptitudes suffisantes, etc.* — « *Efficient employee* », un bon employé, un employé possédant les aptitudes requises, un employé fort utile. « *Efficient machinery* », machines d'un bon rendement. « *Efficient system* », méthode avantageuse (bien adaptée aux besoins, ou d'ordre pratique, etc.). « *To make service more efficient* », améliorer le service.

« *Inefficient* » se dira *insuffisant, incapable, de peu d'utilité, peu pratique*.

« *Inefficiency* », *impéritie, insuffisance, etc.*

Le français *efficient* est réservé au langage philosophique, comme dans cette phrase : « C'est qu'ici l'expérience, dans ce qu'elle a de plus immédiatement utile et d'*efficient*... » (Pierre Mille, *le bel Art d'apprendre*). Dans tout autre cas, son emploi a quelque chose de ridicule.

EIGHTIES, the.—Les Anglais (et, paraît-il, les Italiens) ont l'habitude de désigner les années du siècle précédent par les dizaines. Ils disent, *the seventies, the eighties, the nineties*, ou, en chiffres, *the 70's, the 80's, the 90's*.

Abel Hermant, qui aime cette coutume, a voulu l'adopter, rappelant que les écrivains français l'ont déjà eue. C'est ainsi qu'il écrit « environ *les années quatre-vingt* », (*Figaro*, 5 décembre 1931). La tournure est agréable. Nous pourrions nous en servir, car elle ne rappelle pas trop la forme anglaise. On la retrouve chez d'autres écrivains contemporains : « *Malgré que... trivialité... introduite de la façon la plus artificielle dans la langue moderne, vers les années quatre-vingt ou quatre-vingt-dix* », (Boulenger et Thérive, *les Soirées du Grammaire-Club*, p. 112).

ELDER.—En anglais, on emploie souvent le comparatif pour le positif, à cause d'une idée de relativité qui naît dans l'esprit. « Elder

brother » désigne un *frère aîné*. « The upper part of a wall » c'est *le haut d'un mur*.

Ainsi, dans la traduction, il est souvent nécessaire de changer les formes syntaxiques, ou de bouleverser l'ordre des mots. Une littéralité trop sévère aboutirait à un charabia sans aucune signification.

Dans leur *Art de traduire* (pp. 18 et 19), H. Veslot et J. Banchet donnent un excellent exemple d'un artifice de traduction indispensable : « Prenez cette phrase de lady Teazle et la réplique de sir Peter, son mari (Sheridan, *School for Scandal*) :

—*Why will you... thwart me in every little elegant expense ?*

...—*'S life, Madam, I say, had you any of these little elegant expenses when you married me ?*

« Qu'est-ce, en français, qu'une *dépense élégante*?... Rien, à coup sûr, de bien clair. Mais, traduisez l'adjectif par un nom, et inversement le nom par un adjectif, et non seulement vous aurez dégagé le sens *exact*, mais encore, ce qui est toujours un mérite, vous aurez conservé l'ordre de votre texte :

—Pourquoi vouloir me contrarier à chacune de mes petites *élégances coûteuses*?

—Tudieu, Madame, en aviez-vous, dites donc, de ces petites *élégances coûteuses* quand vous m'avez épousé? »

En passant, notons que les auteurs ne rendent pas tout à fait le sens de l'anglais. « Expense » n'évoque pas nécessairement l'idée d'une dépense considérable comme le français *coûteux*. Mais la précision n'est pas indispensable dans la traduction d'une comédie : il faut viser plutôt à l'exactitude *d'ensemble*, à l'impression générale. C'est pourquoi la traduction de nos auteurs est excellente.

On voit qu'il ne faut pas s'en tenir au mot à mot. « Le mot à mot est ce qui trahit le mieux », a écrit Henri Fauconnier dans *Malaisie*, à propos de ses traductions de petites poésies malaises. En effet, les équivalents de mots ou de formes syntaxiques n'évoquent pas toujours la même idée ou les mêmes images que l'original. Il faut choisir dans la langue de la traduction les mots et les formes qui produiront l'impression cherchée par l'auteur.

ELEVATOR. — Dans le commerce des grains, désigne l'entrepôt spécial où l'on emmagasine le blé ou les autres céréales. Le vocabulaire technique a adopté la traduction *élévateur*, même en France. Mais, dans la langue usuel, il y aurait avantage à dire plutôt *grenier* ou *entrepôt*. Et pourquoi pas aussi dans la langue technique?

Dans *le Canada* du 5 janvier 1931, M. Olivier Asselin citait un article de la *Nation*, de

Paris, dans lequel M. Jean Formy décrivait les entrepôts bavarois de céréales. M. Asselin ajoutait: « A quelques détails près, on reconnaîtra dans les greniers de ce type nos « élévateurs » ... Dès lors, pourquoi nous obstiner à parler d'« élévateur », puisque ce nom lui-même, traduction littérale d'*elevator*, correspond imparfaitement à la chose, et que *grenier* a toujours désigné en français un entrepôt à grains. »

On pourrait encore dire *réservoir*: « A l'heure qu'il est les prix du blé sont tombés de 150 cents à moins de 48... les stocks sont à leur maximum, les *réservoirs* bondés à craquer », (Marcel Chaminade, *Je suis partout*, 16 juillet 1932).

« Terminal elevator », *élévateur de tête de ligne*; *élévateur terminal*, (A. D. Moldavon, *la Science moderne*, septembre 1925). Mais *terminal* est un néologisme peu acceptable. « Local elevator », *élévateur régional*. « Terminal transfer elevator », *élévateur de transbordement de tête de ligne*. « Wheat Pool elevators », *élévateurs du syndicat du blé*. — Ces expressions appartiennent au vocabulaire spécial du commerce du blé.

ENCLOSURE.—*Enclos* (espace contenu dans une clôture), mais aussi *pièce jointe*.

ENCORE.—*Bis, rappel.* — Ne pas dire : le ténor a chanté un « encore » (sens inconnu en français), mais : le ténor a chanté *en rappel*.

ENDURE, to.—Mêmes acceptions que l'équivalent français. En outre: *durer, tenir, persister.* — « Even a true and feeling homage needs to be from time to time renewed, if the memory of its object is to endure », (Matthew Arnold, *Eugénie de Guérin*); il faut renouveler parfois un hommage même sincère et affectueux si l'on veut que *dure* le souvenir de qui en est l'objet.

ENFORCE THE LAW, to.—Se traduit par *mettre la loi en vigueur, exécuter la loi, faire respecter la loi, assurer le respect de la loi, mettre la loi en pratique.*

« Law enforcement » se rend par *mise en vigueur de la loi, exécution de la loi*, ou simplement par *sanction*.

Voici une citation où sont employées d'excellente façon quelques-unes de ces tournures : « Le président Hoover consacre la majeure partie de la conclusion de son message à la question de la *mise en vigueur efficace des lois...* La *mise en pratique des lois* ayant pour objet l'*application du 18^e amendement*, déclare le président, est loin d'être satisfaisante. Nous sommes arrivés... à la conclusion qu'il convien-

drait de prendre immédiatement certaines mesures, entre autres... le renforcement des agents chargés d'imposer le respect des lois... » (*France-Amérique*, janvier 1930).

ENNUI, FAUTEUIL.—Si les Français empruntent des mots à l'anglais, les Anglais en prennent davantage à notre langue. Pour le démontrer, nous nous contenterons de deux citations, dont le rapprochement est d'ailleurs caractéristique : « There he was, borne along in the vast and self-sufficing organism which he had brought into being for the extension of his own individuality and the extinction of his *ennui* », (Arnold Bennett, *The Strange Vanguard*, p. 291). « Thus he lolled autocratically in the wicker *fauteuil* », (Ib., p. 292).

ENTERTAIN, to.— Un jeune Canadien-français à la page, d'Ottawa, (pourrait-on dire : un Outaouais canadien-français?) disait naguère à ses amis, avec un sérieux imperturbable : « J'ai entretenu Mlle X... tout l'hiver. » Comme il s'agissait d'une jeune fille d'excellente famille et aussi d'excellente réputation, on restait ébahi. Puis on se rappelait que le jeune homme n'avait qu'une connaissance assez vague de sa langue maternelle. Et l'on se disait qu'il traduisait textuellement : « I have been enter-

taining Miss X... all winter. » Alors, on respirait d'aise.

« To entertain » a des sens nombreux. Entre autres, celui de *distraindre, intéresser, recevoir* (à une réunion mondaine), ou bien, comme dans le cas du jeune homme de notre petite anecdote, faire sa cour à une femme en l'amenant au théâtre, au bal, etc, enfin, la « sortir », comme on dit au Canada.

Entretenir une femme, ce n'est pas cela du tout, ai-je besoin de le noter ?

« To entertain an idea », c'est *avoir, admettre, concevoir* une idée. « To entertain a passion », *nourrir* une passion. « To entertain hopes », *entretenir* des espérances. « To entertain a delusion », *chérir* une illusion.

ENTRIES. — *Ecritures.* — « Uniformité dans chaque service des passations d'*écritures* », (H. Sarrette, *Contrôle du budget de l'Etat*, p. 12). « Concordance des *écritures* », (Voguet). « Sincérité des *écritures* », (Cour des comptes). « Solde en *écritures* », (Ib.). « Régularisation des *écritures* », (Ib.).

Entrée s'emploie en comptabilité, mais il a un sens restreint qui n'est pas celui d'« entry » : l'inscription au débit (ou crédit) du compte des valeurs. *Ecriture* a le sens générique de l'équivalent anglais.

Dans un tout autre ordre d'idées, « entries »

désigne les objets envoyés à une exposition ou à un concours. Ce mot s'applique aussi aux personnes qui prennent part à un concours ou à une exposition, par conséquent aux *concurrents*, aux *exposants*.—Exposant se dit « exhibitor » ou « exhibitioner ». N'allons pas commettre la bévue de ce traducteur qui traduisait ce dernier terme par « exhibitionniste ». Comme il s'agissait d'une exposition agricole, notre brave homme transformait les cultivateurs exposants en maniaques vicieux.

« Exhibit » désigne les *envois* à une exposition, à un salon artistique; les *objets exposés*. Ce mot n'est pas français, bien qu'on l'emploie parfois chez nous. Mais c'est un anglicisme. — On sait qu'« exhibit » désigne aussi les documents, les objets qui servent d'éléments de preuve dans un procès. Ce sont les *pièces* du procès, (ou relatives à l'affaire). Il n'est pas besoin de mettre sans cesse « pièces à conviction » comme certains quotidiens de Montréal ou d'ailleurs, bien que cette expression soit celle du langage technique du Palais.

ESTIMATES.—*Budget des dépenses*. — (L'article 31 du règlement général sur la Comptabilité publique, de France, déclare que chaque année les différents ministres préparent le *budget des dépenses* de leur département res-

pectif et que le ministre des finances centralise ces *budgets*.)

Prévisions budgétaires, (Paul Leroy-Beaulieu, *Finance, Budget de l'Etat*). — *Exposé des prévisions, budget de prévision, propositions de dépenses. Evaluations budgétaires*, (Leroy-Beaulieu).

(Voir *l'Expression juste en traduction*, p. 215.)

EXCEPTION.—« To take exception to » c'est *désapprouver, s'offenser de, faire une objection à, relever, trouver à redire*. Ce n'est pas du tout « faire une exception ».

EXCLUSIVE.—Cet adjectif désigne, dans le langage ésotérique des mondains, une personne ou un groupe qui choisit ses amis ou ses relations avec soin, qui reste dans un monde fermé. C'est-à-dire, si possible, dans ce qu'on est convenu d'appeler le grand monde, le monde ou le demi-grand monde, (mais n'allez pas dire *demi-monde*).

Le français *exclusif* n'a pas ce sens. On devra dire *un groupe choisi, un cercle fermé, le monde*, etc. Pour les personnes, il faudra recourir à une périphrase dont nous venons d'indiquer les éléments.

Jovette-Alice Bernier a écrit : « Les Nor-

mand sont *exclusifs* », (*la Chair décevante*, p. 98). C'est un anglicisme.

EXEMPTION.—Se rend par l'équivalent français, mais aussi par *exception*, *dispense*, *exonération*, *détaxe*, *dégrèvement*, etc.

Voici des exemples: « exemptions from requirements of art. 27 », *dispenses* aux prescriptions de l'art. 27, (Convention internationale de 1930 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, art. 28). « L'*exemption* des frais d'études... à côté des bourses, il y a les *exonérations* ». (*Journal Officiel*, 3 février 1932, p. 71). « La *détaxe* de partie des droits de stationnement », (*Ib.*, 5 février 1932, p. 78). « *Dégrèvements* pour charges de famille », (*Larousse mensuel*, février 1932). Il s'agit ici de l'impôt sur le revenu.

Une remarque en passant. Certains critiques font fi du *Larousse mensuel*. Mais ce périodique est précieux pour les renseignements qu'il fournit sur la vie pratique. Au point de vue du langage, il donne des indications sur l'usage. Il a donc ses avantages pour les gens qui ne peuvent passer leur vie à planer dans les régions élevées de la littérature pure (ô Henri Brémond!), ou de la linguistique encore plus pure.

EXHIBIT.—Voir au mot *Entries*.

EXPENSES.—Peut se traduire par *dépenses, frais, déboursés, débours, décaissement*. — Chacun de ces synonymes comporte une nuance de sens. La *dépense*, c'est l'action d'employer de l'argent à une fin quelconque : acception très générale, par conséquent. Exemple : *la dépense de cet homme est considérable*, c'est-à-dire tout l'argent que dépense cet homme. Les *frais* sont la dépense engagée pour une cause déterminée, généralement en vue d'en retirer un avantage : *les frais de la production, les frais de voyage*. Les *déboursés* (ou *débours*) sont les frais avancés pour le compte de quelqu'un. (*Débours* est un terme plutôt technique, tandis que *déboursé* appartient au langage usuel.) *Décaissement* est un néologisme (en ce sens) du langage des comptables.

Le mot *dépenses* donne lieu aux expressions suivantes en comptabilité, surtout dans la comptabilité des services de l'Etat : engagement d'une dépense, règlement d'une dépense, apuration des opérations de paiement ; budget des dépenses ; dépenses recouvrables sur les versements à recevoir ; exactitude matérielle d'un compte de dépenses ; justification produite à l'appui de dépenses (*voucher*) ; jugement d'un compte de dépenses ; légalité d'une dépense ; liquidation d'une dépense ; nature d'une dépense ; objet d'une dépense ; paiements faits en atténuation de dépenses ; paiements restant à ef-

fectuer; rappel d'une dépense; rejet d'une dépense; vérification préalable (ou courante, à *posteriori*, *pari-passu*, retrospective) d'une dépense; excédent des dépenses sur les recettes; ordonnancer une dépense; opérer des dépenses pour le compte de; pourvoir aux dépenses; comptoirs de la dépense, etc, (René de la Durantaye, *Vocabulaire du Trésor*).

« Casual expenses », *dépenses extraordinaires* ou *imprévues*.

EXPERIENCE.—Outre les sens du français, ce mot peut exprimer tout ce que fait une personne ou tout ce qui peut lui arriver. Il a alors à peu près le sens d'*aventure*, d'*incident*. — « I had an experience last night, coming home », se rendra par *il m'est arrivé une petite aventure, hier soir, en rentrant*.

Les Canadiens-français emploient à tort *expérience* en ce sens.

L'examen du contexte peut fournir une foule d'équivalents. Par exemple : « I had queer experiences during my journey » pourra se dire *il m'en est arrivé de bonnes en voyage*. « He has had legal experience » ne signifie pas toujours : *il a acquis de l'expérience en matière juridique*, mais *il s'est occupé de droit, il connaît le droit, il a exercé la profession d'avocat*.

Le verbe « to experience » peut signifier *subir*, *ressentir*, *éprouver*, *apprendre*. « To ex-

perience a great joy » c'est *ressentir une grande joie*.

EXPERIENCE MEETING. — Certaines sectes religieuses (quakers, Armée du salut) tiennent des réunions au cours desquelles des *sujets* choisis racontent *spontanément* l'histoire de leur vie de prévarications, puis de leur conversion. Ils battent leur coulpe et invitent leurs auditeurs à les imiter, non pas dans leur vie coupable, mais dans leur conversion. Très prisées d'une catégorie d'Anglais friands d'émotions mystiques, ces réunions se nomment *experience meetings* (« *experience* » ayant dans cette expression son acception d'*aventure*, d'*incident réel*).

Confession publique rend fort bien cette idée. Du reste, l'anglais même emploie le mot « *confession* » en ce sens, comme en fait foi cette phrase : « Barbara : Weve just had a splendid *experience meeting* at the other gate in Cripp's Lane. Ive hardly ever seen them so much moved as they were by your *confession*, Mr Price », (Bernard Shaw, *Major Barbara*, Act II).

Mais, lisez bien le contexte ! « *Experience meeting* » signifie parfois *consultation d'experts*. (Dans ce cas, « *experience* » a la signification de l'équivalent français). L'anglais a de ces expressions à multiples emplois, véritables pièges pour le traducteur distrait.

EXPOSE, to.—Ce verbe signifie souvent *dénoncer, percer à jour, démasquer*. — « He deceived a worthy man once. He shall not do it again, if I can help it, I'll expose him! » (Dickens, *Pickwick*, XV) ; il a déjà roulé un brave homme... Il ne le fera plus, si j'y puis quelque chose : je vais le *démasquer*.

« To expose » s'emploie absolument pour *exposer à un danger, laisser quelqu'un sans protection*. « To expose a child » c'est le laisser dehors pour qu'il meure (*Concise Oxford Dictionary*).

EXQUISITE.—Dans le premier volume de nos *Notes de traduction*, nous avons vu qu'« *exquisite* » a souvent la valeur d'un superlatif, comme *choisi, extrême, insigne, recherché*. Il faut ajouter que le français *exquis* est parfois employé avec cette acception. « Une pureté grammaticale poussée jusqu'à *l'exquis* », (Jacques Boulenger et André Thérive, *les Soirées du Grammaire-Club*, p. 35).

EXTENSION OF CONTRACT.—1) Peut signifier que le délai prévu pour l'achèvement des travaux faisant l'objet du contrat est prolongé. Se traduit alors par : *prolongation du délai d'achèvement, prolongation du délai*.

2) Peut signifier aussi que les sommes pré-

vues au contrat n'ont pas été suffisantes. Se dit alors : *extra pour soumissions insuffisantes*.

3) Peut signifier enfin que des travaux additionnels et non énumérés au contrat ont été exécutés. Dans ce cas : *travaux additionnels au contrat*, (P. Seurot, ingénieur).

Note à l'adresse des littérateurs purs (ou purs littérateurs) qui ont de l'aversion pour le langage technique : les expressions étudiées ici relèvent d'un vocabulaire tout à fait spécial.

F

FENCE.—Ce mot nous permet de saisir sur le vif, si l'on peut dire, le processus d'un phénomène sémantique, comme on le voit dans cette citation : « Une abréviation, toute matérielle, a fait du français *défense* l'anglais *fence* », (Michel Bréal, *Essai de Sémantique*, p. 158).

On comprend aussi comment le mot *défense* a pu arriver à désigner *un moyen de défense*.

En passant, signalons que « *fence* » signifie parfois *receleur* ou *maison de receleur*.

FEWNESS.—Voir à l'article *Oneness*.

FIRE, to.—Voir *Discharge, to*.

FIRST.—Ne peut pas toujours se rendre par « premier », ni par un adverbe. Ainsi, dans

cette phrase: « Bob swore, as the Englishman said for « Good night » when he first learnt French », (Dickens, *David Copperfield*, XXII); « Bob swore », comme disait l'Anglais en guise de « bonsoir » quand il *commença* à apprendre le français. « Some said he had been always crazy since he first came here », (Hugh Walpole, *Rogue Herries*, p. 454); d'aucuns disaient qu'il était fou *depuis* son arrivée dans le pays.

FLOOR.—« The floor », en langage parlementaire, c'est la partie de la Chambre réservée aux députés (ou aux sénateurs), c'est l'enceinte sacrée. Quiconque a acquis le droit d'y siéger possède le « privilège » de prendre part aux délibérations. Ainsi, « to raise a matter on the floor of the House », c'est *saisir la Chambre d'une question*, c'est *inscrire une affaire à l'ordre du jour*, « To have the floor », *avoir la parole* conformément au règlement.

FORM.—Arrêtons-nous à un des sens que prend ce mot dans la langue commerciale. « A form » c'est d'abord un *imprimé à remplir*, puis un document d'un type toujours uniforme.

On peut le rendre alors soit par *formule*, soit par *modèle*. Mais il y a une nuance entre ces deux mots. Le *modèle* est le type que doit prendre la rédaction d'un acte. Ainsi, dans le rap-

port de la Cour des comptes de France, on lit : « facture modèle no 2 », « nouveau modèle de compte », « état ou relevé dont le modèle avait été arrêté à l'occasion d'une revision générale des imprimés à l'usage des percepteurs », « conformément au modèle annexé aux instructions ». C'est le sens qu'a le plus souvent « form ». *Formule* a un sens plus restreint. C'est un « modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu », (Larousse).

« Form » doit donc se rendre ordinairement par *modèle*. On peut dire encore *imprimé*, *formulaire*, *blanc*. « Fill up the enclosed form » se traduira par *prière de remplir l'imprimé ci-inclus*, (les *Faux Amis*).

FREE-LANCE.—A d'abord voulu dire *soldat de fortune*. Ce mot est surtout employé, de nos jours, en argot de journalisme, pour désigner le *collaborateur occasionnel* d'un périodique. — Voici une expression originale pour rendre la même idée : « Après quelques mois humiliants passés à écrire en *franc-tireur*, Arnold Bennett entre comme secrétaire de la rédaction à la revue mondaine *Woman* », (Geo. Roth, *Larousse mensuel*, septembre 1931, p. 789).

Pour les gens qui aiment les points sur les i, précisons qu'on peut traduire « free-lance » par *collaborateur occasionnel*, par *rédacteur li-*

bre non attaché au personnel de la rédaction d'un journal.

L'expression s'emploie aussi au figuré. On devra s'inspirer du contexte.

FURNACE.—Voir *Radiator*.

G

GATE-CRASHER.—Terme de slang qui désigne, d'abord, celui qui pénètre dans une salle de spectacle, un stade de sport, un salon, sans invitation ou sans avoir payé l'entrée. De là, on passe au sens de *débrouillard*, *sans scrupule*, *endiablé*, etc.

Il est un mot de l'argot marseillais, adopté par Paris, qui rend exactement le sens de *gate-crasher*. C'est *resquillard*, que d'aucuns transforment en *resquilleur*.

Le Rire, revue humoristique de Paris, a publié, en 1930, un numéro spécial consacré aux resquillards. Le célèbre comique Milton a joué une opérette cinématographique intitulée *le Roi des resquillards*, mot qui a fait fortune. Et voici deux textes :

« Le roi des *resquilleurs*. — Un jeune Français de vingt ans, désireux de tenter sa chance aux Etats-Unis, mais n'ayant pas les moyens de payer son passage, s'expédia lui-même à

New-York dans une caisse à chapeaux », (*Vu*, 29 avril 1931).

« J'ai pris sur le fait une bande de *resquilleurs* organisée et je vous donne leur truc pour que vous puissiez en profiter. Il faut aller dans certaine salle du boulevard, le jeudi soir, veille du jour où change le spectacle, et consulter d'ailleurs les affiches. Vous entrez vers dix heures moins le quart, pour 15 ou 20 francs, et vous jouissez du spectacle qui termine la semaine. A minuit, vous ne bougez pas; et sans dépenser un centime de plus, vous avez droit au film de la semaine suivante qui va jusqu'à deux heures du matin. Quatre heures de cinéma ininterrompues et la satisfaction d'assister à la première vision de la nouvelle bande, voilà qui vaut bien 15 francs et le diplôme de resquilleur », (André Dahl, *Gringoire*, 1er août 1931).

Quand on a montré *le Roi des resquillards* à Montreal, l'impresario a cru que le public ne comprendrait pas le mot argotique et il a modifié le titre en « roi des débrouillards ». C'était faire injure à l'intelligence du spectateur, et perdre l'occasion de populariser chez nous un excellent terme d'argot.

Je sens la nécessité de m'expliquer sur ce point. L'argot est sans doute un langage secondaire et moins digne que la langue académique. Mais il a des ressources d'expression telles qu'on s'appauvrit en les négligeant. Il faut d'ailleurs

éviter l'abus et surtout faire preuve de beaucoup de doigté dans l'emploi de ce parler populaire. De toutes façons, il vaut toujours mieux rendre un terme de slang par un mot d'argot, quand c'est possible, afin de respecter l'esprit du texte à traduire.

GENERAL SERVANT.—Dans les offres de services ou les demandes d'emplois des petites annonces, on lit souvent l'expression *servante générale* (!). C'est *bonne à tout faire* qu'on veut dire.

GHOST.—Dans l'argot du métier des écrivains, ce mot désigne la personne qui écrit un ouvrage qu'un autre signera seul. — « Edgar Wallace has already offered \$25,000 to anyone who can prove he has ever employed a *ghost* to write his works; now he offers a like sum to anyone who can prove all his plots and ideas don't originate in his own mass-production brain », (Lukin Johnston, *The Ottawa Citizen*, 10 juillet 1931). On écrit plus souvent « *ghost-writer* ».

En français, *nègre*.

GIGOLO.—Les Américains adorent ce terme d'argot parisien, qu'ils n'ont jamais compris. Ils font parfois du gigolo un jeune homme parfaitement respectable que les jeunes fil-

les s'arrachent. Or le Parisien désigne de ce vocable l'être peu recommandable qui tient auprès des vieilles dames riches, toutes différences observées, le rôle des *fleurs du trottoir* auprès des messieurs. J'espère que je me fais comprendre ?

Un romancier de chez nous, fasciné aussi par cet assemblage de syllabes, l'a employé à contre-sens, en lui donnant le sens de *viveur* : « Camille Haubert, devenu sénateur, dota son unique progéniture d'une magnifique automobile et de rentes fort convenables pour solder les fredaines d'un authentique *gigolo* », (Rex Desmarchais, *Attitudes*, IV).

Notons encore, dans cette phrase, l'emploi erroné de *progéniture*. Ce mot désigne l'ensemble des enfants d'un homme. La progéniture est toujours unique, par conséquent. L'auteur voulait sans doute écrire « son unique rejeton ». Son erreur vient peut-être de l'influence de l'anglais *offspring*, lequel signifie aussi bien *enfant* que *progéniture*.

En décembre 1932, les journaux annonçaient que les élèves masculins du Newcomb College de la Nouvelle-Orléans avaient formé un « Gigolo Club » pour fournir aux jeunes filles qui fréquentent ce collège des cavaliers (*escorts*) bien mis et de belle apparence pour toutes les occasions (*dates*). La jeune fille qui retient les services de l'un de ces *gigolos* doit verser un honoraire de \$2 pour une réception comportant le

smoking et \$1 pour les réunions sans cérémonie. Elle paie tous les frais de fleurs, de taxis, etc.

Cet incident indique que, s'ils comprenaient le sens du mot *gigolo*, les jeunes gens ne goûteraient guère ce titre.

Mais la nouvelle pose une question plus grave : les Américains en sont-ils restés à la première enfance, ou sont-ils déjà retombés dans la seconde enfance sénile ?

GILT-EDGE SECURITIES.—Valeurs de premier ordre; placement de tout repos, de père de famille. — Il existe en français une expression qu'on pourrait adapter : *papier doré sur tranche*. Larousse en donne cette définition : « papiers (ou effets de commerce) qui offrent les meilleures garanties. »

GIRL, chorus.—Voir à l'article *Classified Advertisements*.

GOODNIGHTALLS.—L'anglais forme des mots composés avec une facilité que ne connaît pas la syntaxe française. Aucune règle bien définie ne préside à cette création de vocabulaire. On peut forger des substantifs, des adjectifs, des verbes ou des adverbes en accolant, sans plus de cérémonie, des mots pris à toutes les parties du discours (comme disent les grammairiens), ou en soudant en un tout des membres

de phrases, voire des phrases entières. En cela se révèle ce qu'il reste de germanique dans la grammaire anglo-saxonne. (On sait que l'allemand a des mots d'une longueur et d'une complication à faire dresser les cheveux sur la tête d'un latin.) Il y a là une difficulté assez grande pour le traducteur, qui ne peut songer à suivre l'anglais dans ses randonnées échevelées. Rendons alors l'idée par un tour de syntaxe ordinaire.

Un auteur américain a écrit au sujet de la vogue de la T. S. F. : « Millions of arias, exhortations, perorations, amens, *ha-has* and *goodnightalls* have been launched into the untiring ether », (Charles Merz, *The Great American Band Wagon*, p. 41). Dans cette phrase, on relève deux exemples de compositions hybrides : *ha-has* et *goodnightalls*, ce dernier, tout à fait caractéristique. D'une phrase, d'une formule de salutation, *good night all*, l'auteur a fait un substantif. Inutile de vouloir se servir d'une image analogue, en français. Celle-là relève d'un humour particulier à l'anglais que notre grammaire ne nous permet pas et qui n'aurait du reste aucune saveur en notre langue. Il en a si peu, déjà, en anglais !

La citation de Merz pourrait se traduire ainsi : On a lancé dans l'éther inlassable des millions de grands airs d'opéra, de sermons, de péroraisons, d'amens, d'exclamations, d'adieux.

On sait que Carlyle abuse de cette liberté et c'est ce qui le rend si difficile à lire.

GREATER MONTREAL.—Cette expression ne doit pas se traduire par « le plus grand Montréal », ce qui n'a pas de sens. On trouvera d'excellents équivalents dans la citation suivante : « Si l'on envisage l'ensemble du territoire du département de la Seine qui doit être englobé dans *l'agglomération parisienne*, les 4,628,637 habitants qui sont répartis sur ses 479 kilomètres carrés nous donnent une densité moyenne de 9,633. *L'agglomération londonienne*, avec ses 1,798 kilomètres carrés, n'a qu'une densité de 4,158; et celle du *grand Berlin*, qui atteint 873 kilomètres carrés, est à peine supérieure. » (Louis Dausset, *Comoedia*, 30 janvier 1928). Autre citation, à l'appui : « *L'agglomération centrale*, c'est-à-dire Paris et sa banlieue immédiate, groupe 4 millions et demi d'individus. Le centre de cette *agglomération* semble bien devoir demeurer à peu près stable, mais la banlieue, par contre, ne cesse de grandir », (*l'Amérique latine*, 13 septembre 1931).

H

HIDE, SKIN.—Dans le langage du commerce, ces mots désignent tous deux les peaux d'animaux qu'on tannera pour en faire du cuir.

Seulement, le premier s'applique aux grandes peaux et le second, aux petites. — « Hides and skins », *peaux grandes et petites*.

Pourquoi faut-il marquer cette distinction ? Allez le demander aux spécialistes.

Dans le langage de tout le monde, il y a une différence de sens entre ces deux synonymes. *Skin* a tous le sens de notre mot *peau*. Mais *hide* ne désigne qu'une peau, brute ou préparée, enlevée du corps d'un animal.

HORSE-POWER, H. P.—Peut-on traduire « horse-power » par *cheval-vapeur* et « h.p. » par *c.-v.* ? Les spécialistes répondent par la négative, car l'unité de puissance hydraulique que représente le terme anglais n'est pas la même que celle du cheval-vapeur.

Larousse écrit : « Le *cheval-vapeur* correspond à un travail par seconde de 75 kilogrammètres ; il équivaut donc à 735 watts, ou 0.735 kilowatt... *Horse-power*, unité de puissance adoptée en Angleterre et qui vaut 75.9 kilogrammètres par seconde ».

De son côté, Kettridge (*Dictionnaire technique*) donne ces précisions : « The French horse-power or metric horse-power or cheval—4,500 kilogrammetres a minute : equivalent to 32,549 foot-pounds a minute, or about .9863 of the English or ordinary horse-power, which equals 33,000 foot-pounds of work per minute.

Cheval, *cheval-vapeur* and *force de cheval* are often used in English to signify *French horse-power*, and conversely *le horse-power*, or *H.P.* or *HP* are used in French ».

Cette dernière citation nous indique clairement que les termes ne sauraient se prendre l'un pour l'autre et que, s'il nous est nécessaire de nous servir du vocable anglais pour désigner l'unité de puissance anglaise, les Anglais doivent prendre notre expression pour désigner l'unité de puissance reconnue en France. Nous ne pourrions agir autrement.

Voici maintenant comment le *Standard Dictionary* de Funk & Wagnall explique l'origine de *horse-power* : « *Horse-power*... A standard theoretical unit of the rate of work, equal to 33,000 pounds lifted one foot high in one minute : obtained by Boulton and Watt from observation of the strong dray-horses (*chevaux de charrette*) working eight hours a day at the London breweries, and used by them to indicate the power of their steam-engines. They found that the average horse was able to work continuously on a whim-gin (*treuil à manège*) at the rate of 22,000 foot-pounds per minute. They arbitrarily increased this amount by one-half, and this has been the standard ever since ».

Au Canada, nous nous servons de l'unité de puissance anglaise. Dans les travaux d'ordre

technique, on écrira donc *horse-power* et *h.p.* Mais il serait possible d'inventer l'expression *cheval-vapeur anglais*, tout comme les Anglais disent « French horse-power ». Elle existe peut-être. En tout cas, il appartient aux spécialistes de se prononcer.

Dans le langage courant, on n'a pas de tels scrupules. Qu'on dise *cheval-vapeur* pour désigner le « h.p. » ou le « c.-v. » indifféremment. Il n'en résultera rien de terrible.

HOUSE OF COMMONS.—Comment la traduction française doit-elle s'écrire? Avec une majuscule à *Chambre* et une minuscule à *communes*, ce dernier mot ayant la valeur d'un nom commun. Par conséquent, *Chambre des communes*. C'est ainsi qu'en France on écrit *Chambre des députés*. Si l'on employait le mot *communes* seul, il faudrait alors mettre la majuscule : *les Communes se réunissent à trois heures de l'après-midi*. Nous n'ouvrons pas l'écluse aux citations, mais nous pourrions établir qu'en France, on n'écrit *Chambre des communes* qu'avec une majuscule. Un seul exemple : *Figaro* du 8 avril 1930.

Par analogie, notons-le en passant, plusieurs écrivent *Société des nations* (*League of Nations*) avec une seule majuscule, à Société. L'usage le plus répandu est de mettre deux majuscules : *Société des Nations*. L'usage a de ces

bizarreries. Il ne faut pas s'aviser de le corriger sous prétexte de logique. La logique n'a que faire dans le langage.

I

IMPORT, IMPORTANCE.—Ces deux mots sont synonymes, mais, comme tous les synonymes, chacun comporte une nuance de signification qu'on saisit bien dans cette phrase : « Edwin perceived at once that she was savouring intensely the strangeness of the occasion, inflating its import and its importance to the largest possible », (Arnold Bennett, *Clayhanger*, p. 327). Dans ce cas, « import » doit se rendre par *portée, valeur* ou *signification* et « importance », par l'équivalent français. La phrase se traduirait donc : « Edwin comprit tout de suite qu'elle goûtait avec intensité l'étrangeté de la circonstance, en grossissant le plus possible la *signification* et l'*importance*. »

On pourrait encore rendre « import » par *gravité, poids, conséquence*. « Importance » a les mêmes acceptions que le français.

IMPROVIDENCE.—Voir *Providence*.

IN A FAMILY WAY.—Voici un sujet délicat. L'expression qui fait l'objet du présent article constitue l'une de ces périphrases, l'un de ces euphémismes que toutes les langues ont

créés pour indiquer un état qu'une pudeur mal placée empêche de désigner clairement. En français on dit, de même, qu'une femme est « dans une situation intéressante ».

Naguère, André Thérive étudiait, dans ses « Querelles de langage » des *Nouvelles littéraires*, les euphémismes que les divers peuples emploient dans ces circonstances. Il relevait « in a family way » et il faisait des gorges chaudes de ce Français, qui, ayant été reçu avec beaucoup de cordialité dans une famille anglaise, remerciait ses hôtes avec effusion et leur disait : « I felt in a family way ». Evidemment, la phrase pouvait prêter à rire (ou : apprêter à rire, dirait un puriste), à cause de l'équivoque possible.

Mais André Thérive ignore probablement que d'excellents écrivains ont donné à « in a family way » exactement le sens qu'avait en vue le Français de son histoire. Ainsi, Thomas Hardy, décrivant le sentiment qu'éprouvait Jude pour sa cousine Sue, écrit : « He affected to think of her quite *in a family way*, since there were crushing reasons why he should not and could not think of her in any other », (*Jude the Obscure*).

INCIDENTAL.—Le substantif se rend par *incident*, mais aussi par *événement d'importance secondaire, détail peu important*.

Quant à l'adjectif, il a des acceptions si nombreuses que ce n'est que par l'examen attentif du contexte qu'on peut arriver à en déterminer le sens.

Il peut signifier *fortuit, occasionnel, de circonstance; qui tient de l'incident, survenant à l'improviste*.

On peut le rendre encore par *accessoire, secondaire ou accidentel*.

Il veut dire encore *commun à, qui est le propre de, auquel... est sujet*. « A malady most *incident* to maids », (Shakespeare, *Winter's Tale*, IV, iii); une maladie à laquelle sont *sujettes* les filles. « The literary defects *incidental* to youth and impatience », (Shelley, *Cenci*, « Dedication »); les défauts littéraires *qui sont le propre* de la jeunesse et de l'impatience, (cf Koessler et Derocquigny, *les Faux amis*, p. 199).

« Incidentally » se rend par *fortuitement, à l'improviste, en dehors du dessein principal; ou par incidemment, par occasion, occasionnellement*.

INDIFFERENT.— D'un des sens qu'a *indifférent* en français, celui de ni bon ni mauvais, l'anglais est passé à celui de *médiocre*, puis de *mauvais*.

Charles Lamb écrit : « She must have a story well, ill, or indifferently told — so there be

life stirring in it, and plenty of good or evil accidents », (*The Essays of Elia*, « Mackery End ») ; il lui faut une histoire, bien, mal ou *médiocrement* contée, pourvu qu'il s'y agite de la vie et qu'il s'y rencontre nombre d'incidents heureux ou malheureux.

Notez en passant tel se traduit ici par *incident*.

« Indifferent health » signifie carrément *mauvaise santé*.

INFECTIOUS.—Comme le français *infectieux*, ce mot veut dire « qui produit l'infection, qui se communique ». Mais, tandis que le français garde au terme son sens médical, l'anglais l'emploie au figuré. « Infectious » a alors à peu près les acceptions de *contagieux*. — « His certainty and his enthusiasm were infectious », (Aldous Huxley, *Antic Hay*, p. 115) ; son assurance et son enthousiasme étaient *contagieux*. « He made friends by his infectious smile », (*Ottawa Citizen*, 8 juillet 1931) ; son sourire *contagieux* lui faisait des amis.

INJURIOUS.—Tiré du français *injurieux*, ce mot ne s'emploie plus guère dans son sens étymologique. Il signifie plutôt *nuisible, dommageable, préjudiciable*. — « This veneration for the Athenian, whether just or not, was injurious to the *Samson Agonistes* », (Macaulay,

Milton); motivée ou non, cette vénération pour les Athéniens *a nui* au *Samson Agonistes*.

De même, *injury* ne veut pas dire injure, mais *tort*, *dommage*, *préjudice*. « To injure », *nuire*, *faire tort*, *causer un dommage*.

INJURY.—Voir *Injurious*.

INSTALMENT. — Chacune des parties d'une somme (ou d'un *tout* quelconque) versée ou fournie à différents intervalles. Dans le commerce, l'« instalment system » c'est *la vente à crédit*, *la vente à tempérament*. Un « instalment » est un *acompte*, ou bien un *versement*, un *paiement partiel*.

Chaque *tranche* d'une oeuvre littéraire publiée en feuilleton s'appelle « instalment ».

(Voir *l'Expression juste en traduction*, à l'article *Deferred payment plan*.)

INTELLECTUAL.—Voir *Mental palate*.

INVESTIGATION, INQUEST, INQUIRY.—Nous lisons ce titre dans *le Droit* du 7 janvier 1933 : « Investigation sans délai demandée ». Autant d'anglicismes que de mots. *Investigation* a le sens de l'anglais, comme nous l'apprend clairement le texte de la nouvelle : « La section des villes-frontières de l'association des pensions canadiennes insiste pour

qu'une investigation sur les prix du charbon dans ces villes se fasse sans délai ». (Ne nous arrêtons pas à cette phrase déplorable, sauf pour noter que le rédacteur a mis « section » pour *région* et « insiste » à la place de *demande avec instance*. Il faudrait tout refaire.) « Investigation » est donc un anglicisme de vocabulaire. *Sans délai* aussi : « without delay » signifie *sans retard* (Félix Boillot). *Demandée* : forme passive adoptée, à l'imitation de l'anglais, pour étaler un titre « balancé ». Anglicisme de syntaxe, plaie du journalisme canadien-français. Que le rédacteur du *Droit* se console à la pensée que 99 sur cent de ses confrères canadiens-français écrivent tous les jours de cette façon. S'il a le respect de la langue, cette réflexion l'attristera plutôt. Passons.

Investigation s'emploie surtout dans le langage philosophique et scientifique pour désigner la recherche suivie et ordonnée d'un certain objet. Une *enquête* est une information, une recherche comportant la réunion de témoignages, de données, d'expériences en vue d'élucider une question douteuse. C'est le sens qu'avait l'anglais « investigation » dans notre dépêche si mal traduite, car il n'y était question que de recueillir des données sur le prix de la houille.

Les tribunaux et les assemblées législatives font des enquêtes et non des investigations, bien

qu'il puisse y avoir des investigations juridiques. En anglais, « investigation », toujours. Cependant, on dit « inquest » quand l'enquête judiciaire porte sur une question de fait.

« Inquiry » (ou « enquiry ») peut avoir le sens d'« investigation », bien qu'il signifie à l'ordinaire *question*.

Il y a souvent avantage à remplacer « enquête » par un synonyme : *étude, recherches, information, examen*, quand ce ne serait que pour varier le vocabulaire.

IRRELEVANT, IRRELEVANCY.—Voir *Relevant*.

IRRESPONSIBLE.—Voir *Responsable*.

ITEM.—« Tariff item », *article, poste* du tarif douanier. « Trois cents *postes* de notre tarif douanier », (Pierre Gaxotte, *Je suis partout*, 16 juillet 1932). *Poste* et *article* s'emploient pour rendre « item of an account ». « Le *poste* salaires ne bouge pas... Le *poste* capital n'étant plus rénuméré... » (Romier, *Problèmes économiques de l'heure présente*, p. 194).

On peut dire aussi *chapitre*, (Kettridge). — L'usage se répand chez les économistes français d'employer *position* pour « tariff item ». « Le nouveau tarif est divisé en 1276 *posi-*

tions... » (*l'Economiste français*, 7-1-33). Voir aussi *Revue pol. et parl.*, 10-1-33.

En français, *item* s'emploie seulement pour « article de compte », (Larousse) et « de même, de plus ».

J

JOIN A CLUB, to.— Le verbe est actif, tandis qu'en français, il doit être intransitif dans ce cas, nous semble-t-il. On ne doit pas traduire par « joindre au cercle », mais par « se joindre à un cercle », en devenir membre, etc.

JUNIOR, SENIOR.—Pour distinguer l'un de l'autre un père et son fils qui portent les mêmes prénoms, les Anglais se servent de ces deux mots, abrégés en *jr* et *sr*. En Amérique, patrie du *greatest in the world*, on agrmente ces abréviations d'une majuscule.

Les Canadiens-français qui se croient *du dernier bateau* ont adopté cette coutume. C'est une des plaies les plus affligeantes de notre parler. Comme nous y ajoutons la mauvaise habitude américaine (plutôt qu'anglaise) de remplacer le prénom par les initiales de tous les noms dont nous avons été gratifiés au baptême, il en résulte parfois des signatures extravagantes. Prenons un cas qui peut se présenter tous les

1912-1913

jours. Un nommé Laframboise a reçu à son baptême les noms de Joseph Charles François d'Assise. Plus tard (naturellement) lui vient un fils. Dénué de tout sens du ridicule, il croit faire une faveur au nouveau-né en l'affligeant des mêmes prénoms. Ce rejeton est aussi un solennel imbécile. Quand les temps sont révolus, c'est-à-dire quand il se met à signer son nom sur toutes sortes de documents, il révèle au monde ébahi qu'il se nomme J. C. F. d'A. Laframboise Jr. Qu'il devienne propriétaire d'une auberge campagnarde, il ne manquera pas d'y ajouter le *prop* national. Et les touristes émerveillés liront sur son enseigne : *Hôtel central J. C. F. d'A. Laframboise Jr prop*, sans aucune virgule nulle part.

Le Larousse (dictionnaire de l'usage bon ou médiocre) ne cite pas *senior*. Il a *junior*, mais il lui donne cette définition : *puîné, cadet*, ajoutant qu'on s'en sert parfois pour distinguer un homme *de ses frères tous plus âgés*. On ignore donc en France l'emploi que nous faisons de *senior* et *junior*.

Pour faire la distinction entre un père et un fils ayant le même prénom, il n'y a qu'à ajouter au nom de famille *père* ou *fils*. N'a-t-on pas des exemples célèbres : Alexandre Dumas père, Alexandre Dumas fils ? Ou cet autre exemple que reconnaîtront les personnes friandes de romans mouvementés,—qu'on est tenté de relire

quand on est fatigué des auteurs qui pèsent des oeufs de fourmis dans des toiles d'araignées et qui, ayant fendu les cheveux en quatre, les dis-sèquent patiemment, — *Paul Féval père et fils*.

Si les deux Laframboise de notre petit drame sont connus de leurs intimes sous le nom de Charles, ils n'auront qu'à signer : Charles Laframboise père (ou fils). Ca vous aura plus d'allure.

Dans le langage parlementaire du Canada, on se sert de *senior* pour marquer la distinction entre les deux députés qui représentent l'ensemble de certaines villes à la Chambre des communes, comme Ottawa et Halifax. Le député *senior* est celui qui était à la Chambre avant l'autre. Ou bien, si tous deux ont été élus le même jour, on applique l'épithète soit au plus âgé, soit à celui qui paraissait avoir la priorité pour une raison quelconque ou encore qui a reçu plus de voix au scrutin. Tout cela n'est pas fort clair, comme il arrive fréquemment quand il s'agit des institutions essentiellement britanniques. On ne peut donc traduire, sans risquer de commettre un contresens. Qu'on ne crie pas au scandale. Comme on entre là dans le domaine du langage technique, la précision a le pas sur l'élégance. Et puis, *senior* ne se trouve pas du tout francisé : c'est un terme anglais que les nécessités du métier obligent à adopter. C'est tout à fait légitime : les emprunts aux langues

étrangères doivent être aussi rares que possible, mais il est des circonstances où il faut y recourir. Toutes les langues font de ces emprunts.

L

LAND, EARTH, SOIL, GROUND.—La plus grande difficulté de la traduction vient du manque d'équivalents exacts. Chaque mot, en plus de sa signification propre, évoque des images, des impressions, des souvenirs qui s'y sont attachés au cours des siècles. C'est pourquoi Chateaubriand pouvait écrire : « En vain vous croyez posséder à fond un idiome étranger : le lait de la nourrice vous manque ainsi que les premières paroles qu'elle vous apprend à son sein et dans vos langes ; certains accents ne sont que de la patrie ».

Hilaire Belloc a noté de son côté que les nuances de sens viennent encore de l'emploi habituel d'un mot en prose ou en vers, de sa valeur harmonique ou phonétique, des chefs-d'oeuvres littéraires ou des phrases qu'il rappelle à un esprit cultivé, enfin de « all the atmosphere of its being ».

Belloc cite l'exemple fort simple du mot français « terre » et du mot anglais « land ». « The word « terre » in French, écrit-il, may be variously translated by the words Land, Soil, Ground, Earth — to give only four of its dis-

tinct meanings. Thus the sailors at sea, making a landfall, « C'est bien la terre » means « It is certainly land ». « C'est de la bonne terre » means « It is good soil ». The fine sharp musical phrase, « Les Rois de la terre » in the « Marseillaise » means « The Kings of all the earth » and « Il mit pied à terre » means « He put foot to ground ». In the plural « ses terres » used of a magnate means not « his lands » but « his land » or « his estate »... The word « terre » in French is a long and powerful syllable, becoming two syllables on occasion. It can be given a mystical value to which the English word « earth » alone corresponds and no other of its supposed equivalents. It is a more profound word in a peasant society than in an urban society... It connotes very vaguely but quite certainly in one language one type of landscape, in another another », (*On Translation*, pp. 16 et 17).

A cet exemple, on pourrait ajouter celui de « curiosity », qui a toujours un sens simple et péjoratif en anglais, quand, dans d'autres langues, il peut désigner une noble soif de savoir. Matthew Arnold explique cette particularité par le fait que les Anglais manquent de cette *curiosité intellectuelle*, (cf *The Function of Criticism*).

LAPSE, to.—Dans le langage administratif, s'appliquant à un crédit, le verbe « *to lapse* » signifie que le crédit est *périmé* et *frappé de déchéance*, (*Loi de finances* de France, p. 213). C'est aussi la version adoptée par M. Georges Gonthier, auditeur général, dans son rapport annuel.

LAW.—Signifie *loi, ensemble des lois, code, justice, science des lois, droit, profession d'homme de loi, barreau, corps des avocats*. — « *After college he will take up law* », quand il sortira du collège il étudiera le droit. « *Courts of law* », tribunaux de justice, tribunaux. « *The law of the land* », les lois du pays. « *Cannon law* », le droit canon. « *Civil law* », le droit civil. « *Criminal law* », le code criminel. « *A member of the law* », un membre du barreau. « *He belongs to the law* », il est homme de loi, il est du corps des avocats, il est avocat.

« *Law* » entre dans une foule d'expressions que nous ne pouvons toutes relever. En voici quelques-unes : « *Common law* », droit coutumier. « *Common law wife* », l'épouse de droit commun, (Ferri-Pisani, *l'Amour en Amérique*, p. 83). « *Droit commun* » est inexact ici. Il faudrait dire *l'épouse selon le droit coutumier*. Ou encore *épouse de fait* : « *Les épouses de fait* ont failli obtenir hier soir, de la Chambre, une situation légale. Il s'agissait de les as-

similer aux épouses légitimes dans la législation sur les accidents du travail », (*l'Intransigeant*, 22 décembre 1927). C'est, en un mot comme en cent, la *concubine*. (Voir aussi à l'article *companionate marriage*.)

« Law officers of the crown », les *légistes du gouvernement*, (*Débats de la C. des c.*, 1er juillet 1926). « Law clerck of the House », *rédacteur des lois de la Chambre*, (*Débats*, 11 mai 1925), ou *secrétaire légiste*. « To take the law into one's hands », *appliquer soi-même la loi*. « Les membres du Klan sont d'honnêtes gens, prêts à *se charger spontanément d'appliquer la loi*, même non écrite (*take the law into their own hands*), si le gouvernement faiblit », (André Siegfried, *les Etats-Unis d'aujourd'hui*, page 129).

(Voir au mot *Legal*).

LAWYER.—Relevons une curieuse expression: Philadelphia lawyer, *un avocat habile, avisé, retors*.

LEGAL.—Se rend par *légal*, mais plus souvent par *juridique* et quelquefois par *judiciaire*. Il n'est pas permis d'ignorer la répartition des sens entre les trois équivalents français. Mais on se le permet bien souvent, même au Palais de Montréal...

Légal veut dire « conforme à la loi »; *juridique*, « qui se fait en justice, selon les formes lé-

gales » et *judiciaire*, « relatif à la justice; qui se fait en justice, par autorité de justice », (Hatzfeld et Darmesteter). Ajoutons, pour éclairer tout à fait notre lanterne, que « law » signifie souvent *le droit* aussi bien que *la loi*.

« A legal adviser » n'est pas « un aviseur légal », mais un *conseiller juridique*. *Aviseur* n'est pas français, et puis, que voudrait dire *conseiller légal*, c'est-à-dire un conseiller conforme à la loi ? (Voir *l'Expression juste en traduction*).

« Legal profession », *la profession d'homme de loi, d'avocat*. « My legal friend » (expression souvent employée au Parlement), *mon ami qui est homme de loi, mon ami l'avocat*. « Legal language », *phraséologie juridique*. « By legal means », *par des méthodes légales*. « Legal expenses », *frais judiciaires*. « Legal procedures », *procédure judiciaire*.

LEGERDEMAIN.—Ce mot français que connaissent les Anglais n'existe pas en français! Il signifie *escamotage, tour de passe-passe, magie blanche*. Au figuré : *tromperie, ruse, habileté*. — « Innumerable are the illusions and *legerdemain tricks* of Custom », (Carlyle, *Sartor Resartus*, III, Viii); innombrables sont les illusions et les tours de passe-passe de la Coutume. « Are we to suppose that it was a miserable piece of spiritual *legerdemain* », (Carlyle, *He-*

ro-Worship, II) ; devons-nous y voir une basse tromperie spirituelle ?

Il existe ainsi en anglais plusieurs mots français que notre langue n'a jamais possédés ou auxquels nous donnons un autre sens. Pareillement, le français emploie des vocables anglais qu'ignorent les Anglo-Saxons, du moins dans l'acception que leur donnent les Français. Nous en citons quelques exemples dans le présent ouvrage. (Voir, entre autres, l'article *Tuxedo*.)

Le cas le plus curieux est celui de *charabanc* qui désigne en Angleterre ce que les Français appellent *autocar*. (Voir *l'Expression juste en traduction*, pp. 100-101.)

Il faut ajouter à ces exemples *recordman*, mot qui désigne en France celui qui détient un record mais que ne semblent pas connaître les Anglais. On ne le trouve dans aucun dictionnaire anglais, que je sache. Il est de fabrication française, comme le note Félix Boillot dans *le Vrai ami du traducteur*.

LEGISLATION.—Est synonyme de *loi*, en langage parlementaire. « The pensions legislation », la *loi* des pensions.

En français, « législation » n'a pas ce sens. Il désigne *l'action de légiférer*, ou bien *l'ensemble des lois d'un pays* et *l'ensemble des lois sur une matière déterminée*. « La législation sociale ».

Au Canada, on donne le nom de « législation » au *programme législatif* que propose le conseil des ministres au début d'une session, ou encore aux *lois* adoptées par les Chambres pendant une session. On doit alors éviter de traduire par législation.

LIFT.—Désigne l'ascenseur qui sert à monter les marchandises. Se traduit alors par *monte-charge*.

Peut signifier aussi le petit ascenseur par lequel les plats vont de la cuisine à la salle à manger, quand ces deux pièces ne sont pas sur le même étage. On dit alors *passe-plat*. — « *La glissière d'un passe-plat* », (M. Venoise). En ce sens, l'anglais dit plutôt « dumb-waiter ».

« Lift » a de nombreuses acceptions dans le langage technique, mais nous ne nous y arrêtons pas.

M

MAIL, to.—Dans *l'Initiatrice* (p. 132), Rex Desmarchais parle de lettres à *maller*. Il veut dire « à mettre à la poste ». Mais cette négligence ne détruit pas l'intérêt de son roman.

« Maller » est un américanisme plutôt qu'un anglicisme. *Mettre une lettre à la poste* se dit « to post » dans le *King's English*. « To mail a

letter » c'est *expédier* une lettre par la poste, mais non la déposer au bureau de poste ou dans une boîte à lettres. Il y a une nuance. Cependant on donne le dernier sens à « to mail », chez les Américains et les Canadiens-anglais (archi-américanisés bien qu'ils chantent le *God Save the King* avec une fréquence, une intempérance qui étonne beaucoup les Londoniens). Nous leur avons emprunté notre affligeant « mal-ler ».

En France, le néologisme *poster* se répand de plus en plus pour dire « mettre à la poste ». C'est un néologisme en ce sens seulement, il va sans dire. Il n'est pas fort élégant.

MAIL ORDER HOUSE.—Maison de vente par correspondance, (*Mon Bureau*, janvier 1931).

« Mail order system », *vente-correspondance*, (*Bulletin de l'Association technologique du Canada*) ; *vente par correspondance*.

MAN ABOUT TOWN.—Expression qui désigne un homme à la mode, un *homme du monde*, un *boulevardier*. En mauvaise part ; *salonnard*, *viveur*, *coureur*, *débauché*. — « The most vicious sort of London man about town », (*Bernard Shaw, Mrs Warren's Profession*, II), le genre le plus exécrationnel du *viveur* londonien.

« A woman about town » est une *femme du*

monde, une *mondaine* très lancée, une femme de la meilleure société. Mais l'expression peut désigner aussi une *demi-mondaine*. Il faut bien examiner le contexte pour éviter une gaffe.

MARGIN.—En terme de finance, se rend par *marge en cas d'imprévu*, ou, dans certains cas, par *garantie accessoire*, (*Méliot Dictionnaire explicatif de finance, de bourse, de sociétés et de mines*).

« Margin market », terme de bourse, peut se rendre par *marché à terme* : « La lanterne magique du *marché à terme* », (Maurice Dekobra, *le Journal*, 24 mars 1930).

MEASURE, in a.—L'usage français veut qu'on rende cette expression par *dans une certaine mesure, jusqu'à un certain point*.

Un personnage fort éminent du Canada français a dit pourtant dans un discours dont les journaux ont reproduit le texte : « Les circonstances ont modifié *dans une mesure* ces divers caractères », (cf *le Devoir*, 26 février 1932). *Dans une mesure* est évidemment un anglicisme. Or le personnage en question a longtemps vécu dans les milieux anglophones d'Ontario. Tout s'explique.

(Voir aussi à l'article : *Degree, to a.*)

MEDIUM.—Nos journaux se proclament tous d'excellents médiums (ou : média) de publicité. Se doutent-ils qu'ils commettent un anglicisme? C'est du moins ce que prétend André Thérive, dans une note relative à un document qu'on lui soumettait : « Il y est d'abord question des média de publicité. Il s'agit des moyens, des procédés? Non; plutôt des *intermédiaires*, car c'est dans ce sens que le mot médium a fait fortune en Angleterre (cf. le sens de spirite) et qu'il est usité dans le français anglicisé du Canada. Naturellement, cet emploi est inintelligible chez nous, et parfaitement pédantesque. C'est la première fois que l'on me le signale. Espérons qu'elle sera la dernière », (*les Nouvelles littéraires*, 22 août 1931).

Notons la grande sévérité de l'auteur pour notre parler : elle lui est habituelle. Nous aurions le droit de nous en formaliser, puisqu'elle vient ainsi d'un étranger. Mais il vaut mieux en faire notre profit. André Thérive a des amis canadiens, à Paris, et il lit nos journaux. Sa mauvaise humeur indique qu'il rencontre trop souvent, dans ces feuilles, un français barbare. Il a le tort d'en conclure que nos journalistes ne savent pas du tout le français, mais nous pouvons avouer qu'ils sont d'une négligence bien coupable.

« Medium » peut se rendre par *moyen, procédé, intermédiaire, instrument*. — « Advertising

medium » se dirait donc *instrument, moyen de publicité, un bon journal pour la réclame*, etc. « Medium of exchange », *instrument d'échange*, (Larousse). « Through the medium of », *par l'intermédiaire de*. « By this medium », *par ce moyen, par cet expédient*, (Clifton et Grimaux).

MENTAL PALATE.—Image hardie dont se servent beaucoup les Anglais pour désigner la faculté que possède l'esprit de goûter certaines choses. Il faut la traduire selon le contexte par le terme propre. — « A relish left upon my mental palate », (Charles Lamb, *The Essays of Elia*, éd. Dent. p. 122) ; *mon esprit reste sous le charme* ou *le charme opère encore sur mon esprit*, ou encore *il m'en est resté un grand plaisir intellectuel*. On pourrait dire aussi : *mon esprit a fort goûté cela, ce fut pour moi un rare plaisir intellectuel, cela fut comme un régal de l'esprit*, etc.

A rapprocher de cet idiotisme : « He saw this with his *intellectual eye* », (Thomas Hardy, *Jude the Obscure*, p. 43) ; il le vit *en esprit* ; son esprit saisit parfaitement la chose ; il s'en rendit bien compte, etc.

Ou : « To mention only the names of the chief of those who all flourished at this epoch is to call up before the *mind's eye* a mass of Art creations such as no other period has produced »,

(G. F. Young, *The Medici*, XI) ; mentionner seulement le nom des principaux d'entre ceux qui florissaient à cette époque c'est évoquer à *l'esprit* un ensemble d'oeuvres artistiques telles qu'aucune autre époque n'en a produit.

MESSAGE.—Le français n'a que le sens de *commission*, ou d'*envoi*. L'anglais académique y ajoute celui de *révélation*, de *visions d'un prophète*, c'est-à-dire de *prophétie* ou d'*oracle* (au sens que ces mots ont dans la Bible).

Dans la langue des Etats-Unis, « message » désigne une *inspiration*, tout ce qui *frappe l'esprit*, tout ce qui fait naître un sentiment, une idée, un enthousiasme. — « The second episode was staged by Providence, some few years later, to remind me of the first and to print *what the Americans would call its* « message » still more indelibly upon my mind », (Aldous Huxley, *Those Barren Leaves*), la Providence provoqua le second incident, quelques années plus tard, pour me rappeler le premier et pour en imposer à mon esprit de façon plus durable *la leçon* (ou *la signification*), ce que les Américains appelleraient « le message ».

On saisira mieux cette acception dans quelques phrases d'un auteur américain : « Donatello introduced a further step, teaching that form must be a mere means to an end, that of conveying some *deep thought* to the mind... ai-

ming at conveying some *message* to the mind », (G. F. Young, *The Medici*, I, IV). Ou encore : « Beginning to paint just two years before Donatello died, Botticelli carried on the latter's *message* to the world of Art », (Ibid, I, VI). « Botticelli, so full of that spirit of *speaking to the mind* », (Ibid., I, IX). Enfin, un exemple du sens proprement anglais de *message* : « The burning messages of prophecy uttered by the stammering lips of infants », (I, V).

Les Américains ne manquent pas d'abuser de ce mot, surtout dans la réclame : le plus vulgaire aspirateur, la brosse la plus ordinaire « apportent un message à la ménagère » (*bring a message to the householder*). N'imitons pas ces excès.

Pour ceux qui aiment les points sur tous les i, énumérons certaines façons de rendre « message » au sens américain : *inspiration*, *leçon*, *signification*, *enseignement*, *révélation*, etc.

MIEN.—Vient de français, mais (attention!) du français *mine* et non pas de mien. Le terme a gardé les sens étymologiques et en a pris d'autres : *air*, *mine*, *contenance*, *aspect*, *tendue*, *maintien*, *manières*, *apparences*. — « His mien was calm, conquering, grim », (Arnold Bennett, *The Strange Vanguard*, p. 291) ; il avait un *aspect* calme, vainqueur, menaçant. Pour comprendre la raison de l'orthographe de

ce mot, rappelez-vous que « mien » se prononce à peu près comme le français *mine*, bien qu'avec un accent plus prononcé sur le son de l'i.

MIND'S EYE. — Voir *Mental Palate*.

MISERABLE.—Doit souvent se rendre par *malheureux*, *inquiet*, *peiné*, comme dans cette phrase : « At five minutes to seven, he was miserable », (Arnold Bennett, *Clayhanger*, p. 278) ; à sept heures moins cinq, il devint inquiet.

Parfois, il faut dire *pénible* : « The journey was miserable », le voyage a été pénible.

MISS, to.—Pour exprimer qu'elle s'ennuie d'un jeune homme cher à son coeur, une aimable anglaise blonde comme les blés (il faut bien respecter la tradition!) dira : « *I miss him* » (littéralement : je le manque). Nos jolies contemporaines canadiennes-françaises (qui sont rarement blondes comme les blés) diront de même : « Je le manque ». C'est une grosse faute de syntaxe. On la pardonne facilement quand la coupable est jolie. Mais on aimerait mieux l'entendre dire : « *Il me manque* », car *manquer* n'est pas actif en ce sens.

On ne peut la pardonner à un solide gaillard comme Harry Bernard quand il écrit : « On vous a manquée », (*Juana, mon aimée*, p. 185).

MOVER.—C'est *l'auteur* d'une motion. On peut dire aussi : *le proposant*, ce qui est moins bon ; ou *le motionnaire*, ce qui est légèrement cocasse. Pour « seconder » (*celui qui appuie* une motion), voir *l'Expression juste en traduction*.

N

NEGOCIATE, to.—Aux sens du français *négociier*, l'anglais ajoute celui de *conclure*. « To negotiate a treaty » ce peut être *négociier un traité*, ou bien le *conclure*. Tout dépend du contexte.

« To negotiate » a aussi le sens de *tourner, franchir un obstacle, de prendre un tournant en auto*, puis de *régler* une affaire, une difficulté. « So many corners and crossroads and the like to be carefully negotiated », (J. B. Priestly, *The Good Companions*, I, 215) ; il y a tant de tournants à *prendre*, de collisions à *éviter*, de difficultés à *vaincre*.

NOTICE.—Ce mot a de nombreux sens, mais le français *notice* n'en a qu'un, celui d'« écrit destiné à donner la connaissance d'un point particulier d'histoire, de science, etc. », (Hatzfeld et Darmesteter). On commet un anglicisme, au Canada, quand on emploie *notice* dans un autre sens.

En anglais, il veut dire : 1° *notification, congé*. « The landlord has given them notice to quit », le propriétaire leur a signifié leur *congé*. « He has given his notice », il a signifié son *intention de partir*. D'un domestique, on dira qu'il a donné ses *huit jours*.

2° *Délai*. — « At the shortest notice », dans le plus bref *délai*, à la minute. « Until further notice », jusqu'à plus ample *informé*, jusqu'à *nouvel ordre*.

3° *Connaissance qu'on a de quelque chose*. Ce sens existait dans l'ancien français. Il a disparu de l'usage. « To take notice of », s'*apercevoir*, *remarquer*.

4° *Attention, remarque*. — « Worthy of notice », *digne d'attention*, de *remarque*. « He took no notice of him », il ne prit pas garde à lui, il l'*ignore*. « The letter fell under his notice », la lettre lui tomba sous les yeux.

« Notice » a beaucoup d'autres acceptions. Ainsi il peut signifier *avis*, ou *préavis*. — « Le traité douanier franco-allemand... qui peut toujours être dénoncé par nous moyennant un *préavis de trois mois* », (Pierre Gaxotte, *Je suis partout*, 4 avril 1931). En anglais, on dirait, « after a three month notice ».

O

OFFSPRING.—Aussi bien *enfant* (ou : *re-jeton*) que *progéniture*, ou ensemble des enfants d'une personne. (Voir au mot *Gigolo*.)

OLD AGE PENSIONS.—En France, on dit *retraites de vieillesse*, (budget français de 1928, p. 226).

Au Canada, on emploie plutôt *pensions de vieillesse*. Question d'habitude!

D'aucuns disent, chez nous *pension du vieil âge*. Influence de l'anglais.

ON A COMMITTEE, to be.—Trop de gens traduisent une phrase comme celle-ci : « I am on a committee » par : « Je suis *sur* un comité ». Syntaxe barbare. Il faut dire : « Je fais partie d'un comité, je suis d'un comité, je suis membre d'un comité ».

ONENESS.—Exemple curieux de la façon dont l'anglais forme des substantifs abstraits. « Stephen knew, as indeed did they also, that a mighty event had slipped into the past, had gone from them into the realms of history — something terrible yet splendid, a oneness with life in its titanic struggle against death », (Radclyffe Hall, *The Well of Loneliness*, p. 338) ; Stephen savait, comme les autres, qu'un

événement formidable avait glissé dans le passé, s'était détaché d'elles pour entrer dans le domaine de l'histoire, une chose terrible mais merveilleuse, une *union intime* avec la vie dans sa lutte gigantesque contre la mort.

« Oneness » peut se rendre aussi par *unité, qualité d'être unique, seul, singularité*. Il signifie encore, d'après le *Concise Oxford Dictionary*, *entente parfaite, accord, harmonie; identité, similitude, immutabilité*; qualité de ce qui est complet en soi, etc. On a le choix !

Dans la phrase suivante, on saisit bien le sens d'*union intime*, d'*unité* qu'a ce mot : « So « love » is inadequate to describe the tacit almost ashamed *oneness* of these brothers », (Thornton Wilder *The Bridge of San Luis Rey*, p. 95). L'auteur écrit à la page suivante : « But at last the first shadow fell across this *unity* ». Pour exprimer cette *union intime*, Thomas Hardy parle de « our two-in-oneness », (*Jude the Obscure*). Le français ne peut composer un tel substantif. Mais, avec le verbe, il exprime la même idée : « Ne faire qu'un ».

Pour exprimer le singularité, la qualité d'être unique, l'originalité, l'anglais a aussi le mot *uniqueness*. « Savouring her *uniqueness*, feasting on her delicious and adorable personality », (Arnold Bennett, *Clayhanger*, p. 288).

Voici d'autres exemples de cette forme de mots abstraits : « There is a *separateness* about

father... They cannot understand him nor he them », (Hugh Walpole, *Rogue Herries*, p. 139) ; « Separateness » ce n'est pas la solitude, ni la singularité ; c'est plutôt le fait d'être différent des autres, d'être à part. Il faudrait traduire à peu près comme ceci : « Mon père est, d'une certaine façon, un être à part des autres... Ils ne peuvent le comprendre ni lui, les comprendre ». Quelques pages plus loin, l'auteur exprime une idée très voisine par le mot *aloneness*, qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires anglais : « Poor little misery, already bearing in her eyes the knowledge of hardship, cruelty, *aloneness* », (p. 151) : pauvre petite chose, dont le regard révélait déjà la connaissance de la misère, de la cruauté, de la *solitude*. (Mais « solitude » ne rend pas tout à fait l'idée.)

Parmi les noms abstraits peu usités et formés avec le suffixe *ness* on pourrait citer encore *fewness* : « The fewness of the presents », (Arnold Bennett, *The Old Wives' Tale*, p. 154) ; les cadeaux peu abondants.

Enfin *selflessness* qui n'exprime pas seulement l'absence d'égoïsme, mais l'oubli de soi, le *désintéressement* le plus absolu. — « Every one knows that in the world we do nothing but feed our wills. Why perpetuate this legend of *selflessness*? Why keep this thing alive, this rumour of *disinterestedness* ? » (Wilder, *The Bridge of San Luis Rey*, p. 216).

OPERATOR.— « Moving picture operator », *photographe* (pour la prise de vues) ; pour la projection : *cinématographiste, opérateur* (Antoine), *préposé à l'appareil*. « Telegraph operator », *télégraphiste*. « Machine operator », *manoeuvre spécialisé*. — « J'ai travaillé à diverses reprises comme « machine operator », terme équivalent à notre expression de « manoeuvre spécialisé », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 13).

Bien souvent « operator » a le sens de *préposé*. « Elevator operator », *préposé à l'ascenseur*.

OPPORTUNITY.—Le français *opportunité* ne désigne que la qualité de ce qui est *opportun*, c'est-à-dire de ce qui se produit à propos ou qui est propre à ce qu'on veut faire.

Parti de ce sens, l'équivalent anglais en est arrivé à signifier *occasion, circonstance favorable*. — « I take this opportunity of offering my thanks », je saisis *l'occasion* de vous remercier.

« Opportunity » doit se traduire parfois par *avantage*. « The opportunities of youth », les *avantages* de la jeunesse.

On ne manque pas, chez nous, de donner à *opportunité* le sens de l'anglais. C'est d'une coupable négligence.

OVERDRAFT.—Peut signifier *solde débiteur, débit en balance de compte, excès du*

compte débiteur sur le compte créditeur, (Mé-liot, *Dictionnaire explicatif*) ; ou plus souvent : découvert, (Méliot, *Dictionnaire financier* et Kettridge).

OVER-PAYMENTS.—*Payements en trop, trop-payés*. (Ne pas confondre avec *surpaye*, qui est une gratification accordée en sus de la paye.) Va sans dire, il s'agit ici du vocabulaire spécial de la comptabilité.

P

PAGEANT.—On a pris la mauvaise habitude de se servir de ce mot anglais sans chercher à le traduire. Il était pourtant facile de trouver d'excellents équivalents français. *Défilé historique* est sans doute le meilleur, comme dans cette phrase : « Après une très belle cérémonie où ministres et généraux voisinaient, il y eut le *défilé historique* traditionnel où 1,700 figurants personnifiaient différentes corporations », (*Candide*, 9 juin 1931).

Parfois, le « pageant » n'est qu'un *tableau historique*. Ce n'est pas plus malin.

PAPER MONEY.—C'est à l'ordinaire la *monnaie de papier*, ou monnaie fiduciaire.

Eviter, souvent, de traduire par « papier-monnaie » : c'est bien autre chose. « Le *papier-*

monnaie est une monnaie fictive, faisant office d'espèces métalliques. Il ne doit pas être confondu avec la monnaie de papier (billet de banque, effet de commerce, etc.). La monnaie de papier est remboursable à vue en monnaie métallique; le papier-monnaie ne l'est pas, sa valeur est purement conventionnelle; son cours est *forcé* », (Larousse). M. Edouard Montpetit explique aussi cette distinction : « La monnaie de papier non gagée devient « papier-monnaie », mot à biffer de nos documents publics partout où il sert à désigner nos billets fédéraux; c'est monnaie de papier qu'il faut dire », (*Sous le signe de l'or*, p. 137). Les assignats de la France révolutionnaire et les marks-papier dont on achetait des millions pour quelques sous dans les rues de Montréal, il y a quelques années, étaient du papier-monnaie.

L'anglais n'a que « paper money » pour les deux acceptions. Il se sert d'un qualificatif pour marquer la différence. Ou bien il dira « fiat money », pour papier-monnaie.

Le « scrip » est la *monnaie provisoire*. Mais *scrip* s'emploie dans toutes les langues et donc en français, avec ce sens.

PAS, the.—Ce petit patelin de l'Ouest canadien a pris de l'importance depuis l'établissement du chemin de fer de la baie d'Hudson. Les Anglais écrivent son nom « The Pas », *tradui-*

sant le français et les Canadiens-français mettent « le Pas », croyant traduire l'anglais. C'est un chassé-croisé où la langue des uns et des autres subit des entorses. Il semble bien en effet qu'on ne doive dire ni The Pas, ni le Pas. On n'a qu'à se reporter à l'origine du nom pour s'en convaincre. Cette origine a fait l'objet de controverses. D'aucuns, les plus nombreux, ont prétendu que le nom est venu de ce que le village est construit à un endroit où la rivière Saskatchewan se rétrécit. C'est de la pure fantaisie.

Le juge L.-A. Prud'homme ne laisse aucun doute sur ce sujet, à notre sens. « Les La Vérendrye, écrit-il, donnèrent le nom de « Du Pas » à cette partie de la Saskatchewan qui s'étend depuis le lac Cumberland jusqu'au lac Winnipeg. Les voyageurs de la compagnie du Nord-Ouest donnaient souvent le nom de « Rivière du Pas » à cette partie de la Saskatchewan qui coule vers l'est à partir de l'endroit où les deux branches nord et sud se réunissent. Il y a encore un poste de la compagnie de la Baie d'Hudson à l'est de Prince-Albert qui porte ce nom. Nous ne pouvons trop admirer la piété filiale des fils de La Vérendrye, qui ont voulu de cette façon perpétuer le nom de leur mère, fille du sieur de l'*Ile du Pas*, » (*Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye*, mémoires de la Société royale, 1905-1906).

Le poste de la Compagnie de la baie d'Hudson qui existait à l'époque où M. Prud'homme écrivait ces lignes est devenu le village ou la petite ville actuelle. Et l'Ile du Pas, dont le grand-père des La Vérendrye était seigneur, se trouve dans le fleuve Saint-Laurent, en face de Berthier (Berthier-en-haut, ou Berthierville).

Notre auteur écrit ailleurs, à propos d'un nommé Perrault : « Ce voyageur accompagnait les fils de La Vérendrye, en 1748, lorsqu'ils fondèrent le fort Bourbon et qu'ils donnèrent à la rivière Saskatchewan le nom de « Du Pas » en l'honneur de leur mère, fille de Louis Dandoneau du Sable, sieur de l'Ile du Pas », (*l'Élément français au Nord-Ouest*, p. 52).

Qu'on ait très vite décomposé le « du » en « de » et « le », il n'y a là rien pour nous étonner. Nous pouvons penser que les gens disaient : « Je vais *au Pas* », pour : « Je vais à Du Pas ». De là à penser que le nom se résumait au mot Pas, précédé de l'article, il n'y avait qu'un... pas.

Puis les Anglais vinrent. Conservant le nom, ils traduisirent l'article, pour aboutir à cette forme d'un cocasse savoureux : The Pas, qui s'étale sur toutes nos cartes géographiques. Le plus affligeant est que des Canadiens-français, écrivant en anglais, mettent aussi The Pas. Ils obéissent à la même manie, du reste, quand ils écrivent « Three Rivers », cette traduction ridi-

cule, inepte, contraire à toutes les lois du langage civilisé comme du bon sens.

Il faudrait revenir à la forme primitive, *Du Pas*. La commission fédérale de géographie devrait se charger de la réforme. Mais il faut s'en méfier, car elle n'a pas montré beaucoup de sympathie pour les noms français dans le passé. Et puis, existe-t-elle encore?

Reste l'administration fédérale. Le ministère des Postes pourrait fort bien changer le nom actuel, qui est un non-sens. De son côté, le ministère de l'Intérieur le corrigerait dans la prochaine édition de sa carte. Enfin, les administrateurs de la voie ferrée l'inscriraient dans leur horaire.

PASS.—Mot qui désigne le billet de faveur accordé par les directeurs de théâtres ou les administrateurs de chemins de fer.

Dans le langage des théâtres, on dit *billet de faveur*. Mais « *Railway pass* » se rend par *permis de circulation*, *carte de circulation* ou *passe*. « Il avait obtenu une *passe* de chemin de fer de la compagnie d'Orléans », (Tristan Bernard, *le Jeu de massacre*). « Il a de belles relations. Il se fera nommer administrateur d'un chemin de fer. Si c'était celui de Caen! Je lui demanderais une *passe*... », (Labiche, *les Petites Mains*, III, 2). « Profitant de la disposition généreuse qui leur a fourni une *carte de libre circulation*

sur les chemins de fer italiens pendant 15 jours... », (H. Bérarida, « le Congrès de la Presse latine à Florence », dans *la Revue hebdomadaire* du 6 juin 1925).

On peut encore rendre « pass » par *billet gratuit*, (Clifton et Grimaux). A « police pass » est un *laissez-passer*. Dans l'armée, « a pass » est une *permission écrite*.

Dans un tout autre ordre d'idée, « pass », désignant un passage étroit et difficile, se dit *pas* ou *défilé*.—« Crow's Nest Pass », le pas du Nid-de-Corbeau.

PASSENGER. — Substantif, le français *passager* désigne seulement la personne qui voyage sur un navire. Mais l'anglais « passenger » s'applique à tous les voyageurs, quel que soit le moyen de transport qu'ils empruntent. Par contamination, le langage populaire (et même demi-lettré) du Canada français a donné ces acceptions à *passager*. C'est un anglicisme indéniable.

« Passenger train » doit se dire *train* (ou *convoi*) de *voyageurs*. « Passengers in the train », *les voyageurs du train*, « Passenger-traffic », *trafic-voyageurs*. Cette dernière expression, — est-il besoin de le noter ? — appartient au langage technique des chemins de fer.

Parfois l'anglais « passenger » signifie *pas-*

sant. — « There were few passengers astir; the street was sad », (Dickens, *The old Curiosity Shop*, p. 12) ; très peu de *passants*; la rue était triste.

« Passenger » désigne encore la personne qui ne se rend à un endroit que pour peu de temps.

Le français *passant* rend cette idée; on dit aussi *passager*, même en France, mais c'est du langage populaire, (cf Larousse).

PASSING.—Dans une phrase comme celle-ci : « I am passing happy », (Oscar Wilde, *Salome*), *passing* signifie *parfaitement, tout à fait, au suprême degré*, etc. Par conséquent, la citation doit se traduire : « Je suis parfaitement heureuse ».

PERISHABLE GOODS.—Signifie *denrées périssables, sujettes à s'avarier*. — « Denrées alimentaires périssables », (*Journal officiel*, 22 février 1931). « Le transport des *produits périssables* : fruits, légumes, etc », (Pierre Monnot, *Larousse mensuel*, février 1930). « *Les marchandises non-périssables* », (Jean Gaument et Camille Cé, *le fils Maublanc*).

PICAYUNE.—Terme qui a un équivalent français dans *picaillon*. — Le picaillon est une ancienne petite monnaie de cuivre du Piémont qui valait un peu moins d'un centime. — Au fi-

guré, « picayune » désigne une chose de peu de valeur. On doit traduire par *petit, mesquin, méprisable, de peu de valeur*. Il est aussi possible, dans certains cas, d'employer *picaillon*.

PLANNING.—Voir *Control*.

POOL.—Voir *Sweepstake*.

POPULAR.—Aux sens du français, « *popular* » ajoute celui de *aimé, admiré dans un groupe particulier*. Il est entré ainsi dans la langue du monde où l'on s'amuse.

Ce sens est inconnu en français; celui qui s'en rapproche le plus est *aimé du peuple*. Néanmoins certains écrivains, peut-être trop frottés d'anglais, emploient ainsi *populaire* : « Je dois vous combler d'aimables choses dont vingt personnes m'ont chargé pour vous, au cours d'une mortelle réception d'où je sors. Vous ignorez à quel point vous êtes *populaire* », (Jean Schlumberger *Saint-Saturnin*, P. 173). Est-ce un anglicisme? Est-ce plutôt une extension de sens légitime?

Nous n'avons pas de scrupule à ce sujet, chez nous : *populaire* est un de nos mots de prédilection. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le trouver dans *Dilettante* (p. 21) de M. Claude Robillard, roman qui, malgré sa puérilité et le désordre de sa composition, est un tableau fidèle des *moins de vingt ans*.

PRECIOUS.— « Precious », qui a les mêmes acceptions que le français *précieux*, peut servir de superlatif ironique, analogue à notre *fameux*. — « Who really knows the story of Abélard and Héloïse? *Precious* few people », (Mark Twain, *The Innocents Abroad*). Ici « precious » est un adverbe signifiant *très, bien, très peu de gens, bien peu de gens*. Synonyme de « very. »

PREJUDICE.—Ce mot a gardé en anglais toutes ses acceptions étymologiques. Il signifie donc *préjugé*, (favorable ou défavorable), *prévention*, mais aussi *dommage, tort*. — Le français a deux termes qui se partagent ces sens : *préjudice*, qui veut dire dommage et *préjugé*, qui désigne une opinion arrêtée sans examen.

« He has all the prejudices against French Canadians generally entertained in Toronto », doit se rendre par : il a tous les *préjugés* que l'on connaît à Toronto contre les Canadiens-français.

« To somebody's prejudice » se traduit : au *préjudice* de quelqu'un. « To do someone a prejudice » : faire *tort* à quelqu'un.

PRESENTLY.—Ne veut pas dire dans le moment présent, mais *plus tard*, ou *bientôt, ensuite*.

« I'll see whether I can induce him to accept it. Not now, of course, but *presently* », (Bernard Shaw, *Man and Superman*, IV) ; je vais tâcher de le lui faire accepter. Pas maintenant, va sans dire, mais *plus tard*.

Dans le même acte, Shaw écrit encore : « It seems to me that I shall presently be married to Ann whether I like it myself or not » ; il me semble que je vais *bientôt* me trouver marié à Anne, que je le veuille ou non.

Et plus loin : « Ann comes from the villa, followed presently by Violet » ; Anne sort de la villa, suivie *peu après* par Violet.

PREVIOUS.—Signification habituelle : *antérieur, précédent*.

Signifie parfois *précoce, prématuré, hâtif*.—Ainsi dans cette phrase : « The death of Maria Herries, so lamentably *previous*... », (Hugh Walpole, *Rogue Herries*, p. 175). L'auteur avait écrit auparavant : « Maria Herries died on the morning of February 14, 1745, thus missing by exactly four months the attainment of her hundredth year », (p. 173). Il voulait donc dire : *mort prématurée*, bien qu'on n'ait pas l'habitude d'appeler prématurée la mort d'une personne de 99 ans. Mais l'auteur explique que les parents de la défunte étaient fort déçus de voir s'envoler la gloire de compter une « centenaire » dans leur famille.

PRIVATE MEMBER.—A la Chambre des communes, désigne un député qui n'est pas un ministre ou un ministre qui ne parle pas en sa qualité de membre du Gouvernement. « Private members' resolutions », les *questions soulevées par les députés*, par opposition aux *mesures ministérielles* (« Government business »). « A private members' day » c'est *une séance réservée aux mesures d'initiative parlementaire* (ou aux motions présentées par les députés).

PRIVY COUNCIL.—Voir *Speech from the throne*.

PROGRESS.— « In progress » signifie *en cours, en état d'exécution*. « Work in progress », *travaux en cours*.

« Progress » désigne un *voyage d'apparat, solennel*. — « The journeys, advertised in the Press, attracting enthusiastic crowds, and involving official receptions, took on the air of royal progresses », (Lytton Strachey, *Queen Victoria*, p. 55) ; ces déplacements prenaient l'allure de *voyages d'apparat* de la reine ; les journaux en donnaient des comptes rendus, ils attiraient des foules enthousiastes et comportaient des cérémonies officielles.

Dans le langage parlementaire, « to report progress » veut dire faire un rapport sur *l'état de la question*. (Voir *l'Expression juste en traduction*.)

PROVIDENCE.—*Providence*, mais aussi *action de pourvoir, prévision, prévoyance, épargne*. Inversement, « improvidence » : *imprévoyance, prodigalité, imprévision*.

PROVISION.—« The provisions of an act », les *dispositions* d'une loi. On peut dire aussi *article, clause* (d'un contrat, d'un marché).

PUBLIC SCHOOL.—En Amérique, cette expression désigne les écoles élémentaires de l'Etat. Ce sont les écoles du peuple, où ne vont pas les rejetons des familles riches ou à la page. Ces derniers font leurs études dans une « *private school* », une « *boarding school* ».

Ce n'est pas à ce genre de « *public schools* » que songe Somerset Maugham (romancier anglais et non américain) quand il fait dire à l'un de ses personnages : « A fat chance I had of getting a commission. I was what was called a Colonial. I hadn't been to a *public school* and I had no influence. I was in the ranks the whole damned time », (*The Outstation*). Le même personnage dira d'un autre, qu'il tient pour un *snob* : « He's been to Eton and Oxford, and he doesn't forget to let you know it ».

Il faut savoir qu'en Angleterre, *public school* désigne les maisons d'enseignement les plus *fashionables*, c'est-à-dire ces neuf grandes éco-

les : Eton, Winchester, Westminster, Charterhouse, Harrow, Shrewsbury, Rugby, Merchant Taylors' et Saint Paul's. Toutes, sauf les deux dernières, sont des internats. Elle préparent aux grandes universités, Oxford, Cambridge. Les écoles populaires s'appellent « national schools ».

PUBLICAN.—Ce mot n'est pas toujours l'équivalent de « publicain ». Il ne rappelle même en rien ce dernier terme dans une phrase comme celle-ci : « The Ecclesiastical Commissioners have a few *publicans* and sinners among their tenants », (Bernard Shaw, *Mrs Warren's Profession*, III).

Il ne faut pas ignorer qu'en Angleterre, un débit de boissons (ou bistro) se nomme « public house », expression qu'on abrège en « pub ». C'est notre *taverne*, sauf qu'on y vend toutes les boissons enivrantes. L'exploitant ou le teneur d'un tel établissement se dit « publican ».

Le « publican » est donc un *cabaretier*, un *mastroquet*, un *débitant de boissons*.

Notre citation de Bernard Shaw se traduirait : « Les commissaires ecclésiastiques comptent quelques cabaretiers et mécréants parmi leurs locataires ».

Eviter avec soin de traduire « public house » par *maison publique*.

Q

QUOTA.—Ce terme latin, dont les Anglais font un grand usage, n'est guère employé en français. Il faut le rendre par : *quote-part*, *quotité*, *contingent*, etc. — « Quota law » (aux Etats-Unis), *loi dite de quotité*. « Taxable quota », *quotité imposable*, (Bompas et Mettée, *Dictionnaire français-anglais de la correspondance commerciale*, p. 452).

A propos des « quotas » qu'on parlait d'imposer en Angleterre, dans l'importation du blé, un journaliste parisien écrivait : « M. Baldwin appuie... soit le système des *contingents*, soit la prohibition, soit les droits d'entrée sur les denrées alimentaires », (Paul Villars, *l'Européen*, 8 avril 1931).

Depuis, le régime des contingents d'importation s'est répandu et on a pris l'habitude de le désigner par *contingentement*, (*marchandises contingentées*).

On traduirait « quota of troops » par *contingent de troupes*, (Clifton et Grimaux). C'est ainsi que, pendant la guerre de 1914, on appelait *contingent canadien* les troupes fournies par le Canada aux armées britanniques.

R

RACKET, RACKETEER.—Ces mots de l'argot des bandits de Chicago tendent à passer

dans le slang courant. Témoin cet extrait d'un feuilleton littéraire: « She falls in with a beauty contest promoter, who displays her in various cities, under various names, billing her each time as the winner of the grand prize. The racket is exposed, of course, and the promoter makes a hairbreadth escape », (*New York Times*, « Book Review », 21 juin 1931).

Ferri-Pisani, dans ses *Souvenirs d'un Gangster*, traduit « racket » par *combine* et « racketeer » par *combinard*. Il explique l'origine de cette « institution » par l'exploitation éhontée des ouvriers à laquelle se livrent les organisateurs de certains syndicats. « La première racket chicagienne, écrit-il, date du jour où le Syndicat des ouvriers camionneurs appela, pour organiser sa fameuse grève de 1920, un ex-convict du nom de Cornélius Shea, l'assassin du lieutenant de police Lyons. Shea et sa bande de nobles détruisirent en deux mois 1,000 camions, tuèrent 21 conducteurs non syndiqués et en blessèrent 416 autres. Mais quand les ouvriers, ayant imposé leur volonté aux patrons, prétendirent signifier son congé à Shea, celui-ci refusa de démobiliser. Le « fromage » était à son goût. Ayant fait assassiner le président et le vice-président du syndicat, l'ex-convict prit leur place. Il l'occupe encore. Au moyen de méthodes analogues, George Barker, un autre ancien forçat, se rendit maître du Syndicat des li-

vreurs de charbon, » (*Gringoire*, 15 mai 1931).

Voilà le sens original de *racket*. Mais on a rapidement appliqué ce mot à toute entreprise ténébreuse tendant à frauder le public. On peut parfaitement donner ce sens à l'argot français *combine*, *machination*, *fraude*, *affaire véreuse*, etc., rendraient aussi *racket*.

Comme notre citation du début renferme plusieurs expressions argotiques, nous allons la traduire : « Elle s'entend avec un organisateur de concours de beauté, qui la montre en spectacle dans plusieurs villes, sous des noms divers, l'annonçant chaque fois comme étant la gagnante du premier prix. La combine est éventée, il va de soi, et le lanceur de l'affaire l'échappe belle ».

RADIATOR, FURNACE.—Le premier de ces termes doit se rendre par *radiateur*. Trop souvent, au Canada, nous disons *calorifère*. Ce dernier mot désigne ce que les Anglais appellent « furnace », et que nous nommons, à tort, semble-t-il, *fournaise*.

Fournaise est un terme générique, tandis que *calorifère* sert à désigner « un appareil destiné à chauffer une maison, un édifice, au moyen d'un foyer unique et de tuyaux de distribution », (Larousse). C'est bien la « furnace » d'un chauffage central. On dit aussi *le foyer* d'un chauffage central.

Deux citations à l'appui : « Le mari de Victorine cassait le bois et allumait le *calorifère* », (André Maurois, *le Cercle de famille*, p. 46). « En hiver, il s'occupera du *calorifère* chez nous et nous aidera de différentes façons », (traduction française du roman de Ludwig Lewisohn, *le Cas de M. Crump*, p. 246). Il s'agit de notre *fournaise*.

Hésiterons-nous à bannir *fournaise*, anglicisme consacré par un usage sacro-saint comme bien d'autres ?

RECORDMAN.—Voir *Legerdemain*.

REDINGOTE.—La vie des mots est remplie d'aventures bien étranges. Ainsi, *redingote*, que le français a tiré de l'anglais « riding coat » au 18^e siècle, époque où déferla sur la France la première vague d'anglomanie, revient maintenant à l'anglais sous sa forme française. Mais chacun de ses déplacements s'est accompagné d'une modification de sens.

« Riding coat » désigne un habit de cavalier. *Redingote*, en français, s'applique à un vêtement qui enveloppe le corps, et passé de mode. Mais les Anglais emploient « redingote », depuis quelques années, pour désigner un costume de femme, qui est l'ensemble formé d'une robe et d'un long manteau de soie.

REGIMEN.—Voir *Diet*.

RELEVANT.—*Approprié, pertinent, dans la note, etc.* — « A relevant question », une question *pertinente*. « A relevant amendment », un amendement *recevable, régulier*.

L'antonyme est « irrelevant ». — « To discuss irrelevant matters », étudier des questions *étrangères à l'objet du débat*.

Un orateur commet une « irrelevancy » quand il *sort de la question* ou *s'éloigne de la question*, quand il *parle à côté* de l'objet de la délibération.

REMEDIAL WORKS.—Voir *Remedy*.

REMEDY.—A tous les sens propres ou figurés du français *remède*. Il y ajoute celui de *recours* (terme juridique), de *ressource*, de *refuge* (moral). En terme de monnaie, il désigne l'insuffisance ou l'excès d'une pièce tolérés dans la fabrication. — « La tolérance de fabrication s'appelle en anglais *remedy*, mot que l'on a traduit, à bon droit, par le vieux terme français *remède d'aloi*. On dit encore, dans le langage courant : cette monnaie est de bon aloi », (Edouard Montpetit, *Sous le signe de l'or*, p. 66).

Ajoutons l'expression « remedial works », employée par les ingénieurs pour désigner les

ouvrages de protection (dont le but est de prévenir les dégâts que causerait l'établissement d'un canal, d'une entreprise d'énergie hydro-électrique. Ce sont des remblais, des digues, des murs de soutènement, etc.

REPRESENTATION.—En plus des sens du français, ce mot a celui d'*observation*, d'*exposé* de faits destinés à influencer la conduite de quelqu'un. — « The farmers have made representations to the Government », les agriculteurs *ont exposé* certains faits au gouvernement (en vue de l'amener à prendre certaines mesures).

Le sens du français qui s'en rapproche le plus est celui d'« observation ayant le caractère d'un blâme mesuré ou d'une remontrance », (Larousse). La nuance est bien nette.

On ne laisse pas chez nous de prendre représentation au sens de l'anglais. C'est un bel anglicisme.

RESERVATION.— « To make reservations » dans la langue des voyageurs c'est *retenir des places*, des sièges, des billets, une chambre d'hôtel. On emploie aussi cette expression pour les sièges réservés dans un théâtre. *Réservation* n'a pas cette signification. Il faut se servir d'une périphrase : *retenir, réserver des places, places retenues*, etc. — « Pour

tous renseignements complémentaires, délivrance des billets et *places à réserver* dans les trains au départ de Paris, s'adresser à l'Agence des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine », (réclame dans *l'Economiste français*, 10 septembre 1932).

L'*Oxford Dictionary* ne donne pas ce sens, mais il faut croire que la langue populaire de l'Angleterre commence à le connaître comme le parler américain, si l'on s'en rapporte à cette note de Félix Boillot dans *le Vrai Ami du traducteur* (non, mais, quel titre!) : « Dans le *Daily Mail* du 8 nov. 1929 au milieu d'un article où l'on conseille aux Anglais de « repolir » leur français, on peut lire : « Je vais téléphoner pour les réservations ». — Cette phrase aura sans doute échappé à la meule : l'auteur veut dire *Je vais retenir les places par téléphone* ».

Le *Guide Officiel* des Chemins de fer de l'Etat (1925) emploie diverses expressions : locations, demandes, demandes de locations, réserves de compartiment entier, compartiments réservés, places retenues, compartiment loué, garde-places, etc.

RESIGN, *to.*—*Se résigner* (c'est-à-dire *se soumettre*) ; mais aussi *donner sa démission, démissionner, se démettre* (d'un emploi, d'une fonction).

Résigner a le même sens que *se démettre*, dans

résigner un emploi. Mais on ne peut s'en servir absolument dans ce sens : « le secrétaire résigne. » Il faut mettre : le secrétaire *résigne ses fonctions.*

Démissionner est français, mais bien peu élégant. *Donner sa démission* est long. *Résigner un emploi* rappelle peut-être trop l'anglais, au Canada. *Se démettre* semble donc préférable aux autres équivalents.

RESOLUTION.—Le français *résolution* évoque l'idée d'une solution trouvée, arrêtée. L'équivalent anglais a beaucoup d'autres acceptions, surtout dans le langage parlementaire.

Nous ne saurions mieux faire que de citer notre collègue Fauteux : « ...traduire par *proposition* qui est l'acception générale. De fait, ce qu'on appelle la « résolution » est une proposition (de loi) soumise à la Chambre basse et destinée, après un vote favorable, à servir de base ou de charpente à un bill ou projet de loi dont seront saisies les deux Chambres du Parlement. Par conséquent, « to adopt, to reject a resolution » serait « adopter, rejeter une proposition ». De plus, dans une assemblée délibérante, « resolution » peut signifier une décision, un ordre du jour. Ainsi, on dira d'un membre du Parlement : « He moved a resolution », c'est-à-dire : « il a proposé un ordre du jour ». Et cet autre cas : « The conditions existing

since that resolution », la situation créée depuis *l'ordre du jour* que j'ai rappelé. Il s'agissait d'une décision arrêtée par la Chambre au cours d'une session antérieure. S'il s'agit d'une société, d'un congrès, la « resolution » est un *vœu*. Le même terme est aussi employé à maintes reprises dans la discussion des crédits et là s'imposent de nouvelles distinctions. Ainsi « a resolution was called » signifiera qu'un crédit, un article du budget, une inscription du cahier budgétaire a été mis en délibération », (E. Fauteux, *Termes administratifs et parlementaires*).

M. Fauteux note encore que l'usage a consacré des exceptions, par exemple dans les expressions « supply resolutions » et « ways and means resolutions » que, pour préciser, on rend à l'ordinaire par *résolutions budgétaires* et *résolutions fiscales* (taxes fiscales et douanières). Mais il y aurait lieu de corriger l'usage. Ne pourrait-on pas dire: les *propositions* (ou les *projets*) budgétaires, comme les *propositions* de taxes ?

Délibération, autre équivalent de « resolution », désigne une décision prise après avoir délibéré. On ne l'emploie jamais en ce sens, au Canada. Pourquoi?

RESPECTABILITY.—Doit se rendre par *honorabilité*. « Respectabilité » est un anglicisme qui commence à se répandre en France. L'u-

sage le consacrera peut-être au même titre que vulgarité, confortable et autres vocables d'origine anglaise. En attendant, nous devons l'éviter, surtout au Canada, où nous avons à craindre tout ce qui peut nous faire accuser l'anglicisation.

Mais pourrait-on employer *honorabilité* dans cette description du laquais Littimer : « He was a taciturn, soft-footed, very quiet in his manner, deferential, observant, always at hand when wanted, and never near when not wanted; but his great claim to consideration was his *respectability* », (Charles Dickens, *David Copperfield*, XXI). Il vaudrait mieux traduire « *respectability* » par *air respectable* dans ce cas.

RESPONSIBLE.—A des sens plus étendus que le français *responsable*. « Mr. Jones is responsible for this book » veut dire que M. Jones est *l'auteur* du livre.

« Responsable » a encore le sens de *solvable*. Donc, « irresponsable », *insolvable* et « responsibility », *capacité de faire face à ses engagements*, solvabilité.

Autre sens : *honorable, occupant une situation considérable, bien considéré, digne de confiance*. Encore : *chargé de*, sens qui se rapproche du français. Enfin : *conscient* de ses obligations.

Comptable peut être synonyme de responsable : *Etre comptable de ses actions*.

RETAINER.—Dans le langage des gens de chicane, ce mot désigne la *provision* versée à un avocat; *les honoraires payés d'avance, les honoraires fixes*. Il s'emploie d'ordinaire pour désigner les émoluments fixes que touche un avocat pour s'occuper de toutes les affaires d'une société, d'une personne. On peut dire tout simplement *un fixe*. — « Il rétribuait ses avocats-conseils comme des commissionnaires. Et ce qu'il y a de plus humiliant dans leur cas, c'est que ces hommes politiques, ces fiers républicains, qui touchaient *un fixe* chez le banquier, trouvaient naturel que le dernier mois de l'année leur fût compté double », (*Candide*, 25 décembre 1930).

RICHARD.—Voici une expression très particulière : *A Richard Yea and Nea*, laquelle signifie : *un homme qui attermoie, qui ne dit ni oui ni non*. — Ai-je besoin de rappeler que « yea » et « nea » sont les formes anciennes de « yes » et « no. » On les emploie encore dans la procédure parlementaire pour désigner les *votes affirmatifs* et les *votes négatifs*.

ROORBACK.—Ce terme, souvent employé dans la vie politique, se rend difficilement en français. En voici une bonne définition : « D'après Webster, un roorback est une fausseté répandue pour des fins d'ordre politique. Le

mot est d'origine américaine et date de 1844, alors que James Polk, candidat à la présidence, fut l'objet d'une manoeuvre de ce genre, à la suite de la publication d'un passage de l'ouvrage d'un nommé Roorback. De là le nom donné à un *mensonge* ou *supercherie politique* », (E. Fauteux, *Termes parlementaires et administratifs*, 3e partie).

On peut encore traduire roorback par *canard politique*.

RUG.—Voir *Carpet*.

RULING.—Ce mot désigne toute décision de l'autorité compétente sur un point de droit ou de règlement obscur. — Il se rend donc par *décision* (du président, etc), par *interprétation*, ou bien par *jurisprudence*. — « D'après la *jurisprudence* du Conseil d'Etat les décisions ne sont pas motivées », (*Rapport de la Cour des comptes*). C'est *jurisprudence* sans doute qu'il faut employer quand on veut désigner les « *rulings* » de notre ministère de la justice sur la façon d'interpréter les lois et de les appliquer.

Dans certains cas « *ruling* » peut se traduire par *jugement*, ou par *expression d'opinion*.

S

SANGUINE.—Parfois *sanguin*, « sanguine temperament »; *sanguinaire*, *sanguine* (des-sin). Mais à l'ordinaire *vif*, *ardent*, *plein d'espérance*, *rempli de confiance*, *naïf*. — « If you expect either Dodson or Fogg to exhibit any symptom of shame or confusion at having to look you, or anybody else, in the face, you are *the most sanguine man* in your expectations that I ever met with », (Charles Dickens, *Pickwick*, LIII); si vous comptez que Dodson ou Fogg éprouveront de la honte ou de la confusion à vous regarder en face, vous ou qui que ce soit, vous êtes *l'être le plus rempli de confiance* que j'aie jamais rencontré. « I have naturally but little imagination, and I am not of a very *sanguine* turn of mind », (Hazlitt, *Table-Talk*, III); j'ai peu d'imagination de ma nature et je ne suis pas fort *optimiste*.

SAUTERNES.—Voir *Claret*.

SCHEME.—Les Anglais se servent fort de ce mot, qui a l'avantage de leur éviter toute recherche du terme propre; c'est un de ces vocables *passé-partout* comme ils les aiment.

Scheme se rend par *plan*, *méthode*, *projet*, *dessin*, *arrangement*, *disposition*, *programme d'action*, *entreprise*, *théorie*, *système*. Péjorati-

vement, il signifie *machination*, *intrigue*, *combine*.

« Colour scheme, » *tonalité de la décoration*, *coloris*, c'est-à-dire le plan qui préside au choix des diverses couleurs entrant dans la décoration. Cette expression désigne aussi la manière dont un peintre ou une école de peinture comprend le *coloris*, emploie les couleurs.

« I was the victim of a scheme, » *j'ai été victime d'une machination, d'une intrigue*. — « The scheme of the book, » *le plan de l'ouvrage*. — « This scheme seems satisfactory to me, » *ce projet me plaît, me va*. — « The three thousand family settlement scheme, » *le projet d'établissement des trois mille familles*. Cette dernière expression désigne l'entreprise où se sont lancés les gouvernements anglais et canadien en vue d'amener trois mille familles anglaises à s'établir sur des terres de l'Ouest canadien. Avant la crise!

« He hated the whole scheme of life », (Wells, *The History of Mr Polly*); il était dégoûté de la vie (ou tout dans la vie le dégoûtait).

SCRIP.—Voir *Paper Money*.

SEEDLESS.—Si vous rencontrez l'expression : « A seedless farmer », n'ayez pas de mauvaise pensée. Cela veut dire tout simplement :

un cultivateur *dépourvu de graine de semence*.
« Seedless orange », *orange sans pépins*.

SELF-RELIANCE ou *SELF-TRUST*. —
Se rend par *confiance en soi-même, maîtrise de soi*. « Il y a toujours aux Etats-Unis des apôtres de la « self-reliance », de la *pleine maîtrise de soi* », (Régis Michaud, *Littérature américaine*, p. 175).

On peut traduire parfois par *assurance, aplomb, décision, certitude, indépendance d'esprit*, etc.

Emerson, on ne l'ignore pas, s'est fait l'apôtre de la « self-reliance ». Dans son essai sur ce sujet, il a résumé sa théorie du *génie*, c'est-à-dire du surhomme qui tire de soi tous les éléments de sa pensée, réfractaire à l'influence des traditions, du milieu et des idées reçues autour de lui. C'est le *non-conformisme* intégral. Le sage de Concord n'écrit-il pas : « Whoso would be a man must be a nonconformist... What have I to do with the sacredness of traditions, if I live wholly from within?... The great man is he who in the midst of the crowd keeps with perfect sweetness the independence of solitude ».

Il serait intéressant de mettre en regard de ces phrases les passages des *Lettres à l'Amazone* où Remy de Gourmont développe ses idées sur l'égoïsme nécessaire à la formation de la

personnalité. Mais nous ne faisons pas de philosophie...

SELF-RIGHTEOUS.—Signifie ordinairement *arrogant, outrecuidant, suffisant, vaniteux, fat*, etc. — « The self-righteous attitude of our opponents »; *l'outrecuidance de nos adversaires*, (*Débats de la C. des c.*, 29 juin 1926).

On peut aussi rendre ce terme, avec plus de justesse parfois, par *pharisien*, en prenant ce terme dans son sens figuré, il va sans dire.

SELFLESSNESS.—Voir *Oneness*.

SENIOR.—Voir *Junior*.

SEPARATENESS.—Voir *Oneness*.

SHARE, to.—Ce verbe a diverses acceptions. Par exemple, *faire sa part*. C'est le sens qu'il avait dans cette formule (anglais : *slogan*) adoptée par les lanceurs d'une collecte publique destinée aux sans-travail d'Ottawa, à l'automne de 1932 : « We will share ».

Le comité a jugé à propos de traduire cette formule. Excellente idée. Par malheur ces bonnes gens ont traduit littéralement. Et, désastre! ils ont pris « share » dans un autre sens, de sorte qu'ils ont fait imprimer en lettres flam-

boyantes dans leurs affiches : « Nous partagerons ». Ils ne se doutaient pas que les mauvais plaisants pouvaient compléter la phrase dans ce goût : « Nous partagerons le produit de la collecte ». Les malins auraient pu même dire : « Nous partagerons entre nous le produit »... Il aurait fallu mettre : « *Nous ferons notre part* », ou « *Faisons notre part* ». Ce n'aurait pas été fameux. Rien n'est difficile comme la traduction de ces courtes phrases à effet, composées à l'ordinaire d'idiotismes très particuliers, dont la coutume sévit aux Etats-Unis et dans le Canada américanisé. Mieux vaut ignorer le mot à mot et même s'éloigner de l'idée exprimée dans l'anglais. On a alors chance de trouver une tournure frappante.

Il en va de cela comme des titres d'ouvrages.

SOCIAL, SOCIETY.—« Social » a tous les sens du français. Il en a d'autres, tels que ceux de *sociable, mondain, sociologique*.

« Social obligations », *devoirs mondains, obligations mondaines*. « Social notes », *notes mondaines, chronique mondaine, échos mondains*, « *les échos de la vie mondaine* », (Abel Hermant, *les grands Bourgeois*). De même « society » se rend par *le monde, les salons*. « Society woman », *femme du monde*. Rex Desmarchais (*l'Initiatrice*, p. 107) a écrit : « dans la société » pour *dans le monde*. Anglicisme.

« Social being », *être sociable*. « Social science », *science sociologique, sociologie*.

Les Anglais appellent « social work » *les oeuvres de charité, les sociétés de bienfaisance, les oeuvres charitables*. — Dans son ouvrage *Devant l'Obstacle, les Etats-Unis et nous* (p. 198), M. André Tardieu a traduit par *travail social*. Cela ne veut rien dire : les mêmes mots ne possèdent pas la même nuance de signification dans une langue ou l'autre, ne l'oublions pas. Le « social worker » est la personne qui s'occupe d'oeuvres charitables (ou sociales).

Mais les besoins du temps ont amené une sorte de normalisation de la besogne des personnes dévouées aux oeuvres de bienfaisance. D'aucuns en font une carrière, un métier, qu'on apprend dans des écoles spéciales. C'est à cela surtout que songent les anglophones quand ils parlent de « social work » et de « social workers ».

En France, se retrouve la même chose, comme on pouvait le constater dans une correspondance parisienne de Jean Mullot à la *Presse* du 19 janvier 1932, intitulée : « les Françaises dans les *carrières sociales* ». Il y parle de *service social* (équivalent de « social work »), d'*organismes sociaux*, de *pratique sociale spécialisée*, des carrières de surintendantes d'usine, de secrétaire d'oeuvres sociales, d'infirmière-visiteuse (« visiting nurse »), de jardinière d'enfants, de dame de village, etc. Mais il ne donne pas d'équi-

valent de l'expression « social worker », c'est-à-dire du nom générique que les Anglais appliquent aux personnes qui se dévouent au service social. Pourrait-on risquer *travailleur social* ? On donnerait alors raison à M. Tardieu ! Ou bien garder l'expression consacrée : *homme* ou *femme d'oeuvres* ?

SOPHISTICATED.—Se dit d'une personne qui *manque de simplicité, de naturel*, qui *n'a plus l'innocence de l'esprit*.

Ce mot n'a pas un sens péjoratif, à l'ordinaire. Il correspond à peu près à notre *artificiel*, ou plutôt à *raffiné*, si l'on donne à *raffiné* le sens de *subtil, fin, délicat, difficile dans ses goûts*. Notons bien que « *sophisticated* » ne s'emploie que pour désigner un *raffinement* produit par une culture étendue, une vie luxueuse ou dissipée, l'habitude de l'opulence, ou encore par l'expérience de tout ce que peut offrir la civilisation la plus compliquée. « *Sophisticated* » évoque l'idée d'une recherche excessive dans les habitudes, d'un mépris total pour le simple ou l'ordinaire, mais aussi d'une certaine corruption de l'esprit, en tout cas d'un cynisme suprêmement élégant. Dans ses comédies, Oscar Wilde a mis des personnages *fin de siècle* tout à fait « *sophisticated* », Marcel Proust aussi, dans son oeuvre si diverse, sans parler d'Al-dous Huxley ni de Michael Arlen.

Le français *sophistiqué* n'a pas ce sens. Il signifie : *subtil avec excès*, ou bien *altéré, falsifié*. En étendant un peu la première acception, on pourrait lui donner le sens de l'anglais, semble-t-il. Il y a des exemples : « Leur sûr instinct ne discerne plus de différence entre elle, Jourdain, et cette étrangère *sophistiquée* », (Jean Schlumberger, *Saint-Saturnin*, p. 116). L'auteur appuie sur l'idée de corruption, comme le contexte l'indique, ce qu'on ne fait pas souvent en anglais.

Plus loin, le même romancier (dont on doit faire grand cas bien que la foule ne le connaisse point) écrit : « Il y a d'autres printemps que celui qu'on lui *sophistique* sous ses fenêtres avec quatre azalées et quelques douzaines de tulipes », (p. 247).

Comme ce vocable évoque des nuances... *sophistiquées* (subtiles avec excès), on devra examiner le contexte avec soin avant de le traduire.

SPEAKER.—Dans les pays britanniques, le président de la Chambre des communes s'appelle *speaker*. Les malins ajoutent qu'il se nomme ainsi parce qu'il ne parle pas. C'est une plaisanterie non seulement usée, mais inexacte. Le « Speaker » est celui qui *parle* au roi, ou à son représentant, au nom des Communes. C'est le « spokesman » (*porte-parole*) de la Chambre basse.

Comment traduire ce mot? Dans le langage courant, on n'a pas à hésiter : *président* fait très bien. Mais, dans la langue officielle? N'oublions pas que le « speaker » ne remplit pas exactement les fonctions d'un président au sens ordinaire du terme. Les services administratifs de la Chambre ont adopté *Orateur* dès les débuts de la confédération, sauf erreur. (65 ans! cela compte déjà dans un pays jeune.) Une si vénérable tradition devrait imposer *Orateur* sans conteste. Mais beaucoup ne l'aiment pas. On devrait traduire franchement par *président*, ou bien garder *speaker*, tel quel, prétendent plusieurs personnes.

Que décider? La question est embarrassante. Il est certain qu'*orateur* n'a aucune exactitude, car si le « speaker » est un « porte-parole », il n'est pas un « orateur ». Mais il y a la tradition!...

« Deputy speaker » se traduit parfois par *Orateur suppléant*, mais plus souvent par *vice-président*. C'est que, à proprement parler, le « deputy speaker » n'est pas le suppléant du « speaker » : cette fonction n'existe pas légalement. Il est plutôt président des comités de la Chambre.

Il est un autre terme du vocabulaire parlementaire qui cause de grands ennuis. C'est « whip ». D'aucuns ont proposé de le rendre par *questeur*, parce qu'il existe des questeurs à

la Chambre des députés de France. Mais les fonctions de ces questeurs ne ressemblent en rien à celles de nos whips. Nous n'avons pas de questeurs et les Français n'ont pas de whips. « Whip » est intraduisible.

A propos de « speaker », on sait que les dirigeants des postes parisiens de T.S.F. avaient adopté ce terme, qu'ils ne comprenaient pas, pour désigner l'« announcer ». Depuis quelque temps, ils semblent avoir renoncé à cette appellation ridicule pour dire tout bêtement *annonceur*. C'est beaucoup mieux. (Voir *l'Expression juste en traduction*, p. 183.)

SPECIAL DELIVERY.—En anglais d'Amérique, on donne ce nom aux lettres livrées par un facteur spécial. En français : *express*. De même, en Angleterre, on appelle une telle lettre *express*. — « Letters, expresses and telegrams », (Huxley, *Those Barren Leaves*).

SPEECH FROM THE THRONE.—Voici un exemple caractéristique des erreurs où peut tomber le purisme.

M. Alfred Verreault, dont les travaux ont les défauts inhérents aux « Dites... Ne dites pas... », écrit dans ses *Actualités parlantes* (image un peu forcée) : « Discours du trône : Cet exposé court des principaux projets de loi

qui seront soumis au Parlement, proposés par les ministres et lus par le Gouverneur ou son délégué, doit se dire : allocution inaugurale de la session », (*le Droit*, 24 janvier 1933). M. Verreault veut implanter ici une expression courante en France. Mais...

Le « speech from the throne » n'est pas l'exposé des projets de loi : c'est un résumé de l'état du pays et l'indication plus ou moins précise des sujets dont les ministres saisiront les Chambres. Il vaut mieux dire aussi qu'il est lu, non par le gouverneur, mais par le roi (en Angleterre) ou par son délégué (dans les dominions) : d'où le mot trône. Voilà pour le début de la session parlementaire. A la fermeture des Chambres, le roi lit un autre discours où il jette un coup d'oeil rétrospectif sur les travaux parlementaires et donne la *sanction royale* aux lois adoptées.

Rien de tel, en France. On n'y a pas de roi et le président de la République ne figure pas à l'ouverture de la session. Il n'y a pas même d'*ouverture* solennelle de la session, mais la *rentrée* des Chambres. Les ministres n'exposent pas leurs vues sur l'état du pays et n'annoncent pas leurs mesures législatives : les mesures ministérielles y sont moins nombreuses qu'ici du reste, l'initiative parlementaire jouant un bien plus grand rôle. A la première séance, le doyen de chaque Assemblée prononce une allocution pour in-

viter ses collègues à se choisir un président, pour leur souhaiter la bienvenue, faire l'éloge des membres décédés pendant les vacances et peut-être résumer la situation du pays, mais de son point de vue personnel. Voilà bien une « allocution inaugurale de la session ».

C'est différent, chez nous : nous n'avons même pas de président de la Chambre, car notre « speaker » n'est pas un président d'assemblée, à proprement parler. (Voir à l'article *Speaker*.)

Notre régime parlementaire n'a à peu près rien de commun avec celui de la France. Pourquoi vouloir les assimiler ?

Autrefois, il y avait un « discours du trône » en France, sous Napoléon III par exemple, lequel était suivi, comme ici, d'une « adresse en réponse au discours du trône », (Marcel Boulenger, *le Duc de Morny*, p. 204).

M. Verreault commet une erreur semblable à propos de *conseil privé* (privy council) qui devrait s'appeler « conseil d'Etat », affirme-t-il.

Là encore, il veut à tout prix se servir d'une expression usitée dans la France actuelle sans se demander si cette expression s'applique à nos institutions.

Le conseil d'Etat, en France, est composé de fonctionnaires. Il n'a pas de fonctions administratives ou législatives. Son rôle consiste à aider

les ministres dans l'élaboration des décisions. C'est en somme, le « contentieux administratif dans sa plus large acception », (Larousse). Nous n'avons rien de semblable. Mais les hauts fonctionnaires canadiens remplissent ce rôle de *conseillers des ministres*, chacun de son côté, dans l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil privé se compose des ministres, des anciens ministres ou d'autres personnes qu'on veut honorer. (Notre « conseil des ministres » se nomme officiellement « committee of the privy council », *comité du conseil privé*.)

Il n'y a plus de conseil privé dans la France républicaine. Il y en avait un sous les rois : il s'appelait conseil privé ou conseil du roi. C'est quand Richelieu le subdivisa que naquit le conseil d'Etat. « Conseil privé » est parfaitement français. M. Verreault n'a qu'à consulter Larousse.

De ces deux exemples découle une leçon salutaire. Si nous devons adopter le français *actuel* pour éviter l'accusation de provincialisme, n'oublions pas que nous vivons dans un milieu bien différent de la métropole du monde français. Nous avons des institutions, des habitudes de vie qu'il faut désigner souvent par des expressions inusitées en France. Utilisons si possible des vocables désuets, créons-en à la rigueur (en respectant le génie de la langue) et en désespoir de cause adoptons des termes an-

glais : la langue est faite pour faciliter les rapports et l'on ne doit pas s'en rendre esclave. La prudence la plus sévère s'impose, inutile de le dire : ne nous éloignons de l'usage français que lorsqu'il est impossible de faire autrement. Ce n'est que dans l'imagination de quelques enthousiastes que peut naître une « langue canadienne ».

M. Arthur Beauchesne, dans *Ecrivains d'autrefois*, (pp. 80 à 85), a fort bien exposé cette question. J'y renvoie le lecteur.

STARVE, to.— « People starve within an inch of plenty, » (Ernest Dimnet, *The Art of Thinking*, p. 105) ; *d'aucuns crient famine sur un tas de blé.* — On dit aussi « to starve in a cook shop ».

STORE ACCOUNTS.—*Comptes-matières.* — « L'absence de toute *comptabilité-matière* sérieuse s'est traduite par des gaspillages », (Rapport de la Cour des comptes de France). « *Comptabilité-matière* tenue avec précision », (Ib.).

Nos puristes à la manque se récrieront contre ces expressions inusitées. Mais elles ne sont inusitées pour eux que parce que leur ignorance est sans bornes. La langue technique a des exigences qu'on ne peut ignorer sans sacrifier la précision, essentielle en ces matières.

SUGGESTION.—Le français n'a qu'un sens, celui de *faire venir dans la pensée*, d'où naît l'acception spéciale de pouvoir magnétique attribué à certaines personnes sur les résolutions d'une autre. *Suggérer* c'est, à proprement parler, mettre sourdement dans l'esprit de quelqu'un ce qui n'y vient pas.

L'anglais a des sens beaucoup plus nombreux. Outre celui du français, il a ceux de *conseil*, *avis*, *proposition*, *déclaration*, *insinuation*, *instigation*, *inspiration*, *explication*, etc.

« The hon. member has made a good suggestion », l'hon. député a présenté un *avis* louable.

« The hon. member has made the suggestion that the motion is out of order », l'hon. député a *déclaré* (ou *affirmé*) que la motion est irrégulière.

« It was perhaps an incautions suggestion to make to a person only too ready to write books upon the feeblest provocation », (G. K. Chesterton, *Orthodoxy*, p. II) ; c'était une *inspiration* imprudente à donner à un homme déjà trop disposé à écrire un livre à la moindre provocation.

Chesterton écrit quelques lignes plus loin : « But after all, though Mr. Street had *inspired* and created this book he need not read it » ; mais, bien que M. Street ait inspiré et créé ce livre, il n'est pas forcé de le lire.

N'oublions pas que *suggestion* a en français

un sens plutôt péjoratif, assez voisin d'*instigation*, comme Littré le démontre. Il rend très rarement le sens de l'anglais « suggestion ». On en fait cependant un abus effroyable dans la traduction.

SUPERIOR OFFICER. — L'auteur de *l'Expression juste en traduction* a commis un anglicisme. Du moins, il n'en avoue qu'un en public, bien qu'il batte sa coulpe plus souvent dans le privé. Il n'a jamais eu, du reste, la prétention d'être immunisé contre le mal qui ronge notre parler national et dont *aucun* Canadien-français n'est entièrement exempt à sa connaissance, encore que plusieurs se croient au-dessus de leurs frères en mauvais langage. « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de n'être pas comme ce publicain... » L'auteur de *l'Expression...* ne s'est pas proposé, d'ailleurs, de faire la chasse à l'anglicisme, bien qu'il se livre à ce sport à l'occasion. Ce qui ne l'empêche pas de reconnaître les méfaits de l'anglicisme, ou plutôt du bilinguisme, se demandant si Remy de Gourmont n'avait pas raison d'écrire : « Les peuples bilingues sont presque toujours des peuples inférieurs » (inférieurs du point de vue de la langue en tout cas).

Voici l'anglicisme que nous voulons signaler, et que l'auteur n'a relevé que le livre imprimé, malgré plusieurs corrections d'épreu-

ves, Page 128, on lit : « Dans l'armée anglaise, on ne donne pas son titre à un *officier supérieur*; on l'appelle Monsieur ». *Officier supérieur* est la traduction littérale de *superior officer*. En français, il faut dire simplement un *supérieur*. La phrase devrait se lire : « Dans l'armée anglaise, on ne donne pas son titre à un supérieur... »

Le contact avec une langue étrangère est si pernicieux que même des peuples qui n'y ont été soumis que temporairement en ont souffert à jamais.

A ce sujet, qu'il me soit permis de noter un cas assez curieux.

Au lendemain de la publication de *l'Expression juste en traduction* (je m'excuse de citer encore une fois cet ouvrage), M. J. Derocquigny, écrivait à l'auteur ces lignes édifiantes :

« Ce que vous dites de l'hyperanglicisation du parler canadien n'a rien qui soit pour nous étonner. Boulogne a été jadis une ville à moitié anglaise. Au collège, tous les noms de jeux ou presque étaient anglais. Nous jouions à *couanim* (the fox gives warning), *au pé* (hop it), à *cocolarogne* (high cock-alarum). En sortant de l'étude, on achetait des *toffés* chez Gregory (aujourd'hui Drewel). Sur le quai, les excursionnistes anglais jetaient des sous aux gamins, non pas à la rapapillotte, mais à *l'abarice* (hallo boys!). On voit encore aux fenêtres des pan-

cartes portant « appartement à louer avec intendance » (with attendance) et les repasseuses affichent « Ici on mingle » (mangle). A Noël, on ne manquera pas de manger le *poudin de crismus*. Un coursier allant dans un hôtel livrer un paquet s'adressait à la femme de la barre, à la *barre* (bar). Je vous en alignerais ainsi jusqu'à demain. Mais ces spécimens suffisent.

« Ce sont là, évidemment, des extrêmes. Je n'en trouve pas pour le moment à rapprocher du *permissible* du confrère canadien que vous citez.

« Je ne résiste pas à la tentation de vous signaler un trait curieux de l'anglicisation stupide qui sévit en France. C'était hier. Ma fille releva une enseigne qui portait *Mariu's bar*. N'est-ce pas délicieux ? »

Dans *Mots anglais perfides*, M. Derocquigny cite d'autres exemples. Ainsi, les couturières boulonnaises disent *écaille*, pour dentelure, découpeure, feston, par souvenir de l'anglais « scallop ». Il signale aussi (*les Faux amis*) *rewarder* pour rémunérer et *awarder* pour décerner.

M. Derocquigny, soit dit en passant, est un ancien professeur de la faculté des lettres de l'Université de Lille. Dans sa retraite, à Boulogne-sur-mer, il écrit des ouvrages fort précieux qui ont pour titre *les Faux Amis, Mots*

anglais perfides et d'autres en préparation. Presque aveugle, il doit compter sur les bons offices de sa fille, lectrice et secrétaire admirable.

SWEEPSTAKE.—Dans le langage courant, on peut traduire « sweepstake » par *loterie*, mais, quand on veut préciser, il faut employer le mot *poule*, si on ne tient pas à garder le mot anglais. — « Le *sweepstake* ou la *poule* de Dublin a, paraît-il, fait cinquante-sept millionnaires », (*Paris-Canada*, 6 décembre 1931).

On lit dans le dictionnaire Hatzfeld et Darmesteter : « *Poule*, au jeu de cartes, de billard, dans les paris de course, etc., partie, épreuve, où les mises de tous les joueurs sont pour un seul gagnant (peut-être par allusion au coq qui prend toutes les poules) ». Cette explication est un peu fantaisiste. Il reste que *poule* a bien le sens de « sweepstake ». L'anglais nous a pris ce mot, en lui donnant une acception légèrement différente, quand il a formé le mot « pool ».

Mais « pool » a perdu le sens étymologique, ou du moins s'en éloigne. Il désigne plutôt la *cagnotte* (mises des joueurs). Dans le langage de la finance, « pool » s'applique à un *syndicat* ou à une *coopérative*. Les « wheat pools » de l'Ouest canadien sont des *syndicats du blé*, des *coopératives pour la vente du blé*.

SYSTEM.—L'équivalent *système* n'a pas toutes les acceptions de l'anglais. Tout comme « *scheme* », « *system* » est un mot fort imprécis.

Système appartient à la terminologie didactique et désigne « proprement, un composé de parties coordonnées entre elles », (Littré). Il est vrai que ce mot a pris plus d'extension dans la langue actuelle, mais il exprime toujours, en somme, un ensemble de choses qui se tiennent.

L'anglais s'emploie souvent pour *méthode*, *organisation*, *ordre*, *règle*. — « You would save valuable time by a little system », avec un peu d'*ordre* vous épargneriez un temps précieux. « His system of business », ses *méthodes* commerciales. « A system of conduct » une *règle* de conduite. « Credit system », *méthodes* de crédit.

« System » désigne en particulier les méthodes de gouvernement. Il peut alors se rendre par *régime* ou *constitution*, aussi bien que par *système*. On l'emploie aussi pour désigner un ensemble de nations dont les agissements politiques doivent s'inspirer d'une certaine solidarité. Il faut alors traduire par *système*. — « Le système de l'équilibre (*européen*) prévalait dans les esprits », (Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, I, XVII).

« Il croyait possible la continuité d'une politique nationale, même sous ce régime... Il nous faut changer quelque chose d'essentiel à notre

constitution, à notre *régime*... Pourquoi serait-il plus facile de bâtir notre *système* européen sur une combinaison polono-allemande que sur une combinaison serbe-italienne ? » (François Le Grix, *Revue hebdomadaire*, 22 février 1930, p. 495). « Faire entrer dans le même système Italie et Serbie », (Paul Reynaud, *ib.*, 15 février 1930).

« System » désigne une réunion d'êtres ou d'objets quelconques. — « A railway system », *un réseau de voies ferrées*. « A grocery stores system », *une entreprise d'épicerie, une épicerie à succursales*.

Comme mot de la fin, cette boutade qui s'inspire d'une grande vérité : « En français on peut, à proprement parler, reconnaître un imbécile à ce qu'il confond les sens de *système* et de *méthode*. En anglais, ces termes sont souvent synonymes », (Félix Boillot, *le vrai Ami du Traducteur*). Déplorons, en passant, que M. Boillot ait choisi un titre cacophonique pour son livre. Il faut y voir, comme dans tout l'ouvrage, les conséquences de la hâte fébrile avec laquelle l'auteur a bâclé ce volume.

T

TABLED.— Nous relevons cette phrase dans un quotidien de Québec : « Quelques décrets ont été *tablés* (à la Chambre des commu-

nes) ». Le lecteur non averti n'y comprend rien, car le verbe *tabler* s'emploie seulement dans l'expression *tabler sur* (composer, baser ses calculs sur). Il avait autrefois deux ou trois autres acceptions, mais l'usage ne les connaît plus : aller à table, placer les jetons au jeu de trictrac ou planchéier. On le voit, rien qui se rapproche du sens donné à *tabler* dans notre citation.

Pour deviner ce que veut dire le chroniqueur politique, il faut savoir que « *to table* » signifie, du moins dans la langue parlementaire, *déposer des documents sur le bureau (ou la table) de la Chambre*. On se rend compte alors que le journaliste québécois a commis un horrible anglicisme, traduisant littéralement : « *Orders (in council) have been tabled* ».

« *Table* » peut se dire *bureau* ou *table* de la chambre. *Bureau* est préférable.

TALK OUT, to.—Quand un groupe de députés désirent empêcher l'adoption d'un projet déposé par un collègue, ils n'ont qu'à prolonger la discussion jusqu'à la limite du temps accordé à la proposition. La suite du débat est renvoyée après l'examen de toutes les autres motions inscrites au Feuilleton, c'est-à-dire aux calendes grecques. En anglais on désigne cette façon d'agir par l'expression « *to talk a bill out* », laquelle se rend par *faire échouer un projet de loi, en*

prolongeant la discussion, (Débats de la C. des c., 16 mai 1928). « A motion talked out », motion étouffée.

TANGERINE, MANDARINE.—Ces deux mots désignent la petite orange au goût délicieux, de couleur foncée, dont on fait une consommation énorme en France et qui se vend de plus en plus au Canada où on l'importe surtout du Japon. En français, on dit seulement *mandarine*, ou, dans le comerce, *orange d'Algérie*. « Tangerine » n'est pas employé en France.

TARIFF.—Ce mot désigne le tableau des droits de douane. L'équivalent français peut avoir le même sens, mais l'usage ne le lui donne pas à l'ordinaire, en France, comme le dénote cette citation: « Un autre désaccord se manifestait sur la question des « tarifs », ou, comme on dirait chez nous, des *droits de douane* », (Firmin Roz, *Histoire des Etats-Unis*, p. 155).

Dans le *Dictionnaire financier* de Méliot, le mot *tarif* n'apparaît pas une seule fois. Du reste, on le rencontrerait rarement sous la plume d'un écrivain français.

Sans bannir tout à fait *tarif*, par conséquent, il y a avantage à le remplacer par l'expression juste, c'est-à-dire par *droits de douane*, *tableau des droits d'entrée*, ou parfois par *lois douanières*. En tout cas, pour éviter la confusion, si

l'on veut se servir de tarif, il vaut mieux le faire suivre du qualificatif *douanier* : *le tarif douanier*. « Un des attributs essentiels de la souveraineté des Etats, c'est précisément la maîtrise de leurs *tarifs douaniers* », (Pierre Gaxotte, *Je suis partout*, 16 juillet 1932).

« *Tariff for revenue* », *droits fiscaux* (c'est-à-dire destinés à procurer des recettes au fisc).
« *Protective tariff* », *droits protecteurs*.

TENTATIVE.—Signifie *provisoire, projeté, d'essai, expérimental*. « Le français ne connaît que *méthode tentative* », (J. Derocquigny, *Mots anglais perfides*).

« *Tentative agenda* », *programme provisoire, programme à l'étude, projet d'ordre du jour*.

« *Tentative plan* », *avant-projet, plans à l'étude, plans provisoires*, ou simplement *projet*.

TESTIMONIAL.—Veut dire *attestation, certificat*. — Tristan Bernard l'emploie avec cette acception en français : « Il paraît que c'est un homme épatant, ton mari?... Je m'en doutais. Mais je viens d'avoir sur lui un *testimonial* de première valeur », (*l'Ecole des Charlatans*, acte 1er). — « Il dormait depuis seize heures d'horloge, et c'était pour « l'Ecrasol », même pris à la dose inusitée et très exagérée

de six pilules, un admirable *testimonial* d'efficacité », (*Décadence et Grandeur*).

Tristan Bernard a tort. *Testimonial* est français, mais en langage de droit et, alors, il est seulement adjectif.

THREE RIVERS.—Nous avons déjà écrit (voir à l'article *The Pas*) que cette traduction de *Trois-Rivières* est inepte. Nous ne pourrions en convaincre nos concitoyens de la *race supérieure*. Evitons du moins, par une imitation servile, de commettre cette faute. Quand nous écrivons en anglais, ne craignons pas de mettre *Trois-Rivières* comme en français. On pourra même écrire *les Trois-Rivières* si on y tient. Cet article ne nous paraît pas nécessaire, pas plus que *le* devant Québec. Mais c'est une autre histoire.

On ne traduit pas les noms des villes, pas plus que ceux des personnes. Mais *Londres* ?

Londres n'est pas une traduction. C'est l'orthographe phonétique de London, adoptée à l'époque où le français, langue du monde civilisé, assimilait les mots étrangers et faisait, par exemple, boulingrin de *bowling green*. On a écrit Londres tel qu'on le prononçait. Comme on a fait Rome de *Roma*, Cologne de *Koln*, Mayence de *Mainz*, Florence de *Firenze* ou Gand de *Ghent*. De nos jours encore, on sent la nécessité d'adopter une orthographe francisée

pour des noms qu'on ne pourrait prononcer comme dans la langue d'origine : Tchécoslovaquie, par exemple. Mais tout cela, ce n'est pas de la traduction.

A propos de Londres, il faudrait ajouter que cette forme vient non seulement de London, mais du latin *Londinum* transformé selon des lois phonétiques bien connues. Mais ces observations ne seraient guère utiles à notre propos.

Songez à toutes les absurdités que donnerait la traduction des noms de villes. Comment traduirait-on Grand'Mère ?

TIME-CLOCK.—Se dit *horloge de pointage*, *horloge de présence*, etc.—Les citations qui suivent indiquent qu'on connaît cet appareil en France : « *La pendule de pointage* en tous points semblable à celles qui sont maintenant en usage dans la plupart de nos ateliers », (H. Dubreuil, *Standards*, p. 29). « Je suis prévenu qu'il est nécessaire de *pointer son temps* à la *pendule de l'entrée* dans les dix minutes qui précèdent l'heure fixée pour le commencement du travail », (Ib., p. 37).

Il vaut mieux employer *horloge* que *pendule*, ce dernier terme désignant particulièrement une horloge d'appartement actionnée par un pendule.

TOUR, all-expense.—*Voyage à forfait.* Ce n'est pas plus malin.

TRADUCE, to.—Ce verbe a la même étymologie que le français *traduire*, c'est-à-dire qu'il vient du latin *traducere*, mais sa signification diffère totalement de notre mot. Il signifie : *blâmer, critiquer, diffamer, calomnier, décrier, censurer, condamner, médire* et, rarement, *propager, transmettre*. *Traduire* a gardé une acception analogue, lorsqu'il veut dire : *citer, renvoyer pour être jugé*, comme dans *traduire en justice*.

« To whitewash historical characters is as great an offence to history as to traduce them », (G. J. Young, *The Medici*, VIII) ; disculper des personnages historiques est une aussi grande faute contre l'histoire que de les *diffamer*. — « Josephus is notoriously inaccurate and he had every reason to traduce Christians because the Roman authorities looked on them as enemies of the state », (*Ottawa Citizen*, 19 février 1931) ; Josèphe est notoirement inexact et il avait de bonnes raisons pour *calomnier* les chrétiens, puisque les autorités de Rome les tenaient pour des ennemis de l'Etat.

« Traduction » n'a donc pas en anglais la signification qu'on lui donne en français. Il veut dire : *transport, transmission, propagation, tradition* et, en rhétorique, *transition*, (Clifton

et Grimaux). Notre « traduction » se dit en anglais *translation* et « traduire », *to translate*.

TRADUCTION.—Voir *to Traduce*.

TUXEDO, DINNER-JACKET, SMOKING.—Le *veston de demi-cérémonie* porte partout un nom anglais, probablement parce qu'il a été inventé en Angleterre, mais je n'ai pas fait de recherches sur ce grave sujet vestimentaire et Carlyle ne pouvait pas en parler dans son *Sartor Resartus*, ce curieux essai sur la philosophie du vêtement, (où il est d'ailleurs question de tout sauf du vêtement si ce n'est en passant), pour la bonne raison que le « tuxedo », la « dinner-jacket » ou le « smoking » n'existait pas de son temps.

Aux Etats-Unis et au Canada, par contamination, ce veston se nomme « tuxedo », terme que les jeunes gens à la page abrègent en « tux », ce qui est le comble de l'horreur. En Angleterre, on dit « dinner-jacket ». On le dit aussi, en Amérique, quand on se pique de parler un anglais correct. Mais en France, on dit *smoking*, probablement parce qu'on a confondu la « dinner-jacket » avec le *veston de fumeur* qui porte le nom de « smoking » en Angleterre.

Au Canada français, « tuxedo » est bien plus répandu que *smoking*. Mais ce dernier terme prend, surtout depuis quelques années, le pas

sur l'autre, chez les personnes qui prétendent au beau langage. Elles ont d'ailleurs raison. Vocabulaire anglais pour vocabulaire anglais, mieux vaut choisir celui qui a obtenu droit de cité dans la métropole du monde français — car il y a un monde français comme il y a un monde anglo-saxon.

Si l'on tient absolument à parler français en français, on peut dire *veston de soirée*.

Smoking offre un excellent exemple du phénomène que nous avons signalé ailleurs, et en vertu duquel des mots d'une langue persistent dans un vocabulaire étranger avec une acception qu'ils n'ont pas dans leur patrie d'origine. C'est le français, il n'en faut pas douter, qui a ainsi fourni aux autres langages le plus de ces moyens d'expression, surtout dans le domaine de la toilette des femmes et dans celui de la cuisine. Mais l'anglais a donné son contingent. Un jeune romancier anglais, esprit fort curieux, a écrit sur ce sujet des réflexions que nous livrons telles quelles à nos lecteurs, malgré la longueur de la citation.

« Talking of Bars, said Chelifer as they sat down at a little table in front of the café, has it ever occurred to you to enumerate the English words that have come to have an international currency? It's a somewhat curious selection, and one which seems to me to throw a certain light on

the nature and significance of our Anglo-Saxon civilization. The three words from Shakespeare's language that have a completely universal currency are *Bar*, *Sport* and *W. C.* They're all just as good Finnish now as they are good English. Each of these words possesses what I may call a family. Round the idea « *Bar* » group themselves various other international words, such as *Bitter*, *Cocktail*, *Whiskey* and the like. « *Sport* » boasts of a large family—*Match*, for example, *Touring Club*, the verb *to Box*, *Cycle-Car*, *Performance* (in the sporting sense) and various others. The idea of hydraulic sanitation has only one child that I can think of, namely *Tub*. *Tub* — it has a strangely oldworld sound in English nowadays; but in Yugo-Slavia, on the other hand, it is exceedingly up-to-date. Which leads us to that very old class of international English words that have never been good English at all. A *Smoking* for example, a *Dancing*, a *Five-o'clock*—these have never existed except on the continent of Europe. As for *High-Life*, so popular a word in Athens, where it is spelt *iota*, *gamma*, *lambda*, *iota*, *phi* — that dates from a remote, mid-Victorian epoch in the history of our national culture.

« And *Spleen*, said Cardan, you forget *Spleen*. That comes from much further back. A fine aristocratic word that; we were fools to allow it to become extinct. *One has to go to Fran-*

ce to hear it uttered now », (Aldous Huxley, *Those Barren Leaves*, Part IV, Chapter VI).

Nous avons déjà noté la vogue de *tub* en France, bien que les Anglais ne connaissent guère le sens que les Français lui donnent (voir *l'Expression juste en traduction*, p. 173). Nous avons fait les mêmes remarques au sujet de *dancing* (ib. p. 100), de *five-o'clock* (p. 99) ou de *footing* (p. 100).

On trouvera d'autres exemples analogues dans le présent ouvrage.

TYPEWRITER.—Dans *Juana, mon aimée*, Harry Bernard a commis moins de fautes de goût et d'anglicismes que dans ses romans précédents. On y relève pourtant des défaillances. Par exemple, cette phrase qui prête à sourire : « Je parle ici des journalistes véritables, qui gagnent leur vie de leur plume ou plutôt de leur *dactylographe* », (p. 13). C'est *machine à écrire* qu'il voulait dire.

Quand cette machine (« typewriter » en anglais) a fait son apparition, on l'a appelée « dactylographe ». Puis on a donné le même nom à la personne qui s'en sert. La confusion était pénible. C'est pourquoi l'usage a fini par réserver dactylographe (qu'on abrège en *dactylo*, beaucoup plus élégant) pour désigner la jeune fille qui tape la machine à écrire. Les dic-

tionnaires donnent encore les deux sens. Mais il y a là une question de goût.

Il y aurait un beau calembour à faire sur ces journalistes qui gagnent leur vie de leur dactylo. Ce ne sont pas des journalistes, mais des... Non, décidément, je me refuse à écrire ce mot. Ma *machine* l'écrirait bien si j'y tenais absolument; ma *dactylo* me giflerait plutôt. Mais je n'ai pas de dactylo, et les journalistes n'en ont pas non plus, du moins ceux du commun.

U

UNDERSTAND, to.—Voir *Apprehend, to.*

UNIQUENESS.—Voir *Oneness.*

V

VERISIMILITUDE. — Signifie *vraisemblance, apparence de vérité.*

Ce mot offre un exemple parfait de la façon dont l'anglais a gardé des termes de l'ancien français sans leur faire subir aucune transformation. Car *verisimilitude* se rencontre dans les vieux auteurs, avec le sens de l'anglais actuel : « Le temps, duquel les monuments sont encore si entiers, que lon en peult parler avec quelque *verisimilitude* », (Amyot, *les Vies de Plutarque*, Theseus, I).

L'anglais dit parfois « verisimilarity » pour « verisimilitude ».

VISIT, to.—Ce verbe a les mêmes acceptions que le français *visiter*, mais d'autres aussi qui ne rappellent que de loin notre vocable. Ainsi, il peut signifier *reprocher, attribuer*, comme dans ce passage : « The exasperated General visited the sins of the child on his parent », (Aldous Huxley, *Point Counter Point*); le général exaspéré *reprochait* les fautes de l'enfant à sa mère.

« To visit » veut dire parfois *faire peser sur, appliquer à*, etc. — « To visit Soderini with his wrath », (Young, *The Medici*); faire *retomber* sa colère sur Soderini.

Il faut se rappeler encore que « to visit » a des emplois voisins de ceux de *visiter*, mais qui en diffèrent assez pour qu'on ne rende pas le terme anglais par l'équivalent français. « To go visiting » ne peut se dire *aller visiter*, mais *aller en visite, faire des visites, rendre des visites*. « To visit friends », ce peut être *visiter des amis*, mais aussi *aller les voir*. « To visit a country house, » c'est *la visiter*, mais la tournure peut vouloir dire : *y faire un séjour*.

VOUCHER.—En comptabilité : *pièce, pièce justificative* (d'une dépense), *pièce compta-*

ble, bordereau; justification produite à l'appui de dépenses.

W

WATCHFUL WAITING.—Expression du langage diplomatique qui désigne la manière d'agir d'une nation peu désireuse de prendre part aux délibérations d'un congrès international, mais soucieuse de ne rien laisser passer de contraire à ses intérêts sans protester. On en trouve un exemple dans cette phrase : « Canada will attend these meetings and is to adopt a policy of *watchful waiting* », (*House of Commons Debates*, 26 mars 1931) ; le Canada assistera à ces réunions, mais s'y tiendra dans l'*expectative*.

On dit aussi qu'un pays agissant de la sorte assiste à la réunion en *observateur*, ou qu'il y a des observateurs.

WAY, in no.— « Person in no way », *personne complètement étrangère*, (Rapports de la Société des Nations, no 9, p. 2).

WHIP.—Voir *Speaker*.

WOMAN ABOUT TOWN. — Voir *Man about town*.

Y

YARD.—Désignant une mesure, se traduit au Canada par *verge*. En France, on emploie « yard » tel quel.

C'est que *verge* n'est pas la traduction de « yard ». Nous avons adopté arbitrairement ce mot, qui désigne une ancienne mesure agraire et une autre mesure dont on se sert en certains pays, par exemple en Hollande. Ces mesures diffèrent de notre *verge*.

Nous avons raison d'employer un équivalent français de « yard », car il serait ennuyeux de désigner par un mot anglais la mesure la plus courante en notre pays. Nous avons simplement adapté à des circonstances particulières un mot existant. Rien de plus légitime.

Ne nous étonnons pas que les Français ne traduisent pas « yard » : ils n'ont pas les mêmes raisons que nous. Pour eux, « yard » désigne une mesure dont ils ne se servent pas. Ils n'emploient le mot que très rarement. Songeons aussi que *verge* n'a jamais eu en France le sens que nous lui donnons. Et puis, ce mot évoque là-bas, bien plus qu'ici, des images scabreuses.

En passant, « The Gentleman Usher of the Black Rod » se traduit dans les documents officiels par *le gentilhomme huissier de la verge noire*. Ce n'est pas très joli, mais essayez de trouver autre chose ! Notez qu'on dit « huissier de

la verge noire ». Avec à, l'expression serait plus que cocasse. Notez enfin que *verge* a ici le sens de baguette, canne.

Ne confondons pas le français *verge* avec l'anglais « *verge* ». Ce dernier mot veut dire *limite, bord, confins, sur le point de*. — « On the verge of death », *sur le point de mourir, à l'article de la mort*. — Il n'y a guère, on demandait à un sénateur canadien-français d'une province anglaise, au début d'une session, comment il avait passé les vacances. « Très mal, répondit-il. J'ai été gravement malade, et même sur la *verge* de la mort ». Il prononçait *verge* avec l'accent anglais, heureusement.

Dans un tout autre sens, « *yard* » veut dire : *cour, parc, etc.* — « *Railway yard* », *parc de chemin de fer*. « *Stock yard* », *parc à bestiaux*. « *Lumber yard* », *chantier*, (Larousse). « *Yardage* » (vocabulaire des chemins de fer), *manoeuvres*.

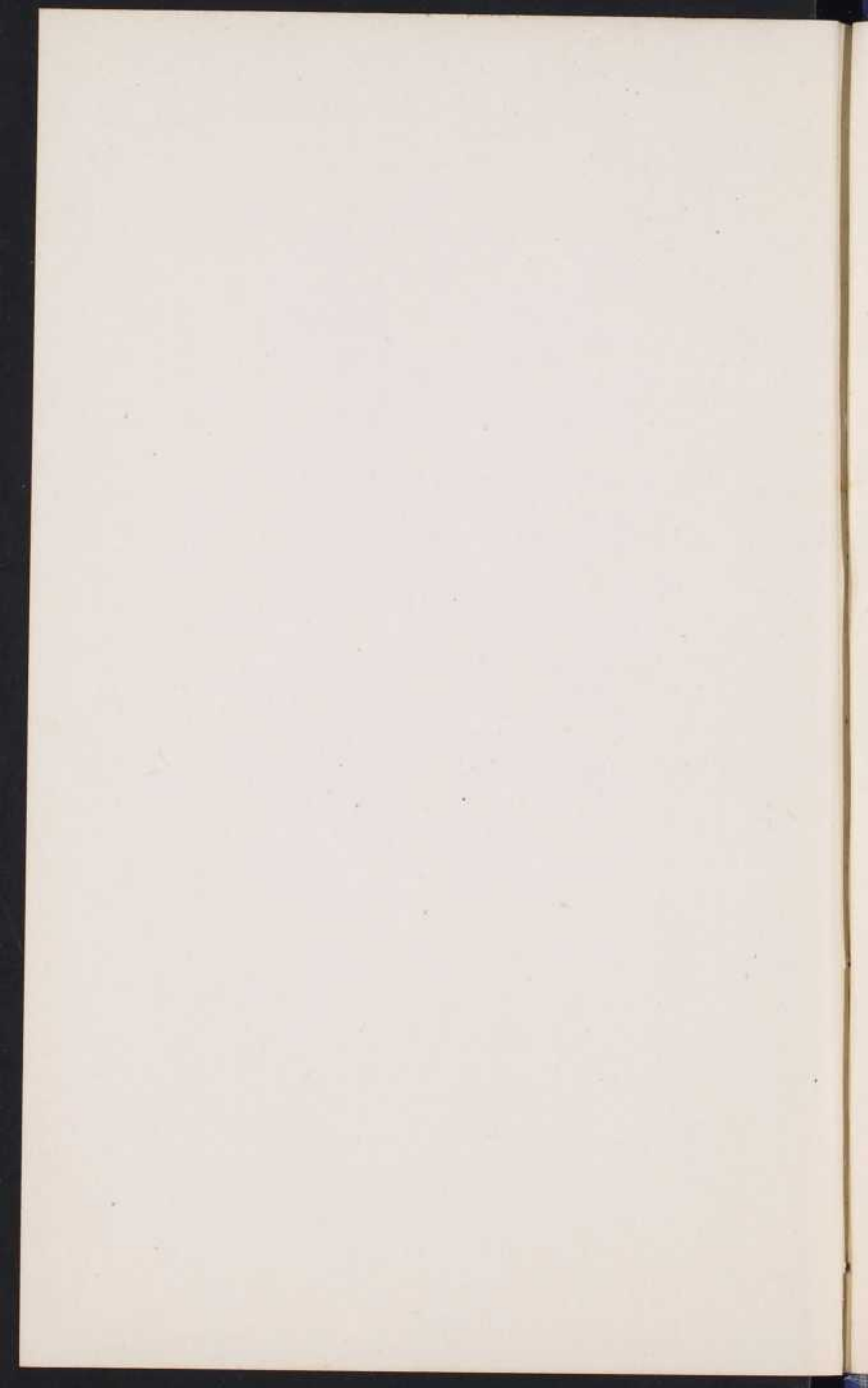
« *Yard stick* », *mesure* (au propre et au figuré), *terme de comparaison*.

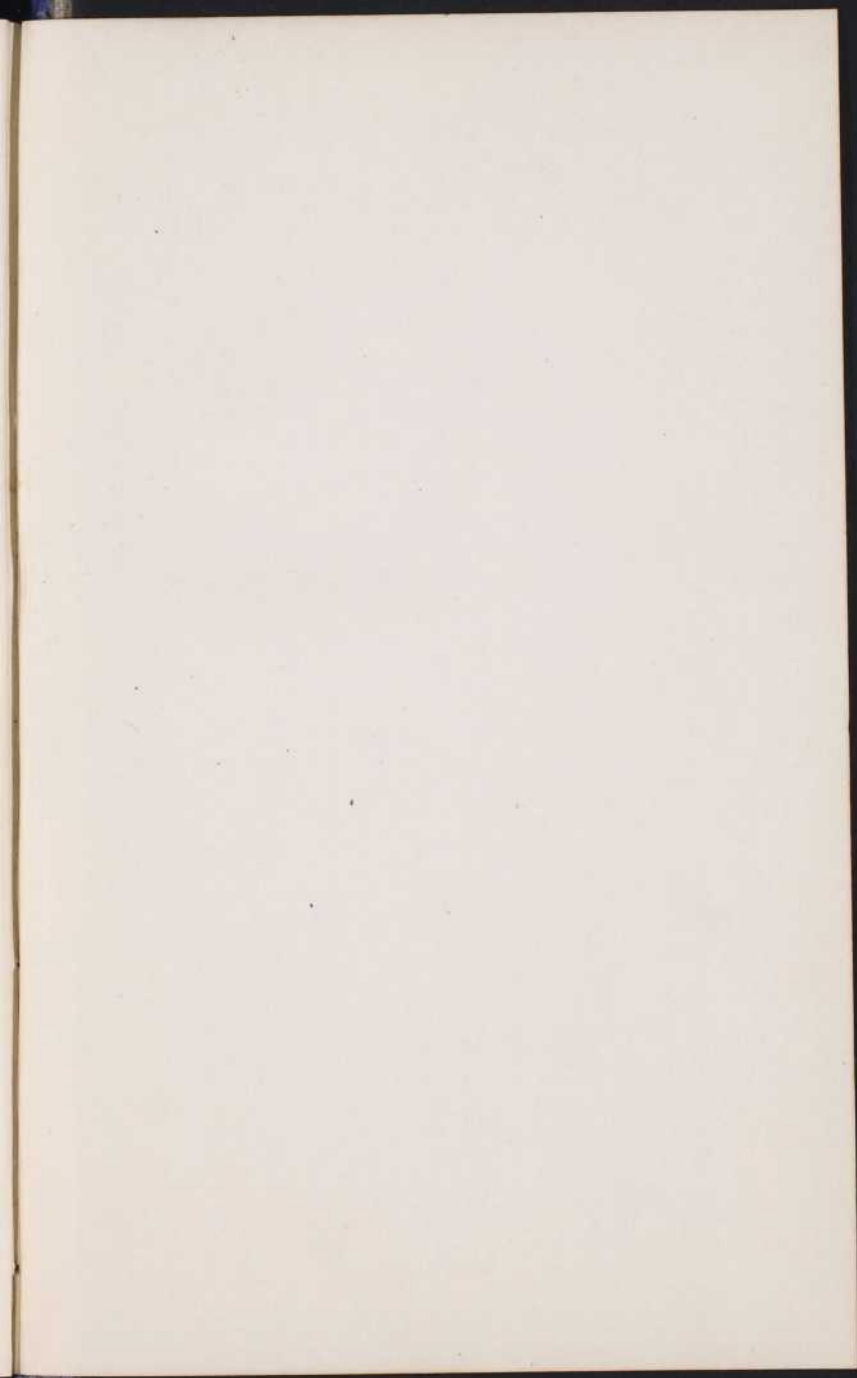
YEA, NEA.—Voir *Richard*.

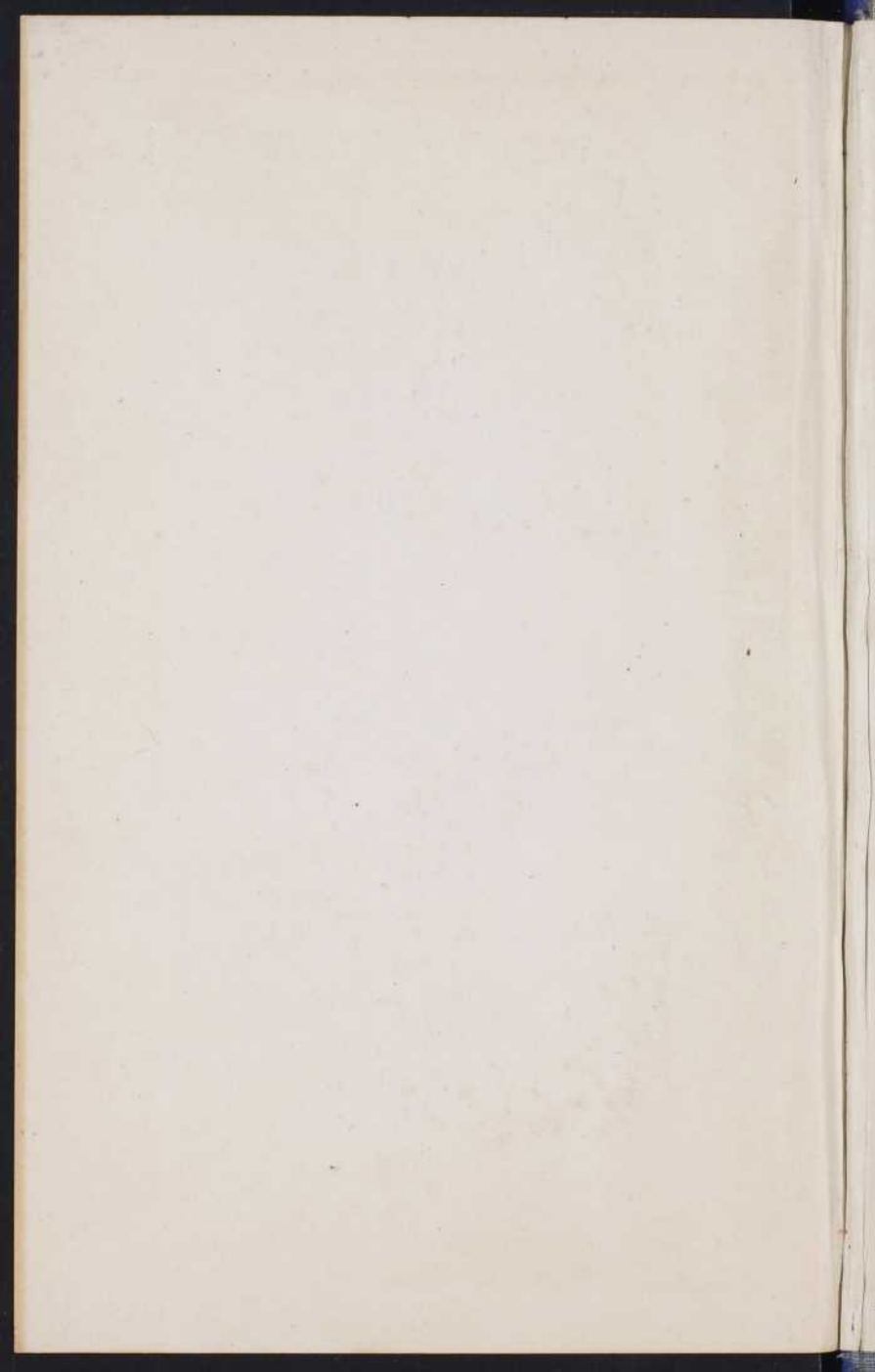
BIBLIOTHÈQUE
GÉNÉRALE
DE LA VILLE DE PARIS

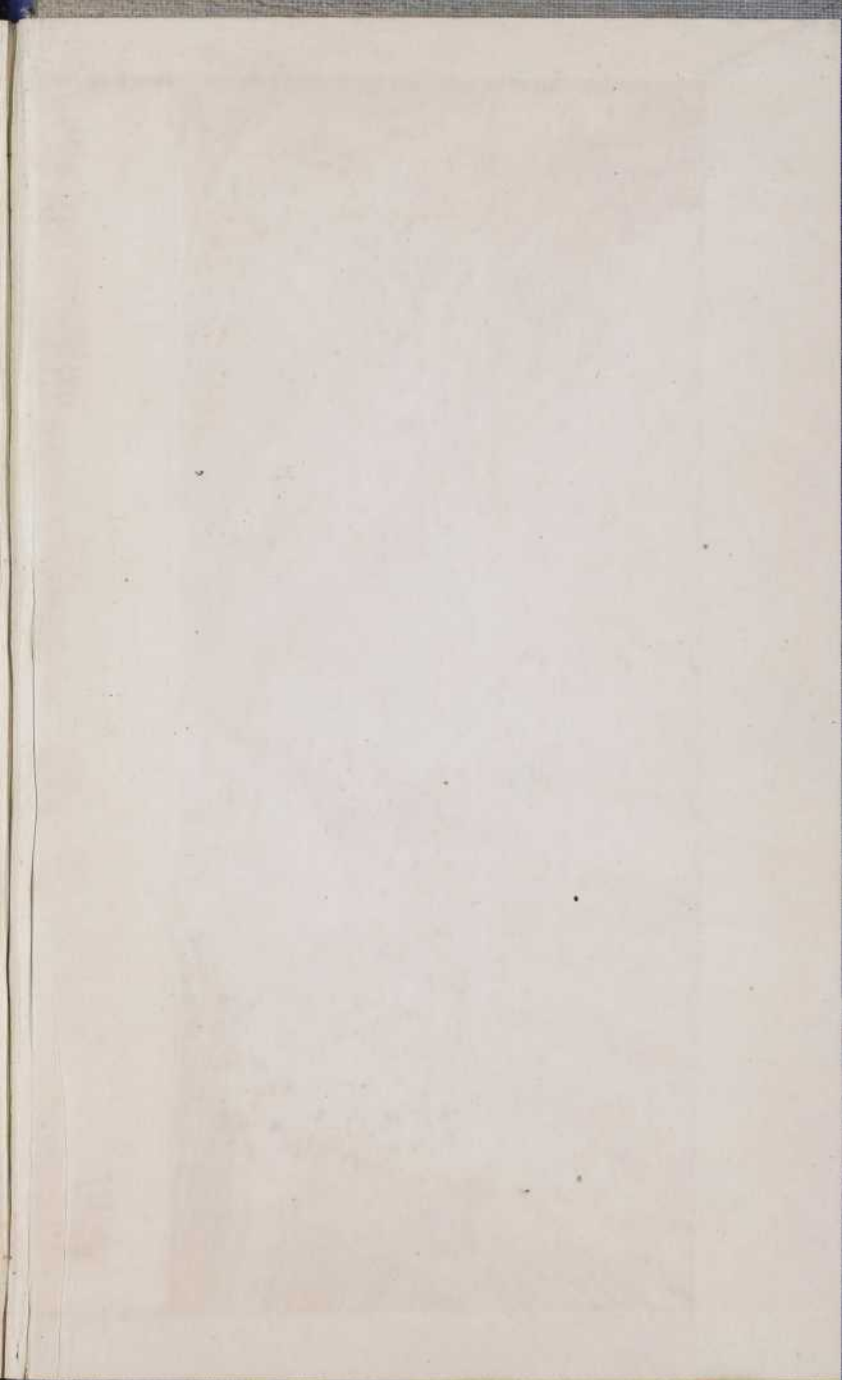
3101101010
101112-1012

ACHEVÉ D'IMPRIMER LE
DIXIÈME JOUR D'AVRIL
MIL NEUF CENT TRENTE-TROIS
POUR LES
EDITIONS ALBERT LÉVESQUE
RUE ST-DENIS
À MONTRÉAL
PAR LES SOINS DE L'IMPRIMEUR
M. P.-E. RIOUX
DRUMMONDVILLE (QUÉBEC).









BNQ



000 402 165